An aerial photograph of a valley in the Jura region. A river winds through the center of the valley, surrounded by dense forests and green fields. A small village with red-roofed houses is visible in the lower part of the valley. The background shows rolling hills under a clear blue sky.

BULLETIN  
DE LA SOCIÉTÉ  
JURASSIENNE  
DES OFFICIERS

Février 2012

N° 28

N° 28 Février 2012

**Editeur :**

Comité de la Société  
jurassienne des officiers

**Rédacteur responsable :**

Cap Gérard Guenat  
1, route d'Alle  
2900 Porrentruy

**Tirage :**

1600 exemplaires

**Prix du numéro :**

Fr. 15.–

**Réalisation :**

DEMOTEC SA  
Graphisme-Imprimerie  
Fbg Saint-Germain 5a  
2900 Porrentruy

**Administration,  
publicité et impression :**

Imprimerie 2000  
2900 Porrentruy  
Tél. 032 466 55 21  
Fax 032 466 72 34  
Internet : [www.militarihelvetica.ch/SCJO](http://www.militarihelvetica.ch/SCJO)

**Photo**

**page couverture :**

Sur le Doubs, les deux  
Goumois

# SOMMAIRE

<b>Billet du Président</b> (Col Jean-François Bertholet)	3
<b>PV AG SJO 2011</b>	5
<b>Editorial: «Politiquement correct»</b> (Col Hervé de Weck)	13
<b>Avoir pour soi l'histoire</b> (Serge Halimi)	17
<b>Rayonnement électromagnétique, une faille sous-estimée dans la protection des données</b> (Richard Weber)	19
<b>Le virus informatique «Stuxnet»</b>	23
<b>Des armes nucléaires pour éteindre des puits de pétrole!</b>	25
<b>Les Soviétiques ont-ils vraiment perdu la guerre en Afghanistan?</b> (Frédéric Pons)	27
<b>Mort en Afghanistan... Supplique à un journaliste</b>	31
<b>Le combat débarqué</b> (CEMAT)	33
<b>Reflets</b>	35
<b>Monoblocs lance-mines bitubes, stop à la destruction!</b> (Col EMG B. Stadlin)	45
<b>Femmes à l'armée...</b>	47
<b>Réflexions concernant la «réunification du Jura»</b> (Jean Michel)	53
<b>1912-1915: des avions au-dessus de Porrentruy</b> (Jean-François Nussbaumer)	63
<b>Présentation de l'Association du Kilomètre Zéro</b>	67
<b>Témoignage du camp de Tramelan</b> (Marie-Angèle Lovis)	71
<b>1937-1945: aux confins de la Suisse, l'Ajoie et les Franches-Montagnes. Des deux côtés de la frontière</b> (Col Hervé de Weck)	81
<b>1/33 Belfort, le cerveau des drones, c'est l'équipage</b> (Lt Col Christophe Fontaine)	89
<b>Sécurité, défense, histoire militaire... Publications 2008-2010</b>	92



édition • graphisme  
impression numérique et offset  
risographie • copies couleurs



**== créateur ==**  
**d'impression**

**porrentruy**

fbg saint-germain 5a • ☎ 032 466 28 28

info@demotec.ch • www.demotec.ch



# Comme les concurrents de la Patrouille des glaciers, manifestons notre détermination !

L'assemblée générale 2011 de la SJO a été mise sur pied par le maj EMG Edouard Vifian et le plt Johan Perrin, les deux membres du comité cantonal qui représentent les officiers d'Ajoie. Cette année, c'est au tour du maj Bernard Donzé et du maj Dimitry Queloz d'organiser aux Breuleux nos prochaines assises annuelles. Le conférencier du jour sera le colonel EMG Ivo Burgener, commandant de la Patrouille des glaciers, qui nous fera sans doute vibrer aux exploits des concurrents mais aussi des organisateurs.

La SJO conserve un effectif stable de 164 membres à l'âge moyen élevé; la participation à certaines activités traditionnelles est très faible. Ainsi le comité a dû prendre la décision de supprimer le pique-nique annuel. Il ne voit pas quelle nouvelle activité il pourrait proposer, susceptible de rassembler une vingtaine de participants. La Société jurassienne des officiers, la Société des officiers du Jura bernois et la Société neuchâteloise des officiers donnent la possibilité aux membres des sociétés-sœurs de participer à certaines de leurs activités, une bonne opportunité très peu utilisée...

A la mi-février 2011, il fallait se prononcer sur l'initiative populaire *contre les armes*, officiellement dénommée « pour la protection face à la violence des armes ». Malgré le soutien appuyé des médias, de la gauche et des milieux

bien-pensants, elle a été nettement rejetée par le peuple (1395812 non – 1083312 oui). Seuls Zurich, Bâle-Ville, Genève et le Jura l'ont acceptée. Chez nous, moins on fait campagne pour la cause de la défense nationale, meilleurs sont les résultats: 10231 oui (52% des votants) – 9438 non! Depuis l'automne 2011, les milieux favorables à l'interdiction de conserver l'arme de service à domicile sont repartis en campagne, exploitant quelques drames qui restent de douloureux cas isolés. Pour eux que vaut encore une votation ?

Le 22 octobre 2011, en partenariat avec l'Association des officiers de réserve de Mulhouse, la Société jurassienne des officiers a patronné un colloque, *Des deux côtés de la frontière: le Jura bernois, les régions françaises et alsaciennes avoisinantes (1914-1918)*. La journée a été un grand succès, puisque cent vingt personnes avaient répondu à l'invitation du Centre européen de rencontres de Lucelle, un chiffre qui fait rêver beaucoup d'organiseurs de journées d'études historiques. Les actes, avec les versions écrites de toutes les contributions, paraîtront dans le second semestre 2012.

Bien que l'armée et sa logistique se trouvent encore dans un état critique, faute de moyens financiers, humains et matériels, c'est peut-être la fin du tunnel. En effet, le Parlement a refusé les propositions d'un Conseil fédéral, peu

préoccupé par le militaire et les problèmes de l'armée mais obnubilé par les économies à faire au Département de la défense. Y en a-t-il un autre dont le budget a été à la baisse ces dix dernières années? Il proposait 80000 hommes et 4 milliards de budget annuel. Les Chambres semblent vouloir 100000 hommes et 5 milliards, l'acquisition de nouveaux avions de combat étant comprise dans ce budget ordinaire.

Concernant le nouvel avion de combat, je ne suis pas un expert; je me contenterai donc de réflexions reposant sur le seul bon sens. Une police et une défense aériennes crédibles sont des devoirs pour un Etat qui se veut indépendant et, de surcroît, neutre. Des opérations de guerre aérienne impliquant la Suisse risquent de se produire sans grands délais de pré-alerte! Le nombre de nos *F/A-18* ne permet pas de faire face dans la durée: on ne peut en engager deux, 24 heures sur 24, que pendant quelques jours! Les *Tiger*, vieux de plus de trente ans, ne peuvent voler que de jour et non armés. Il en va donc de l'existence des forces aériennes suisses. Le Conseil fédéral s'est décidé pour le *Gripen*, ce qui ne plaît pas à tout le monde. J'ose imaginer que nos sept sages ont cherché à savoir si cet appareil peut remplir les missions qui lui seront confiées et combien il en faut au minimum.

Le comité a fixé les grandes lignes du centenaire de la SJO que nous célébrerons le samedi 23 mars 2013, soit la publication, en collaboration avec les Editions D + P, d'un livre intitulé *Jura et Jura bernois... Aviation civile et militaire, guerre aérienne (1900-2011)*, ainsi que d'une plaquette, *1913-2013. Vie et histoire de la Société jurassienne des officiers*. Une assemblée générale commémorative aura lieu à l'Eglise des Jésuites à Porrentruy, là où la SJO a été créée en 1984.

Je vous souhaite un agréable moment à la lecture du *Bulletin* de la SJO, qui se veut à la fois attentif à l'actualité « Défense », mais également à un passé qui, souvent, éclaire et explique le présent. Mes remerciements vont au colonel Hervé de Weck et au capitaine Gérard Guenat pour la qualité et le contenu de notre *Bulletin* annuel, tiré à mille six cents exemplaires, également aux entreprises qui y souscrivent des annonces, assurant ainsi sa pérennité.

*Colonel Jean-François Bertholet,  
président de la Société jurassienne  
des officiers*

# Procès-verbal de l'assemblée générale 2011

27<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de la Société jurassienne des officiers. Porrentruy, salle du Conseil de ville, samedi 19 mars 2011 à 16 h 30.

## 1. Ouverture de l'Assemblée

Après qu'une délégation de la Fanfare municipale de Porrentruy ait interprété *La Rauracienne* et *l'Hymne national*, l'Assemblée rend hommage à un camarade disparu depuis l'Assemblée générale 2010, le major Paul Moritz de Delémont...

Le colonel Jean-François Bertholet, président SJO, ouvre la 27<sup>e</sup> Assemblée générale en souhaitant une cordiale bienvenue aux membres présents et aux invités qui nous honorent de leur présence:

- Le conseiller aux Etats Claude **Hêche**;
- Le conseiller national Dominique **Baettig**;
- M. Raphaël **Schneider**, deuxième vice-président du Parlement jurassien;
- Le ministre Charles **Juillard**, chef du Département des finances, de la justice et de la police;
- M. Gérard **Guenat**, maire de Porrentruy;
- Div Jean-Pierre **Badet**, représentant militaire de la Suisse auprès de l'OTAN, conférencier du jour;
- Br Philippe **Rebord**, cdt br inf 2;
- Col Romain **Seuret**, chef de l'EM li ter du Jura;
- Maj Damien **Scheder**, chef de la Section de la sécurité et de la protection de la population, rattachée à la Police cantonale;
- Lt col EMG Philippe **Bruhart**, cdt Place d'armes de Bure;
- Div Frédéric **Greub**, ancien cdt div camp 2, membre d'honneur SJO;
- Div Dominique **Juillard**, ancien attaché de défense à Paris et président de l'Association de la *Revue militaire suisse*;
- Col EMG Flavien **Schaller**, président de la Société des officiers du Valais romand;
- Maj Karim **Marti**, vice-président de la Société neuchâteloise des officiers;
- Plt Thomas **Landry**, président de la Société des officiers du Jura bernois;
- M. Jacques-Olivier **Riche**, président de la Société des artilleurs d'Ajoie;
- Cap Eddy **Comastri**, représentant de l'Association romande des fourriers;
- Cap Yan **Lapaire**, président ASSO, section Reconilier;
- Col Pierre **Christe**, ancien président de la Société cantonale bernoise des officiers et membre d'honneur SJO;
- Col Hervé **de Weck**, ancien rédacteur *RMS* et membre d'honneur SJO;
- Col Jean-François **Gnaegi**, président d'honneur SJO;
- Col EMG Pierre **Paupe**, col Charles **Socchi**, maj Béat **Leuenberger**, présidents d'honneur SJO;

- Col EMG Michel **Thiébaud**, ancien cdt Place d'armes de Bure et ancien président de la Fédération jurassienne de tir;
- Col Jean-Pierre **Guélat**, ancien cdt Place d'armes de Bure.

Se sont excusés :

- Madame Anne **Seydoux**, conseillère aux Etats;
- Monsieur Jean-Marc **Veya**, président de la délégation jurassienne à l'Assemblée Interjurassienne;
- Cdt C André **Blattmann**, chef de l'armée;
- Cdt C Dominique **Andrey**, chef Forces terrestres;
- Div Daniel **Roubaty**, cdt Formation supérieure des cadres de l'armée;
- Br Lucas **Caduff**, commandant de la Formation d'application de l'infanterie;
- Br Denis **Froidevaux**, cdt br inf mont 10;
- Lt col EMG Philippe **Brulhart**, cdt Place d'armes de Bure et chef du Centre d'instr au cbt ouest;
- Col EMG Hans **Schatzmann**, président de la SSO;
- Col Doris **Walther**, présidente de la Société des officiers des deux Bâle;
- Col EMG Philippe **Masson**, président de la Société vaudoise des officiers;
- Col EMG Thomas **Scheibler**, président de la Société fribourgeoise des officiers;
- Lt col Jean-Pierre **Pasquier**, président de la Société militaire du canton de Genève;
- Sgt Yves **Domont**, président de l'Association suisse des sous-officiers, section Porrentruy-Ajoie;
- Lt-col Serge **Bader**, Président de l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse;
- 34 membres de la SJO.

L'ordre du jour est accepté sans opposition.

## 2. Nomination des scrutateurs

Le plt Jean-Luc Eberlin et le plt Marcel Trummer sont désignés comme scrutateurs.

## 3. Approbation du PV de l'AG SJO 2010

Le PV, publié dans le *Bulletin SJO* N° 27, est accepté sans remarque ni question. Son auteur, le plt Patrice Wannier, est remercié.

## 4. Rapport du Président

La SJO se caractérise par ses publications consacrées à l'histoire militaire reconnues par ses sociétés-sœurs et notamment dans le monde du livre. Notre plaquette sur la fortification de la position-clé des Rangiers a connu un excellent succès : en deux mois, les 550 exemplaires étaient vendus. La plaquette a multiplié par cinq le nombre de visites au fortin d'infanterie du Chételat, propriété de la Fondation Patrimoine Militaire Brigade frontière 3. Le *Bulletin* permet à la SJO de se rappeler au bon souvenir d'environ 1600 personnes privées et entreprises dans et hors du Canton. Depuis son apparition en 1985, le tirage a été multiplié par cinq. Les publications de la SJO sont la meilleure carte de visite de notre Société, la liste figure sur le site Internet [militariahelvetica.ch](http://militariahelvetica.ch).

Le Président fait trois recommandations :

**1•** Souscrire à l'essai du col Hervé de Weck, *La Suisse peut-elle se défendre seule ?* Dans cette période d'incertitude concernant la stratégie de la Suisse, les missions l'existence de notre armée, c'est une question d'actualité. Dans cet essai, vous trouverez des pistes qui pourraient contribuer à soigner notre armée, aujourd'hui une malade gravement atteinte.

**2•** Participer le 30 avril à la 2<sup>e</sup> Journée nationale d'étude et d'histoire militaires qui aura lieu au Salon du livre à Genève. L'année der-

nière, près de 800 personnes ont suivi les différents exposés.

3• S'inscrire au colloque qui aura lieu le 22 octobre 2011 à Lucelle, sur le thème *Des deux côtés de la frontière : le Jura bernois, les régions françaises et alsaciennes avoisinantes pendant la Première Guerre mondiale*.

Nos effectifs se sont stabilisés à 164 membres, 5 jeunes officiers ont rejoint nos rangs. Nous enregistrons 8 nouveaux membres, 2 démissions et 1 décès. Pour régler les affaires courantes, le comité s'est réuni à quatre reprises. Je remercie très sincèrement tous les membres du comité pour leur engagement et leur soutien.

De sombres nuages persistent dans le ciel de notre armée et ils ne peuvent se dissiper à bref délai, car le traitement du Rapport sur la politique de sécurité, le Rapport sur l'armée a pris un grand retard. Le DDPS doit présenter d'ici à avril 2011, à la demande de la Commission de politique de sécurité du Conseil des Etats, différentes variantes d'effectifs de l'armée: 60000, 80000, 100000 et 120000 militaires. Pour chacune de ces variantes, il sera mis en évidence, la structure, l'armement et le profil des prestations de l'armée. Souhaitons que le débat aux Chambres débouche sur un effectif d'actif d'au moins 100000 militaires avec un budget de 5 milliards, comme le préconise notamment la SSO.

Le temps est venu que l'échelon politique décide du catalogue des prestations de l'armée, dans le domaine sécuritaire, des catastrophes naturelles, des engagements internationaux pour la paix et des engagements subsidiaires. Ce catalogue de prestations devrait ensuite déterminer les ressources financières et la structure de l'armée. En parallèle à ce débat, des initiatives sont lancées dont le but premier est d'affaiblir l'armée afin, à terme, de l'abolir. Le GSsA décidera le 17 avril prochain du lancement d'une initiative populaire pour abroger l'obligation de servir.

La votation du 13 février dernier sur l'initiative contre la violence des armes a été clairement rejetée par le peuple. «De cette dernière, je tire un enseignement. Dans notre Canton, moins on fait de campagne pour la cause de la défense nationale, meilleurs sont les résultats ou si vous préférez moins mauvais...» On pouvait attendre plus de 60 % de votes favorables à l'initiative! Malgré ses faibles moyens, la SJO a marqué sa présence avec une annonce et une lettre de lecteur.

### Admissions

- col Roland Jean-Richard, un ressortissant de Porrentruy, ancien de la Légion étrangère,
- cap François Kohli
- cap Michael Lüthi,
- plt Lionel Comment,
- plt Grégory del Torchio,
- plt Emmanuel Ouevray,
- lt Tizian Schmidlin,
- lt Yann Furrer,
- plt Pierre Hubleur.

### Démissions

- col Paul Choquart
- plt Didier Monnot

### Promotions

- au grade de lt col, le maj Fabien Kohler,
- au grade de maj EMG, le maj Edouard Vifian,
- au grade de plt, le lt Lionel Comment,
- au grade de lt, le sgt-chef Yann Furrer.

### Sont libérés de leurs obligations militaires

- le cap Alain Crelier,
- le plt David Maître.

## 5. Présentation des comptes 2010

Les comptes 2010 sont présentés par le plt Patrice Wannier.

### Produits

Cotisations encaissées	CHF	5275.00
Subvention cantonale	CHF	3000.00
Bulletin SJO	CHF	-861.70
Revenus des capitaux	CHF	111.65
Produits divers	CHF	978.28
Total produits	CHF	8503.23

### Charges

Assemblée générale	CHF	2488.00
Cotisation RMS	CHF	600.00
Cotisation SSO	CHF	1490.00
Frais adm. + divers	CHF	410.00
Frais CCP et bancaires	CHF	355.61
Prix SJO	CHF	-. -
Frais de ports	CHF	645.20
Frais divers	CHF	-. -
Activités	CHF	2486.40
Perte sur débiteurs	CHF	-. -
Total charges	CHF	8475.21

**Bénéfice de l'exercice** **CHF 28.02**

### Bilan au 31.12.2010

#### Disponibles

Caisse	CHF	-. -
CCP 17-50861-0	CHF	22366.12
UBS 226-39399962.0	CHF	17763.46
UBS 226-39399962.1 (votations)	CHF	3262.85
Total disponible	CHF	43392.43

#### Réalisable c/m terme

Débiteurs cotisations	CHF	990.00
Débiteurs Publications	CHF	286.00
Impôt anticipé	CHF	185.55
Total réalisable	CHF	1461.55

#### Compte de régulation

Actifs transitoires	CHF	-. -
<b>Total actif</b>	<b>CHF</b>	<b>44853.98</b>

#### Passif

Créanciers CHF 508.90

#### Compte de régulation

Passifs transitoires CHF 15758.25

#### Fonds propres

Capital CHF 28558.81

Bénéfice de l'exercice CHF 28.02

Total fonds propres CHF 28586.83

**Total passif** **CHF 44853.98**

#### Fonds Publications (hors bilan) au 31.12.2010

Solde au 01.01.2010 CHF 18082.35

Frais publication CHF -17408.00

Frais CHF -22.00

Intérêts CHF 33.05

Solde au 31.12.2010 CHF 685.40

#### A transférer

Frais du site SJO CHF -4991.95

Frais souscription 2009 CHF -1818.45

Interne 2009 CHF -1143.50

#### A recevoir

Plaquette « Rangiers » CHF 19474.15

« Gempen » CHF 29.00

« Au fil du temps » CHF 1184.00

Autres publications CHF 25.00

Total à recevoir CHF 12758.25

Solde effectif 31.12.2010 CHF 13443.65

Impôt anticipé CHF 144.90

## 6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été vérifiés par le maj Laurence Boillat et par le cap Eddy Comastri. Ce dernier donne lecture du rapport des vérificateurs, qui conclut à l'exactitude de la comptabilité et à l'excellent travail du caissier.

## Comité SJO

**Président**

**Vice-président**

**Secrétaire-caissier**

**Responsable des publications**

**Asseseurs Ajoie**

**Asseseurs Delémont**

**Asseseurs Franches-Montagnes**

col Jean-François Bertholet

vacant

plt Patrice Wannier

col Hervé de Weck

maj Edouard Vifian

plt Johann Perrin

maj Fabien Kohler

plt Pascal Docourt

maj Dimitry Queloz

maj Bernard Donzé

## 7. Approbation des rapports

Les rapports du Président et du Caissier sont acceptés à l'unanimité.

## 9. Cotisation 2011

La cotisation annuelle est maintenue à 50 francs, dont 15 francs vont au *Bulletin* SJO et 10 francs à la Société suisse des officiers.

## 10. Budget 2011

Le budget 2011 est présenté par le plt Patrice Wannier.

### *Produits*

Cotisations	CHF	5400.00
Subvention cantonale	CHF	3000.00
Bulletin SJO	CHF	100.00
Produits divers	CHF	200.00
<b>Total produits</b>	<b>CHF</b>	<b>8700.00</b>

### *Charges*

Assemblée générale	CHF	2300.00
Cotisation RMS	CHF	600.00
Cotisation SSO	CHF	1500.00
Prix SJO	CHF	1000.00
Coût des activités	CHF	1500.00
Frais administratifs	CHF	1800.00
<b>Total charges</b>	<b>CHF</b>	<b>8700.00</b>

Le budget, équilibré, est accepté à l'unanimité.

## 11. Activités SJO 2011

Les activités, dont la liste a été envoyée à chaque membre, sont présentées et commentées par le col Jean-François Bertholet, qui souhaite une bonne participation et se dit ouvert à toutes les propositions des membres de la Société.

## 12. Divers

Le ministre Charles Juillard s'adresse à l'assemblée en lui disant tout le plaisir qu'il a chaque année de venir prendre connaissance de l'évolution de la SJO et de conforter des contacts privilégiés. En préambule, il dit sa sympathie pour les Japonais frappés par un tsunami et une catastrophe nucléaire. Il s'interroge sur l'Afrique du Nord, principalement la Lybie, et la passivité de la Communauté internationale. «Où sont donc passés ces intellectuels bien pensants qui habituellement sont les premiers à critiquer les interventions militaires pour libérer les peuples, lorsque ce sont les Américains qui les assument?»

Il fait ensuite un survol des cinquante dernières années de la «grande muette helvétique». La réforme «Armée 61» était nécessaire pour répondre aux menaces de la Guerre froide; la «réforme Armée 95» devait améliorer la multifonctionnalité de notre système de défense et le rendre économiquement plus rationnel; la

réforme «Armée XXI» devait augmenter la multifonctionnalité, la modularité, la disponibilité échelonnée et l'interopérativité. Tout un programme! L'étape de développement 2008-2011 a mis l'accent sur l'appui subsidiaire aux autorités civiles. La capacité de défense militaire a encore été réduite, une adaptation normale vu la menace actuelle. Près d'un tiers des places d'armes vont être supprimées en Suisse. Celle de Bure est sous contrôle et toutes les mesures qui la concernent sont suivies de près au niveau cantonal. La réfection des casernes est planifiée. Les demandes du Canton du Jura sont entendues à Berne.

On redimensionne l'armée, mais aucune consultation n'a été menée avec les polices cantonales et le Corps des gardes-frontière. Les cantons n'ont pas été consultés à propos du Rapport sur l'armée.

A la suite de modifications désordonnées, que répondre à un jeune de 18-20 ans qui s'interroge sur son avenir militaire? En Suisse romande, la situation du recrutement est catastrophique. Année après année, il n'y a pas assez de place pour instruire tous les jeunes Romands appelés, ce qui entraîne un décalage avec le début de l'activité professionnelle et des études supérieures. Ce problème n'existe pas en Suisse alémanique. Faut-il parler de discrimination? Souvent, les jeunes romands font leur premier jour de service entre 24 et 26 ans. Bonne nouvelle toutefois: la jeunesse est volontaire, mais l'arrivée de nouveaux officiers n'est pas à attendre dans un proche avenir, leur nombre devrait même tendre à la baisse. La Société jurassienne des officiers continuera-t-elle longtemps à se bien porter?

Le brigadier Philippe Rebord enchaîne en se félicitant du résultat du vote sur l'arme à domicile. Depuis la chute du Mur de Berlin, le consensus en matière de défense s'est effondré en Suisse. La sécurité, c'est comme la santé. Quand on l'a, on ne s'en rend pas compte, mais quand on ne l'a plus, c'est généralement trop tard pour réagir.

Aujourd'hui, la politique de sécurité laisse sans réponse de nombreuses questions. Le Rapport sur l'armée devrait donner des réponses valables jusqu'à l'horizon 2020.

Avec quels moyens et dans quels laps de temps l'armée pourra réagir? Selon le Conseil fédéral, l'armée doit être en mesure, premièrement, de garantir en permanence le maintien de la compétence de défense, avec un système global qualitativement bon et quantitativement minimal. Deuxièmement, appuyer les autorités civiles lorsqu'elles manquent de moyens pour faire face à des situations extraordinaires. Une telle intervention, quasiment immédiate, justifie à elle seule la nécessité de l'arme au domicile du soldat. Troisièmement, appuyer des missions internationales pour la paix. Jusqu'en 2015, le budget de l'armée devrait être en moyenne de 4,4 milliards. Un tel plafonnement des dépenses exclut toutes possibilités de remplir ces trois types de missions. Il manque 1 milliard pour rétablir l'équilibre entre les prestations et les moyens. En sous-financement chronique, l'armée puise dans ses réserves et la maintenance de ses équipements en souffre.

Avec la proposition d'une réduction de 27% des collaborateurs, de 30% des places d'armes et de 22% des jours de services annuels, on ne peut plus parler de cosmétique mais d'une réforme de plus grande ampleur que la réforme «Armée XXI». Réduire les effectifs à 80000 hommes crée un grand danger pour l'intégration des minorités linguistiques. L'infanterie, qui représente aujourd'hui le 25% des effectifs, a besoin de 29 chefs de section romands par année. Avec 80000 hommes qu'en sera-t-il? Pourra-t-on encore parler d'ancrage régional et d'intégration des minorités? L'armée demeure un outil essentiel, la seule réserve stratégique dont nous disposons. Ces quatre dernières années, il y a eu annuellement 40 engagements d'aide en cas de catastrophe en Suisse et 1000 hommes engagés chaque jour au profit des communes et des cantons.

En Suisse, l'armée ne peut se passer des citoyens, de leur vitalité et de leur engagement. Sans le service obligatoire, on perdrait une des rares occasions qui obligent les citoyens d'origines, de cultures, de langues et de religions diverses à collaborer, à s'entraider et à partager. Pester contre les corvées est aussi un élément fédérateur dans une société aussi hétérogène que la nôtre. Dans une société de plus en plus individualiste, il y a un très gros déficit de contacts.

Aucune politique de sécurité n'a de valeur sans un consentement national, sans l'adhésion des concitoyens. Tant que l'armée restera pour beaucoup synonyme de coût, de gaspillage et pas de valeur ajoutée pour la sécurité de ce pays, donc de prospérité pour tous, il faudra sans cesse se battre pour rappeler ce qui a fait la Suisse et ce que l'armée a fait pour sa cohésion, sa sécurité et son bien-être. S'en prendre à notre armée de milice c'est commencer à déconstruire la Suisse.

### 13. Exposé du divisionnaire Jean-Pierre Badet

Le divisionnaire Jean-Pierre Badet, conférencier du jour, dont les racines se trouvent à Freigécourt, est représentant militaire de la Suisse auprès de l'OTAN à Bruxelles et conseiller militaire de la Mission suisse auprès de l'Union européenne. C'est un *poste avancé*, un interface entre le commandement de l'armée et la conduite des opérations de l'OTAN, qui, en mars 2011, impliquaient 150000 militaires sur trois continents. C'est également un poste qui permet d'observer proactivement l'évolution des armées de l'Alliance.

Jean-Pierre Badet permet à ses auditeurs de jeter un « coup d'œil dans son atelier » de trois personnes (son collègue allemand en dirige cent cinquante !). A l'OTAN, les décisions sont prises à l'unanimité des Etats-membres... Pendant la Guerre froide, l'Alliance disposait d'un



Assemblée générale 2011 de la SJO (salle du Conseil de ville de Porrentruy). De gauche à droite, le brigadier Philippe Rebord, Gérard Guenat, maire de Porrentruy, Raphaël Schneider, vice-président du Parlement jurassien, le divisionnaire Dominique Juilland.



*Le divisionnaire Jean-Pierre Badet.*

certain nombre de divisions; aujourd'hui, elle ne possède que des états-majors de force qui coiffent, en cas de crise, les troupes fournies

par des Etats-membres qui restent souverains. Ils acceptent ou non d'en mettre à disposition pour un temps donné. Voilà qui explique des lenteurs et des adaptations, lorsqu'un contingent national est retiré. Des informations-clés au moment où des avions de combat occidentaux interviennent *enfin* dans l'espace aérien libyen!

Avec le Partenariat pour la paix et l'*Euro-Atlantic Partnership Council*, l'armée suisse peut, sans porter atteinte à la neutralité du pays, coopérer d'une manière flexible, en fonction de ses objectifs et de ses intérêts, améliorer son savoir-faire, apporter des réponses aux menaces, aux défis globaux d'aujourd'hui et de demain. Il y a là, vraisemblablement, un point de départ pour une conception de défense, nouvelle et élargie, qui aiderait notre armée à retrouver sa raison d'être et sa crédibilité...

Le secrétaire SJO  
*Plt Patrice Wannier*

# MRP SA

## Manufacture de boîtes de montres

Route de Courgenay 40  
CH-2942 ALLE  
direction@mrp-sa.ch

Tél. 032 471 14 14  
Fax 032 471 26 91  
www.jjc.ch/mrp

# « Politiquement correct »

Col Hervé de Weck

*« Pas un jour ne se passe sans que la presse romande ou régionale ne fasse l'éloge des dispositions de l'initiative populaire « Pour la protection face à la violence des armes » et donne voix à ceux qui lui sont favorables par le biais d'articles ou d'éditoriaux. La presse se borne à brosser un tableau caricatural des sociétés de tir en leur donnant un caractère folklorique et hors du XXI<sup>e</sup> siècle. Pas un mot sur le sport. Pas un mot sur le rôle social des sociétés de tir dans nos villages. Pas un mot sur la formation des jeunes à un sport de concentration et d'adresse. Pas un mot enfin sur la passerelle trans-générationnelle qu'est une société de tir où le grand-père côtoie son petit-fils, car le tir est un sport qui se pratique de l'adolescence au troisième âge.*

*La liberté de la presse est un droit fondamental constitutionnel. Que devient cette liberté lorsque ceux qui en bénéficient sont prisonniers de leurs idées et de leurs préjugés ? Dans un tel contexte, notre presse régionale et romande se positionne au même niveau que la presse étatique inféodée à un régime totalitaire<sup>1</sup>. »*

Ce problème rappelle les treize thèses de Jean-Yves Le Gallou sur les médias en France. S'il existe des journalistes intelligents, cultivés et courageux, ils sont de plus en plus rares et les créneaux qui leur sont laissés de moins en moins nombreux. Le bobard s'est développé dans deux directions : le bobard de presse et le

bobard de guerre. Les deux ne sont pas incompatibles, mais le premier relève de la guerre idéologique. Les médias mentent au nom du politiquement correct.

1. *La presse est de moins en moins libre.*
2. *Le système médiatique est aux mains de grands oligarques.*
3. *Les grands médias ne donnent pas le point de vue du peuple, ils défendent les intérêts de la superclasse mondiale.*
4. *Les grands médias ne dépendent pas de leurs lecteurs mais de la publicité.*
5. *Les journalistes, à de rares exceptions près, ne sont pas des intellectuels libres mais des salariés précaires, c'est-à-dire dépendants de leurs employeurs et soumis au conformisme dominant de leurs confrères.*
6. *Les médias ne sont pas un contre-pouvoir ; ils sont le pouvoir : le pouvoir sur les esprits.*
7. *Les médias ne sont pas pluralistes.*
8. *Les médias dans leur ensemble sont les vecteurs d'une seule et unique idéologie.*
9. *Les médias parlent (...) de plus en plus un mélange de novlangue et de sabir anglo-saxon.*
10. *Les médias imposent un triple déni : déni de débat, déni de réalité, déni de cohérence.*

<sup>1</sup> Lettre de lecteur, datée du 11 février 2011, adressée par le président de la Fédération des sociétés de tir du district du Locle aux rédactions de *L'Express* et de *L'Impartial*.

11. *La désinformation n'est ni accidentelle, ni marginale, elle a un rôle central.*
12. *Les grands médias établissent une forme de tyrannie nouvelle : la tyrannie médiatique.*
13. *Les médias imposent les dogmes du Politiquement correct, ce qui empêche tout changement politique réel.*

Dans son livre, *Le modèle occidental. Naissance et mise en cause. 1492-2001*<sup>2</sup>, Philippe Richardot analyse le *politiquement correct* apparu dans les années 1980, alors que Ronald Reagan et les conservateurs sont au pouvoir. Il se développe sous Bill Clinton et s'étend à l'Europe en commençant par le Royaume-Uni.

Outre le discours et l'action politique, le *politiquement correct* est relayé par les médias, le monde du spectacle, la publicité. Il agit par autocensure ou par procès selon le juridisme agressif du monde anglo-saxon. La moindre atteinte à ses principes est affaire de procès ou de manifestations, mais les attitudes qui fixent le plus l'ire des *politiquement corrects* sont le harcèlement sexuel, les actes racistes et les atteintes à l'environnement.

L'idéologie du *politiquement correct* ne vient ni de penseurs, ni de la masse mais des associations de minorités et de la gauche radicale américaines. Elle fait la promotion des noirs, des latino-américains, des amérindiens, laisse de côté les asiatiques et culpabilise les blancs. Elle fait aussi la promotion du féminisme et de l'homosexualité. Toutes ces minorités veulent et obtiennent des droits spéciaux tout en modifiant la vision du monde. Certaines écoles afro-américaines enseignent que Christophe Colomb était noir. Un féminisme sourcilieux exige de féminiser les termes ; en France le gouvernement Jospin, après 1995, officialise ce type de comportement linguistique qui était assimilé

auparavant à des maladroites d'analphabètes. La *novlangue* du 1984 d'Orwell devient réalité. Le *politiquement correct* est issu également de l'extrême-droite américaine ultralibérale qui prône un individualisme anti-étatique et dont l'idéal se retrouve dans bien des films américains depuis les années 1970, avec le schéma « le héros contre le système ».

Le *politiquement correct* est multiculturel, communautariste, tiers-mondiste, écologiste, féministe, homophile, individualiste, anti-occidental, partiellement anti-américain et intolérant. Le journaliste américain Edward Behr, qui est le premier à avoir étudié cette idéologie déclare : « *Les priorités se sont déplacées, parfois de façon caricaturale : la menace du tabac semble aux militants des années 1990 presque aussi grave que celle du communisme international dans les années 1950, et les nombreuses victimes de la political correctness, si excessive dans le monde universitaire américain, parlent avec raison de l'arrivée en scène d'un nouveau maccarthysme de gauche, tout aussi insidieux mais beaucoup plus difficile à combattre.* »

Sont condamnés en bloc la pollution, le racisme, la xénophobie, le *Dead White Male* (l'homme blanc mort) mais pas la guerre juste. Pendant la guerre du Kosovo (1999) contre la Serbie en faveur de la minorité kosovare, le général US Wesley Clark donne, bombes à l'appui, le programme géopolitique du *politiquement correct* : « *Il ne doit plus y avoir de place en Europe pour les peuples non métissés. Les peuples non mélangés appartiennent aux idées périmées du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour passer au XXI<sup>e</sup> siècle, il ne doit plus exister que des États multiethniques.* »

H. W.

<sup>2</sup> Paris, Economica, 2007, pp. 168-169.



**MA BANQUE**

C'est la solution pour la construction de mon avenir.  
Toujours disponible, toujours à mes côtés.



# Avoir pour soi l'histoire

Serge Halimi

**Le 6 juin 2009, le président Barack Obama prononce un discours célébrant le débarquement en Normandie, et plus largement la victoire des alliés contre les nazis. Il consacre quatorze mots aux « Russes qui essuyèrent certaines des pertes les plus lourdes sur le front de l'Est ». C'est là-bas en effet que se trouvaient 165 divisions allemandes, les meilleures, contre 76 engagées sur le front de l'Ouest.**

Les lycéens français, britanniques, américains n'entendent pas souvent parler de la bataille de Kursk (juillet-août 1943). Elle impliqua pourtant 4 millions d'hommes, représenta le vrai tournant de la guerre et se conclut par le triomphe des armées soviétiques, qui tuèrent ou blessèrent 500 000 soldats allemands au prix de pertes encore plus lourdes. Presque au même moment, 6 000 Anglo-Américains mouraient lors de la campagne de Sicile. Et 60 000, pendant la totalité de l'année 1943.

Mémoire et histoire ne cessent de diverger. Hollywood aidant, on imaginera bientôt que Berlin fut conquis par les Américains. En août-septembre 1944, un institut de sondages demandait à des Parisiens dont la ville venait d'être libérée quel pays avait le plus contribué à la victoire. Verdict : l'Union soviétique, 61 % ; les Etats-Unis, 29 %. Soixante ans plus tard, le même institut pose la même question aux Français. Cette fois, ils répondent : les Etats-Unis, 58 % ; l'Union soviétique, 20 %. Décennie après décennie, la cote de l'Armée rouge n'a cessé de baisser... Le camp qui a gagné la Guerre froide a également remporté la guerre des mémoires. Histoire et pouvoir ont partie liée.

Qu'avons-nous donc appris de ce XX<sup>e</sup> siècle qui ne cesse de se réagencer dans nos têtes ? Au départ, l'essor du syndicalisme, la puissance du rationalisme et le développement des sciences laissaient entrevoir une percée de la démocratie politique, le déclin des empires et la marche vers l'égalité. Cent ans plus tard, l'oligarchie campe solidement dans les palais gouvernementaux ; la fin des empires coloniaux a enfanté de nouveaux rapports de dépendance ; l'écart entre la fortune de Bill Gates et celle d'un de ses jardiniers a fort peu à envier à celui qui séparait le train de vie de Louis XVI de celui d'un paysan dictant son cahier de doléances.

Doit-on en conclure que rien n'a été accompli ou que tout est à refaire ? Ni l'un ni l'autre : le XX<sup>e</sup> siècle ne se résume pas à sa conclusion apparente. Au fil des ans, une de ses pages revient en mémoire, une autre s'efface. Et des grandes tendances se dessinent, pas nécessairement politiques (urbanisation, santé, religions, course aux énergies). Au total, l'atlas *Histoire critique du XX<sup>e</sup> siècle* tend à contrarier le discours presque totalitaire qui célèbre la victoire définitive de la démocratie libérale et du capitalisme mondialisé. Décisif, l'enjeu nous invite à rétablir certains faits, ressusciter des chapitres oubliés, engager à notre tour la bataille intellectuelle. Pour avoir vécu le Front populaire au milieu d'ouvrières en lutte, la philosophe et militante Simone Weil l'avait mesuré : « C'est quelque chose quand on est misérable et seul que d'avoir pour soi l'histoire. » Sans le souvenir de ces moments incandescents au cours desquels des peuples pensèrent l'impensable, et, parfois, renversè-

rent l'irréversible, la « foule esclave » de ceux qui n'avaient que leur travail pour capital eût été condamnée à « serrer les dents. Tenir. Comme un nageur sur l'eau. Seulement avec la perspective de nager toujours jusqu'à la mort. »

Rédigés par les vainqueurs de l'heure, les manuels d'histoire semblent encourager les peuples à « serrer les dents ». Dormez en paix, suggèrent-ils, souffrez en silence, oubliez Commune de Paris, Longue Marche, Brigades internationales, Rosa Parks, luttes anticoloniales... S'adressant à « tous ceux qui ne voient à nouveau que défauts à notre démocratie libérale », un éditeur réactionnaire les mettait en garde il y a plus de dix ans déjà : « Les deux calamités du siècle – la fasciste comme la communiste – montrent que les sorties hors système débouchent volontiers sur des marécages funèbres. » Autant dire que nos options se résumeraient à capitalisme ou cimetière. Cette version bourgeoise de l'avenir en rappelle paradoxalement une autre, que le régime cubain martèle depuis cinquante ans : « Le socialisme ou la mort ». Un jour qu'il s'adressait aux compagnons de route du Parti communiste français, Albert Camus les a qualifiés de « censeurs qui n'ont jamais placé que leur fauteuil dans le sens de l'histoire. » Ce sens ayant changé, d'autres censeurs les ont remplacés. Puisque le fond de l'air n'est plus rouge.

Il y a quatre ans, justement, la région de Shanghai récrivait ses manuels d'histoire : dynasties, invasions et révolutions cédèrent le pas à l'étude des technologies, des coutumes et de l'harmonie sociale. « L'histoire n'appartient pas aux empereurs et aux généraux, mais au peuple », expliqua, référence à Fernand Braudel à l'appui, l'un des universitaires ayant conçu ces nouveaux programmes. La coïncidence voulut néanmoins que le désir du peuple épousât exactement celui des deux dirigeants chinois,

MM. Jiang Zemin et Hu Jintao, qui avaient fait de la « société harmonieuse » dans un régime de parti unique leur idéal politique. Mais puisqu'on les incite également à mieux connaître les cultures étrangères, les jeunes de Shanghai n'auront qu'à lire *La Condition humaine* d'André Malraux. Ils y découvriront qu'avant de devenir harmonieuse leur ville passa à la postérité comme celle où, après un soulèvement ouvrier raté, on avait jeté des insurgés communistes dans des chaudières de locomotives.

De cela, le Texas, lui, ne saura sans doute rien. Compte tenu de l'importance démographique de cet Etat, le plus peuplé du pays après la Californie, aucun éditeur ne souhaite renoncer à un tel marché ; ses programmes scolaires orientent ainsi l'ensemble de l'éducation américaine. Au Texas, donc, les autorités éducatives (élues et conservatrices) ont décidé en mars dernier que l'étude des politiques sociales lancées dans les années 1960 aux Etats-Unis (*Great society* de Lyndon Johnson) devrait dorénavant « analyser tous les effets pervers » de ces réformes progressistes. Les auteurs de livres scolaires ont également pour instruction de remplacer le mot de *capitalisme* par ceux de *libre entreprise*. Les pays démocratiques aiment se gausser du révisionnisme historique – photos retouchées, textes purgés – des régimes autoritaires. Mais cette directive-là est presque passée inaperçue.

On ne doit pas s'en étonner. « La mémoire, nous rappelle l'historien britannique Eric Hobsbawm, n'est pas tant un mécanisme d'enregistrement qu'un mécanisme de sélection » permettant de « lire les désirs du présent dans le passé. » Autrement dit, à mesure que le présent nous accompagne, l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle continue...

S. H.

# Rayonnement électromagnétique, une faille sous-estimée dans la protection des données

*Richard Weber*

**Nous utilisons quotidiennement des appareils électriques et électroniques et attendons qu'ils remplissent toujours leurs services à notre pleine satisfaction. Mais seul un petit nombre d'utilisateurs est conscient du fait que chaque système électrique émet également de l'énergie électromagnétique indésirable et peut être influencé par ce biais. Si le rayonnement perturbateur transporte aussi des informations sur les données qui viennent d'être traitées, on parle d'émission compromettante, une fuite d'informations dangereuse utilisée de manière privilégiée pour le vol de données<sup>1</sup>.**

Les perturbations électromagnétiques peuvent avoir des sources naturelles comme les éclairs, l'activité solaire, le rayonnement cosmique ou des origines techniques telles que les émetteurs radio, les lignes à haute tension, le champ magnétique des écrans cathodiques situés à proximité. Cette perturbation par influence électromagnétique se manifeste souvent comme une simple gêne anodine, par exemple quand la réception radio est perturbée par des grésillements. On connaît toutefois des cas où de telles perturbations ont causé des dysfonctionnements sérieux. C'est ainsi qu'une situation critique de sécurité s'est produite il y a quelques années dans un aéroport des Etats-

Unis quand un système de communication important a été brouillé par la caisse enregistreuse électronique d'un supermarché situé à un mile de distance. Un autre exemple moins dramatique est celui des briquets piézoélectriques qui ont permis pendant un certain temps d'ouvrir les barrières des parkings payants. La problématique des influences électromagnétiques indésirables fait partie du champ de la compatibilité électromagnétique (CEM), un vaste domaine exigeant qui revêt aujourd'hui une grande importance pour la conception, la réalisation et le contrôle d'appareils et systèmes électroniques. Pour assurer une interaction optimale entre des appareils de divers fabricants, les produits doivent respecter les spécifications formulées dans des normes de CEM valables au niveau international.

## **Des points faibles dans la construction qui laissent filtrer des informations**

Les émissions compromettantes sont une forme spéciale de rayonnement électromagnétique qui produit une fuite d'informations inattendue. Elles se propagent pour l'essentiel de deux manières : dans l'atmosphère et par câble. Une cause de rayonnement indésirable découle la

<sup>1</sup> Article paru dans *Cryptomagazine* 2/2011.

plupart du temps d'une construction défectueuse du boîtier, qui n'arrête pas – ou en tout cas pas suffisamment – les champs électriques ou magnétiques émis par l'électronique. Même avec des boîtiers métalliques, il faut prendre des mesures spéciales de construction pour obtenir un blindage fiable: un boîtier n'est étanche du point de vue électromagnétique que s'il joue parfaitement le rôle de la cage de Faraday.

De plus, un appareil destiné à la technique de l'information possède en général des connecteurs de câble pour l'alimentation ou diverses lignes de signal ou de commande. Ce sont là encore des points faibles en matière d'émissions compromettantes. Des connexions insuffisamment filtrées laissent fuir de l'énergie électromagnétique qui s'échappe directement par le câble connecté ou par rayonnement en utilisant le câble comme antenne. Toute personne qui a la possibilité d'intercepter de tels signaux est en mesure de lancer une opération de mise sur écoute.

## **L'écran du PC: un risque d'écoutes**

Dans un système informatique, le plus grand point faible en matière de perte d'informations est l'écran. Cela découle en premier lieu du mode de fonctionnement des écrans actuels du commerce, qui dépendent d'un signal vidéo haut débit envoyé par la puce graphique pour l'affichage des informations traitées par l'ordinateur. Un tel signal vidéo peut être exploité avec une méthode de réception similaire à celle utilisée dans la technique télévisuelle. L'information affichée sur l'écran d'un ordinateur de bureau n'est soumise en règle générale qu'à des modifications lentes, car l'écriture et la lecture d'un document prennent un certain temps. Il en résulte que le même signal vidéo est régulièrement renvoyé à l'écran à de très courts intervalles. L'offre de matériel compromettant en est ainsi multipliée. Une fois capté et enregistré, un tel signal peut être analysé par

des procédés de calcul de moyenne ou d'autres méthodes statistiques plus poussées. Cela permet d'augmenter considérablement la sensibilité du système d'écoute, de sorte que des signaux très faibles et mêlés à des interférences perturbatrices peuvent finalement être encore écoutés et analysés avec succès.

## **Un progrès pour la santé mais toujours insuffisantes du point de vue des écoutes**

Une grande importance a été accordée au rayonnement des écrans cathodiques, toutefois surtout au regard des effets négatifs possibles sur la santé des utilisateurs. On sait aujourd'hui que de tels écrans recèlent un risque considérable en ce qui concerne les émissions compromettantes. Suite au triomphe des écrans plats face aux anciens écrans cathodiques, peut-on supposer que la nouvelle technologie a surmonté les faiblesses de la génération précédente? La réponse est oui et non. Les questions sur les effets négatifs du rayonnement de l'écran sur la santé sont devenues sans objet pour des raisons technologiques. Par contre, la nouvelle technologie n'a apporté absolument aucun progrès en matière d'émissions compromettantes.

Sur cette génération de moniteurs également, il faut recouvrir la dalle d'une couche très conductrice pour que le boîtier de l'écran confine l'énergie électromagnétique de sorte qu'aucune information à protéger ne puisse s'échapper. Un tel blindage est très difficile à réaliser du point de vue technique et très coûteux si l'on veut à la fois conserver une bonne qualité d'image et obtenir un fort effet de blindage.

## **La fibre optique pose de nouveaux jalons**

Dans les télécommunications, on note une tendance ininterrompue à l'augmentation des

vitesses au niveau du traitement et de la transmission de données. Cela est rendu possible par les progrès continus vers de plus petites structures dans la technologie des semi-conducteurs et la diffusion toujours plus importante des câbles à fibres optiques. Les systèmes de transmission à des vitesses de 10 Gbit/s sont déjà très répandus aujourd'hui. Et les choses continueront à évoluer dans le même sens.

La technologie des câbles à fibres optiques apporte d'énormes avantages dans le domaine de la compatibilité électromagnétique. La fibre optique convient parfaitement pour concentrer sous forme d'ondes lumineuses l'énergie physique utilisée pour la transmission de l'information et la diriger exactement là où l'on en a besoin. Les effets électromagnétiques indésirables peuvent ainsi être exclus en grande partie.

Mais même dans les systèmes utilisant la technologie de la fibre optique, les données sont traitées et préparées sous forme électronique.

Ce qui fait resurgir certains des problèmes bien connus relatifs à la compatibilité électromagnétique. Il est donc nécessaire de tenir tout autant compte des émissions compromettantes lors de la construction d'un appareil de chiffrement doté d'interfaces pour câble à fibres optiques. Le flux lumineux du signal de sortie côté émission, qui est modulé par les données chiffrées (*signal noir*), peut contenir une petite partie de modulation provenant des données en clair (*signal rouge*). Nous parlons dans ce cas de *diaphonie rouge-noire*.

Il est très coûteux et difficile d'apporter la preuve qu'un appareil de chiffrement à interface optique est dépourvu de *diaphonie rouge-noir*. Cela suppose un équipement de laboratoire ultramoderne et des connaissances théoriques approfondies, telles que Crypto AG les possède et les met en œuvre avec succès depuis des années dans la construction d'appareils anti-rayonnement.

R. W.



**buwaprint.ch**

t-shirts & caps & ++

Rue Père Carré 12  
Develier

**T-shirts et + pour**  
**-entreprise**  
**-société**  
**-club**



**les meilleurs prix grâce**  
**à un équipement moderne**  
**032 423 57 27**

Prévoyance individuelle pour un  
*avenir serein*

Prenez en main votre prévoyance. Et le plus tôt sera le mieux. Constitution de patrimoine, économies d'impôts, financement d'un logement en propriété ou protection contre les risques, nos solutions de prévoyance vous permettent de construire votre avenir sur une base solide. Nous nous réjouissons de vous conseiller.

UBS SA  
Rue de l'Avenir 5, 2800 Delémont  
Rue du Jura 11, 2900 Porrentruy

*Nous n'aurons pas de répit*



[ubs.com/prevoyance](https://ubs.com/prevoyance)

# « Stuxnet » fait entrer le piratage dans une autre dimension

**Dans l'avenir, le champ de bataille ne concernera plus seulement les airs, les mers et la terre mais aussi le cyberspace. Depuis quelques années, le piratage informatique fait partie de la panoplie des armes que l'on peut utiliser contre un autre Etat. Tel a été le cas en 2008, lors de guerre russo-géorgienne. Des sites gouvernementaux géorgiens ont été attaqués par des requêtes multiples, provoquant ainsi leur mise hors service.**

Rendre inopérant des serveurs Internet en les saturant n'a finalement qu'un intérêt limité, même si cela peut désorganiser ponctuellement l'économie d'un pays, comme par exemple celle de l'Estonie, en 2007. Le vol de renseignements, à l'image de ce qu'a connu, il y a deux ans, l'armée américaine est un autre aspect, non moins intéressant, des opérations dans le cyberspace.

Mais le fin du fin reste la capacité à paralyser un réseau électrique ou à pirater les infrastructures industrielles d'un pays. C'est une crainte exprimée notamment dans le dernier *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* en France, un scénario qui a fait l'objet d'une simulation par un centre d'études politiques indépendant outre-Atlantique en février 2010.

Pour l'instant, aucun cas d'une telle attaque n'a été recensé. Jusqu'à l'apparition du virus informatique *Stuxnet*. Selon le *Financial Times*, qui a révélé son existence le 24 septembre 2010, ce vers ciblerait des logiciels élaborés par Siemens et utilisés pour contrôler des composants industriels, par exemple des valves. En clair, il s'agit de prendre le contrôle d'ordinateurs afin de provoquer des dysfonctionnements au

sein d'installations industrielles, voire de les détruire, entre autres en faisant exploser une chaudière. Cela constitue une première.

Concrètement, *Stuxnet* se propage dans des systèmes informatiques industriels via une clé USB, en exploitant des failles dites *Zero days*, qui n'ont pas été encore identifiées. Une fois installé, le virus reste caché dans le système. Lorsqu'il a pris le contrôle de l'automate de programme industriel, il peut ensuite envoyer de nouvelles instructions aux équipements quand certaines conditions sont réunies. Cerise sur le gâteau, *Stuxnet* peut être mis à jour via un module *peer-to-peer*.

L'Iran serait le pays le plus atteint par *Stuxnet*, puisqu'au moins deux tiers des machines infectées s'y trouveraient. Cela donne à penser qu'une cyber-offensive vise le pays des mollahs, en particulier son programme nucléaire. L'hypothèse d'une attaque des systèmes informatiques de la centrale nucléaire de Bouchehr, inaugurée l'été dernier, a été avancée. Selon les autorités iraniennes, même si le chargement du réacteur a pris du retard (officiellement, pour des problèmes de météorologie et sécurité), seuls quelques ordinateurs appartenant à des employés auraient été infectés. L'installation ne fonctionne pas avec des programmes conçus par Siemens.

Une autre piste évoque une attaque contre l'usine d'enrichissement d'uranium de Natanz, qui aurait connu quelques difficultés en 2009, année à partir de laquelle *Stuxnet* aurait commencé à se propager. Cela expliquerait la démission, dans des conditions restées mystérieuses, du patron de programme nucléaire



Un site de traitement de l'uranium en Iran, photographié par un satellite en 2005.

iranien, Gholamreza Aghazadeh. Téhéran accuse « des ennemis étrangers d'avoir créé le virus » et parle de « guerre électronique déclarée par l'Occident contre l'Iran ».

*Stuxnet* n'est pas un programme malveillant développé par de brillants amateurs dans un garage. Pour la société spécialiste de la sécurité informatique Symantec, le virus aurait été conçu par cinq à six personnes pendant au moins six ans. Pour Eugene Kaspersky, le concepteur de l'anti-virus du même nom, « une attaque de ce type ne peut être conduite qu'avec le soutien et le financement d'un Etat ». Les regards se tournent donc vers Israël. D'une part parce que l'Etat hébreu, hostile au programme nucléaire iranien dont un faisceau d'indices montrent la nature militaire, considérerait le sabotage comme un moyen de le perturber. D'autre part, il a développé des capacités en matière de piratage informatique. A la fin des années 1990, le Shin Bet a réussi à pirater les systèmes de contrôle et de communication, *Supervisory Control and Data Acquisition* (SCADA) du dépôt de gaz Pi Gliot, situé au

nord de Tel Aviv qui a été visé, en 2002, par une tentative d'attentat qui aurait pu, si elle avait réussi, être très meurtrière.

L'idée de pénétrer à l'intérieur du système du dépôt, à des fins de contrôle de routine, en a fait germer une autre. Le virus *Stuxnet* pourrait en être la conséquence car, depuis dix ans, Israël s'intéresse de près aux moyens offensifs dans le cyberspace. Ils permettraient d'obtenir des résultats tout aussi importants qu'un raid aérien ou pourraient lui créer des conditions favorables, comme cela a été le cas pour celui de septembre 2007, visant une installation probablement nucléaire en Syrie.

Si la thèse est séduisante, il subsiste quelques points d'ombre qui invitent à la prudence. Les installations industrielles iraniennes n'ont pas été les seules à avoir été infectées par *Stuxnet*. D'après les spécialistes de la sécurité informatique, d'autres cas ont été recensés en Inde, en Indonésie et aux Etats-Unis. Ces derniers ont également lancé une traque contre ce logiciel malveillant.

# Des armes nucléaires pour éteindre des puits de pétrole !

Dans une interview accordée le 26 juillet 2010 au quotidien russe *Ogoniok*, Maxime Chingarkine, conseiller scientifique pour la présidence russe, estime que BP n'a pas mis en œuvre les moyens les plus efficaces pour stopper la marée noire dans le golfe du Mexique en 2010. Selon lui, la compagnie voulait absolument sauver son puits. En juin 2010, une délégation russe, dirigée par Maxime Chingarkine, s'est rendue aux Etats-Unis afin de faire part de méthodes soviétiques dans la lutte contre la marée noire.

**Ogoniok :** *A en croire certaines rumeurs, vous auriez suggéré aux Américains d'employer une bombe nucléaire pour étouffer le puits endommagé.*

**Maxime Chingarkine :** Bien sûr que non. Il est vrai que l'URSS a utilisé des explosions nucléaires pour éteindre des puits de gaz en feu. En 1966 par exemple, cette technique avait été employée près de Boukhara, en Ouzbékistan, puis en 1972 au Turkménistan. Au début des années 1980, non loin du village de Kamyziak, dans la région d'Astrakhan, on avait carrément procédé à une série de 15 explosions nucléaires. Mais il s'agissait de puits de gaz, et non de pétrole. Avec le gaz, impossible d'éteindre un incendie, on ne peut pas non plus s'en approcher, à cause de l'intense chaleur dégagée. Dans ces cas-là, la seule solution est une explosion qui ébranle le terrain et obstrue le puits. Utiliser des explosifs classiques est très complexe et très cher, puisqu'il faut déployer une puissance d'environ 20 kilotonnes, soit 20000 tonnes de trinitrotoluène [TNT]. Cela représente plusieurs convois ferroviaires pleins d'explosifs. C'est pour cela que le nucléaire

avait été choisi. Mais dans le golfe du Mexique, la situation n'a rien à voir. Nous suggérons donc des explosifs normaux.

*Vous considérez qu'il est techniquement possible d'acheminer les quantités nécessaires sur zone ?*

Il n'en faudrait pas tant que ça. Il existe deux approches : soit forer un puits parallèle à une centaine de mètres et y disposer les explosifs de façon à provoquer une onde de choc qui va permettre d'obstruer le puits endommagé. Sinon, on peut placer les explosifs directement dans celui-ci. Si on introduit la charge dans la cavité, on peut faire s'écrouler toute la voûte du forage et ainsi stopper la fuite. C'est tout à fait réalisable, des ingénieurs peuvent aisément faire les bons calculs, à condition de disposer des données concernant le gisement : profondeur et diamètre du puits, caractéristiques géologiques du lieu. Une fois ces indications rassemblées, il est assez facile de déduire la puissance requise pour l'explosion.

*Mais personne n'a jamais rien tenté de pareil ?*

Non. Jusqu'à ces derniers temps, on mettait en doute la nécessité même de ce genre d'opération. Les compagnies pétrolières estiment que les moyens mécaniques existants permettent de prévenir tout type d'accident, mais aujourd'hui on se rend compte qu'un puits de secours préalablement bourré d'explosifs aurait pu résoudre quasi instantanément ce problème de fuite, et économiser des moyens énormes. La facture pour remédier aux dégâts causés dans le golfe du Mexique se monte déjà à plusieurs milliards de dollars, tandis que creuser un puits

à explosif dès le départ pour les cas d'urgence n'aurait pas coûté plus d'un million.

*La Russie a-t-elle déjà fait appel à cette méthode ?*

L'industrie pétrolière russe est terrestre, pas sous-marine, et une fuite n'est dès lors pas considérée comme une grosse catastrophe. Il ne faut que quelques heures pour résoudre le problème. Le matériel nécessaire est amené sur place, installé, et le pétrole pompé tranquillement. Nos projets *offshore* ne sont pas nombreux. Celui de l'île de Sakhaline n'est pas encore exploité, et l'expérience développée dans la Caspienne à l'époque soviétique n'est pas applicable à un puits de grande profondeur. Nos spécialistes travaillaient par quelques centaines de mètres de fond, tandis qu'avec la plateforme de BP, on est à 4 kilomètres, ce qui change tout. Les gigantesques quantités d'eau fragmentent le pétrole qui s'échappe. De plus, quand on parle d'une fuite de 1000 tonnes, on oublie toujours de préciser la physique du phénomène : ce pétrole mélangé à l'eau voit son volume multiplié par cinq. C'est-à-dire que pour tout absorber, il faudrait plus que tous les tankers que compte à ce jour la planète.

*Quels risques auraient ces explosions pour l'environnement ?*

Nous parlons d'une explosion classique, non nucléaire. A grande échelle, elle passerait inaperçue, mais localement, elle aurait des répercussions, c'est inévitable. Cependant, vu les travaux déjà effectués dans cette zone, sans même parler des milliers de barils de pétrole qui s'échappent dans les fonds marins, il est clair que le biotope est déjà complètement ravagé. Les conséquences d'une explosion ne seront ressenties en surface que comme une banale houle.

*Avez-vous rencontré des représentants de BP aux Etats-Unis ?*

Non. Nous avons eu des entretiens avec des politiciens, des membres d'associations de citoyens et d'organisations écologistes. Ces gens réfléchissent à nos propositions, mais je pense que BP fera tout pour qu'elles ne soient pas retenues. Celles-ci impliquent de nouvelles dépenses. Il faut acheminer du matériel de forage, réaliser un puits, acheter des explosifs. En outre, je reste persuadé qu'ils espèrent pouvoir reprendre un jour l'exploitation de ce puits. En tout cas, pour l'instant, ils font tout pour le sauver.

# Les Soviétiques ont-ils vraiment perdu en Afghanistan en 1989 ?

Frédéric Pons

**Un livre balaye les idées fausses sur les échecs et les succès des Russes entre 1979 et 1989. Ce sont autant d'enseignements pour l'OTAN, en pleine phase d'adaptation et de reconquête<sup>1</sup>. Journaliste, officier de réserve au Centre de doctrine d'emploi des forces de l'armée de terre française, Mériadec Raffray publie les *Victoires oubliées de l'Armée rouge*.**

De lecture aisée, cette étude, la plus complète parue en français sur les dix années de la guerre soviétique en Afghanistan (1979-1989), balaye un certain nombre d'idées fausses. « J'ai travaillé dans la perspective d'éclairer le présent par les leçons du passé », dit l'auteur. Son analyse dégage des perspectives intéressantes : les Soviétiques ont pris des coups terribles mais ils surent se retirer, dans l'ordre. Des leçons à méditer pour en finir, au mieux et au plus vite, avec d'autres guerres.

## L'importance des enjeux intérieurs

Les Soviétiques décident d'intervenir en Afghanistan le 25 décembre 1979, après la prise en otage de l'ambassade américaine à Téhéran, le 4 novembre. Ce coup de force russe vise deux objectifs : soviétiser le pays et prévenir une éventuelle contre-offensive américaine. D'emblée, les Russes commettent l'erreur de privilégier ces seuls enjeux internationaux. Concentrés sur le sommet de l'Etat après l'avoir noyauté (ils

disposent de 5000 *conseillers* résidant à Kaboul), ils négligent la complexité de la société afghane, incapables de mesurer l'ampleur de la révolte dans les campagnes, les luttes entre les ethnies, la faiblesse de l'armée afghane, minée par les purges et les désertions. Ils vont méconnaître longtemps les fondements et le fonctionnement de cette société.

Les Américains, eux aussi, interviennent en septembre 2001 pour des facteurs extérieurs, au nom de la guerre planétaire contre Al-Qaïda. Obnubilés par le choc du 11 septembre, ils commettent la même erreur que les Soviétiques, négligeant les facteurs internes (le clanisme, la corruption, les besoins réels de la population, la reconstitution des forces afghanes). Cet *aveuglement* dure de 2001 à 2008. Sept années perdues qu'il faudra rattraper...

## D'indispensables renforts et des innovations

L'opération « CHTORM 333 » (Tempête en russe) mobilise cinq divisions de la 40<sup>e</sup> armée. Cette force doit suffire et l'état-major pense la rapatrier au bout d'un an. Les troupes soviétiques ont des ordres clairs : ne pas opérer en première ligne, ne pas se mêler à la population. Elles interviennent en soutien de la politique de soviétisation du pays menée par le KGB. Mais, dès mars 1980, les militaires sont happés dans l'engrenage de la guerre civile.

<sup>1</sup> Raffray, Mériadec : *Les victoires oubliées de l'Armée rouge*. Paris, Economica, 2009. 130 pp. Compte rendu dans *Valeurs actuelles*, 12 mars 2010.

L'Armée rouge se trouve confrontée à la guérilla, ses tactiques, ses équipements et ses soldats. L'expérience est douloureuse. Elle devient une force d'occupation et fait la guerre pour laquelle elle a été entraînée: opérations d'envergure, tactique brutale, puissance de feu. La stratégie est inappropriée.

Les stratèges russes le comprennent et estiment impossible une victoire militaire rapide. Ils manquent d'effectifs et calculent qu'il leur faudrait entre 500 000 et 1 000 000 hommes. Au Viêtnam, les Américains comptaient trois fois plus de soldats sur deux fois moins de superficie. Le 27 décembre 1979, 10 000 parachutistes soviétiques quadrillent Kaboul. Le 15 janvier 1980, ils sont 55 000. A son maximum, en 1984, le *contingent limité des forces soviétiques en Afghanistan* atteint à peine 108 000 hommes, 118 000 avec les forces auxiliaires et le KGB.

Les Américains connaissent la même évolution entre 2001 et 2008. Ils croient pouvoir mener une guerre *a minima*, en laissant leurs alliés afghans en première ligne. Les talibans en profitent pour revenir en force. L'OTAN est, elle aussi, confrontée au manque d'effectifs sur ce territoire de 652 000 km<sup>2</sup> peuplé de 32 millions d'habitants. Les renforts sont indispensables. Ils sont en partie la clé du succès. Depuis son entrée en fonctions (janvier 2009), Barack Obama a envoyé 60 000 soldats supplémentaires. La coalition internationale va passer en 2009 de 100 000 à 140 000 soldats.

Faute de renforts en nombre suffisant, l'état-major russe décide de changer de stratégie, comme le fera l'état-major américain en 2009. En 1981, Moscou cible l'Afghanistan utile (20% du territoire). Le territoire est découpé en zones d'action confiées à des unités soviéto-afghanes, renforcées par des forces spéciales et des hélicoptères. Les manœuvres de grande envergure sont abandonnées au profit d'opérations ciblées, conduites par des unités sembla-

bles aux groupements tactiques interarmes (GTIA) actuels de l'OTAN. Jusque-là hypercentralisée, l'Armée rouge découvre l'initiative. La guerre devient celle des jeunes officiers. A défaut d'obtenir un avantage décisif sur un adversaire faible et dispersé, les Russes choisissent de s'engager dans un conflit de faible intensité mais de plus longue durée. Ils parient sur l'épuisement progressif de l'insurrection. Une partie de leurs forces occupe les zones vitales, l'autre traque les rebelles sur leur terrain. Plus souple, l'hélicoptère supplante le char. Les fantassins apprennent à combattre comme des commandos.

Décisives lors de l'invasion, les forces spéciales deviennent le pivot de cette guerre, surtout pour les actions ciblées et les opérations d'influence. Elles abandonnent l'engagement classique par bataillons entiers pour privilégier des opérations à deux ou trois compagnies. Maîtres mots: initiative, autonomie de décision, liberté d'action. L'adaptation ne se fait pas sans mal. Fin avril 1985, les forces spéciales russes subissent un humiliant revers dans le défilé de Marawar (province du Kounar). Un bataillon entier (400 hommes) est pris dans une nasse: une trentaine de commandos sont massacrés. Tous les blessés sont achevés, les morts dépouillés, leurs corps mutilés. Il n'y aura que deux survivants. Le succès est pourtant au rendez-vous. La résistance commence à marquer le pas en 1984-1985. Sans l'aide internationale offerte aux moudjahidines, elle aurait été durablement reléguée dans ses montagnes.

L'OTAN est engagée avec un avantage énorme par rapport aux Russes: la faiblesse de l'aide extérieure aux talibans. Les coups de boutoir actuels (2010), comme l'opération en cours dans le Helmand, porteront leurs fruits dans quelques mois. L'OTAN espère affaiblir les talibans et amener les plus modérés d'entre eux à négocier. Comme les Soviétiques, les Américains se décident enfin à porter leur effort sur la formation de l'armée afghane.

## La dure réalité

Hier, comme aujourd'hui, les 1400 kilomètres de frontières avec le Pakistan posent un énorme problème de sécurité. Cette ligne n'a jamais été hermétique. En 1983, près de 400 itinéraires d'infiltration sont recensés dans les seules provinces du Nangahar et du Kounar (est de Kaboul). Les deux bataillons russes (800 hommes) engagés dans cette bataille n'interceptent que 15 % des caravanes logistiques de la résistance. Les *spetsnaz* feront mieux. De 1984 à 1989, ils ne pèsent que 5 % des effectifs (3900 hommes) mais réalisent 60 % des résultats. Pivot de la pacification intelligente, ils sont des acteurs décisifs. Ils rallient des hostiles par des armes, des honneurs, de l'argent. Chaque zone gagnée est ensuite interdite aux moudjahidines, dont la survie dépend de l'aide fournie par la population.

Malgré les avions, les drones, les commandos disséminés sur les points de communication avec le Pakistan, la frontière reste aujourd'hui une passoire. Les Américains tentent de résoudre le problème par un gros travail de renseignement dans les zones tribales pachtouns au Pakistan, sanctuaires des talibans. Leurs frappes ciblées affaiblissent les groupes d'insurgés mais cette stratégie nécessite du temps. L'état-major mise sur l'usure des talibans, pris en tenaille au Pakistan par les Américains et l'armée pakistanaise.

« L'Afghanistan, cette blessure sanglante », dit Gorbatchev. Entre 1979 et 1989, 620 000 Soviétiques servent dans cette guerre. Le bilan officiel s'élève à 14453 morts, 53754 blessés et 415932 malades. Mais des statisticiens militaires russes estiment que le bilan réel est plus près de 26000 morts, pour la seule 40<sup>e</sup> armée ! Les Soviétiques ont aussi perdu 118 avions de combat, 333 hélicoptères, 147 chars, 1314 blindés de transport, 11369 camions... Les missiles antiaériens américains *Stinger* (près de 900 tirés entre fin 1986 et octobre 1988) pro-

voquent des pertes somme toute modestes (334 aéronaves abattus), car les Soviétiques ne sont pas adeptes du « Tout-aérien », comme l'avaient été les Américains au Vietnam. Les *Stingers* obligent les Russes à réduire leur mobilité et à desserrer leur étau sur les convois de la résistance.

Dans une guerre contre-insurrectionnelle, les bilans des pertes ne sont pas pertinents pour mesurer les progrès accomplis, contrairement à ce que croient souvent les militaires classiques. Aux 26000 tués du côté soviétique répondent le million de morts afghans mais ce rapport a priori favorable n'eut aucune portée stratégique réelle. Avec leurs méthodes brutales (ratissages, déplacements de population, bombardements sauvages), les Soviétiques ignorent ou bafouent la culture et la religion afghanes ; ils alimentent eux-mêmes la capacité de résistance des Afghans et leur rejet par la population. Ils vont négliger trop longtemps ce facteur humain, mais cette erreur est rectifiée à partir de 1984.

L'OTAN et les Américains suivent le même chemin entre 2001 et 2008, comprenant avec retard que la supériorité des armes et les bilans favorables ne sont jamais qu'un facteur du succès parmi d'autres. Les ordres donnés par les généraux Petraeus et Mc Chrystal en 2008-2009 montrent que la stratégie alliée a changé : la guerre de contre-insurrection se gagne avec la population, placée au centre de gravité de tous les efforts civils et militaires.

De 1981 à 1988, la situation militaire des Russes ne change pas fondamentalement. Ils maîtrisent l'insurrection et aucun élément n'indique une défaite possible. La décision du retrait s'explique par la perception du conflit au Kremlin (lendemain incertains et gain stratégique nul), par les problèmes internes de l'URSS (essoufflement du régime, panne de l'économie, *perestroïka*), par des problèmes internationaux plus globaux.

Les Russes réussissent en moins de dix mois une délicate opération de retrait – hantise de tout militaire –, ce qui confirme leur bonne maîtrise du terrain. Entre l'été 1988 et février 1989, l'état-major réussit à rapatrier sans encombre 110000 hommes, 4000 blindés, 2000 pièces d'artillerie et 16000 camions. Avec la phase d'invasion de 1979, c'est l'une

des trois opérations (sur les 220 menées par eux) que les Soviétiques considèrent comme totalement réussies. Ils laissent même derrière eux un régime ami qui résistera aux coups de boutoir de la résistance jusqu'au début 1992, après l'effondrement de l'URSS (1991).

*M. R.*

# Lettre ouverte du capitaine<sup>1</sup> qui commandait le légionnaire Robert Hutnik

*A Tora, le 9 avril 2010*

Cher ami,

La nouvelle tombe dans les médias aussi vite qu'Hutnik est lui-même tombé. C'est le droit à l'information. La France doit savoir que meurent ses enfants, même s'ils le sont d'adoption, comme lui, Slovaque.

Tu le sais, je ne suis pas journaliste mais soldat. Je ne suis pas un professionnel de la communication comme toi. J'ai peu appris à relayer des informations d'une telle portée. C'est pourquoi il faut que tu m'aides. Il faut que tu m'aides, car j'ai le sentiment que, dans la précipitation du spectaculaire, on le tue une deuxième fois. J'ai l'impression qu'on bafoue son patient travail avec son bataillon depuis trois mois – et pour lequel il est mort.

J'ai besoin que tu m'aides à faire sentir ce qui se passe réellement ici, à faire comprendre ce qui justifie que je laisse ma femme et mes enfants le long temps de cette mission. Que tu m'aides à proclamer que, malgré sa mort, ce n'est pas un échec. Que tu m'aides... plutôt que tu l'aides...

Hier après-midi, Hutnik a bravement accompli son devoir, sa mission jusqu'au bout, en bon légionnaire. Ce matin, le poste annonce : « Un soldat français du 2<sup>e</sup> régiment étranger de para-

chutistes est tombé dans la vallée de Tagab en Kapisa, région où les Talibans sont toujours plus virulents. » Voilà. Ces derniers ont gagné. A la face du monde ils sont les puissants, incontrôlables et vainqueurs.

Mais en fait, s'est-on interrogé sur ce qui se passe réellement dans la basse vallée de Tagab ? Ce Sud Tagab où aucun Occidental ne pouvait passer sans de sérieux accrochages. Ce Sud Tagab où deux de tes confrères ont été, il y a cent jours, enlevés. Ce Sud Tagab que notre armement permettrait de mettre à feu et à sang.

Au contraire, Hutnik et ses camarades ont réussi l'incroyable pari de s'implanter dans la zone, d'y rester, sans heurts, d'y acquérir, progressivement, la confiance de la population, de confier, petit à petit, sa sécurité à l'armée afghane plutôt que française. A quel prix ? Celui d'une stricte discipline au feu, d'une retenue des coups portés. Celui d'un certain dédain du danger, de ne pas répondre systématiquement et de manière aveugle. Accuser le choc, ne frapper que lorsqu'on est certain, cogner peu, mais taper à coup sûr, fort et ciblé, seulement alors qu'on l'a décidé. Etre sûr pour garder la main, préférer le feu rare mais précis, neutraliser seul celui qui nous tire dessus, en être persuadé et l'accepter. Ce travail de

<sup>1</sup> <http://www.memoiredesvies.com/un-capitaine-du-rep-a-loccasion-du-deces-de-robert-hutnik>. Le capitaine et le légionnaire combattaient en Afghanistan dans les rangs du 2<sup>e</sup> régiment étranger de parachutistes.

mesure, de patience d'un Hutnik rongant son frein à force d'encaisser paie. Les femmes et les enfants, les hommes eux-mêmes constatent que les seuls coups assenés ne tombent que contre les vrais adversaires. Ils voient nos troupes sans volonté de détruire, maîtresses de leur force.

Alors qu'elle trouvait hier des combattants, Tagab l'insoumise cherche à présent son développement. Le travail du soldat est loin d'être terminé: il faut remonter plus au Nord vers ses camarades de l'autre groupement français, poursuivre son patient travail de pacification. Derniers tirs sporadiques, Hutnik tombe. Hutnik tombe sous les tirs des derniers groupes insurgés

présents. Hutnik tombe, car les Talibans sont justement de moins en moins virulents.

Aussi, aide-moi à honorer la mémoire de cet ardent légionnaire. Qu'on ne gâche pas sa dernière tâche, qu'on ne gâche pas sa mort. Qu'on n'offre pas une victoire de communication à l'adversaire fébrile. Au contraire, avec tes confrères, appuyez le dernier combat d'Hutnik. Aidez cette population qui désormais, d'elle-même, dénonce l'insurgé. Je vous en conjure, parlez des projets d'essor qui peuvent et doivent être proposés au sud Tagab, évoquez la culture du safran qui pourrait remplacer celle du pavot, venez compléter l'œuvre de pacification par celle du développement... et laissez à Hutnik les fruits de son travail.

# Le combat débarqué

Le défi pour toute capacité opérationnelle est de préparer la guerre de demain tout en sachant répondre aux besoins des opérations en cours. C'est le cas de l'infanterie au profit de sa fonction «Combat débarqué». Sur tous les théâtres d'opération, chasseurs alpins, parachutistes, tirailleurs, chasseurs et fantassins protègent, patrouillent, combattent et représentent souvent la principale capacité d'action des forces déployées sur le terrain. Ils servent un équipement qui s'adapte et évolue, fruit d'un développement capacitaire mené de façon volontariste par l'armée de Terre. Ainsi, le déploiement d'unités *FELIN* en Afghanistan est d'ores et déjà programmé pour la fin de l'année 2011, alors que les premiers *VBCI* viennent d'arriver sur ce théâtre et au Liban.

## Contexte actuel

L'armée de Terre compte aujourd'hui, hors forces spéciales, vingt régiments d'infanterie qui réalisent un large éventail de missions. Ces fantassins assurent la fonction «Combat débarqué». Très loin des bataillons pléthoriques de 14-18, ils ne forment plus cette masse compacte, ces poitrines de chair qui allaient au-devant du feu de l'ennemi et de l'acier de ses baïonnettes. C'est aujourd'hui une composante moderne, puissante, manœuvrière et fortement protégée à la fois. Elle réclame des soldats professionnels bien entraînés et parfaitement formés, ainsi que des chefs aguerris, capables de commander des sous-groupements et des groupes considérablement renforcés. Elle conduit dans un milieu complexe et exigeant des opérations de nature et d'intensité très différentes, comme par exemple celle de contre-insurrection en Afghanistan, tout en se préparant à

des missions plus classiques susceptibles d'être conduites dans le cadre d'un conflit majeur.

## L'Afghanistan comme révélateur

En 2012, tous les régiments d'infanterie auront eu l'occasion d'effectuer une mission en Afghanistan. Dans des conditions difficiles (terrain montagneux, fortement compartimenté, combat au milieu des populations), cet engagement agit comme un révélateur du combat débarqué moderne. En effet, sans se départir des traditionnelles qualités de rusticité (chaque fantassin porte une charge de plus de 30 kg comprenant gilet pare-balles et de nombreuses munitions), de flexibilité, et de réversibilité (capacité à moduler sa posture et également la violence utilisée), les unités apprennent surtout à travailler jusqu'au plus bas niveau dans un environnement interarmes et interarmées.

A titre d'exemple, une compagnie en mission quitte généralement sa *Forward operating base (FOB)* avec ses équipements de lutte anti engins explosifs improvisés, son détachement de liaison d'observation et de coordination chargé de la coordination des appuis sol-sol et air-sol, sa section de combat du génie, son équipe de soutien médical, son équipe d'action civilo-militaire et ses autres moyens adaptés. La conduite de la mission n'est certes pas profondément transformée mais elle requiert désormais une très importante coordination. Celle-ci repose sur des équipes de commandement renforcées et surtout une troupe parfaitement préparée et entraînée. Les unités doivent notamment être aptes lors des combats, alors que les fantassins sont au contact des insurgés, à déclencher des feux nombreux et puissants venant de l'artillerie (mortier de 120 mm ou

canon Caesar de 155 mm), des hélicoptères (*Tigre* français ou *OH58* américains) ou des aéronefs (*Rafale*, *F-15*, bombardier *B-2* ou même *AC-130 Gun-ship*).

Le théâtre afghan offre également l'opportunité de déployer les équipements les plus modernes. Ainsi, le *Véhicule blindé de combat de l'infanterie (VBCI)* a été mis en place l'été dernier sur ce théâtre. Ce saut dans la modernité ne doit cependant pas masquer les excellents services rendus par les équipements actuels, notamment le *VAB*, qui nécessite peu d'adaptation (tourelleau téléopéré, 12,7 ou LG 40 mm) et reste notre véhicule blindé le plus déployé actuellement (600 engins).

## **SCORPION: se préparer au combat de demain**

L'évolution de la fonction « Combat débarqué » s'inscrit dans la globalité du programme SCORPION. L'un des grands enjeux de ce programme est d'optimiser le combat coopératif en améliorant l'intégration interarmes du combat débarqué. Il s'agit ainsi d'accroître l'efficacité opérationnelle du groupement tactique interarmes (GTIA) par une démarche globale qui intègre et coordonne, dès la conception, les aspects opérationnels, techniques et financiers. Il est à noter que SCORPION ne se réduit

pas au *VBCI* ou au *FELIN*, qui contribuera à réaliser cette intégration en connectant le fantassin avec tous les détachements interarmes au contact (génie, observateurs d'artillerie, combat embarqué etc.). Il a aussi pour but de rompre avec les dispendieuses habitudes du passé en recherchant d'emblée un maximum de *communalités* entre nos équipements neufs ou en cours de rénovation (motorisation, type de blindage, optronique) pour en réduire les coûts et en faciliter le soutien en service post-production. Le programme SCORPION est ainsi destiné à développer des briques capacitaires (revalorisation de certains équipements existants et mise en place d'équipements entièrement nouveaux), tout en anticipant leur intégration future dans ces GTIA rénovés. A terme et au travers de SCORPION, les fantassins compteront 8 régiments sur *VBCI* et 12 régiments sur *VBMR (véhicule blindé multirôles remplaçant du VAB)*. Mais surtout, une fois débarqués, appuyés notamment par le canon mitrailleur de 25 mm du *VBCI*, ils pourront compter sur la forte plus-value apportée par leur équipement *FELIN* (fantassin à équipements et liaisons intégrés). Ils seront alors le redoutable fer de lance de la fonction combat débarqué.

*Lettre d'information du chef d'état-major de l'armée de Terre (destinée aux associations)*  
N° 8 novembre 2010.



*Fantassins équipés FELIN.*

# Reflets

## 1. Etranger

### Mort du grand reporter et romancier Jean Lartéguy

Le 23 février 2011, Jean Lartéguy (de son vrai nom, Lucien Osty) est décédé à l'âge de 90 ans. Il était chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre 39-45 et des TOE avec quatre citations.

Il fut d'abord soldat. Engagé volontaire au dépôt du 155<sup>e</sup> RI à La Courtine en 1939, il est démobilisé en juillet 1940. N'admettant pas la défaite, il franchit clandestinement la frontière espagnole pour rejoindre l'Afrique du Nord. Arrêté et interné en Espagne, il finit par intégrer, à son arrivée au Maroc, le 4<sup>e</sup> RTS. Ses aptitudes reconnues, il est affecté à l'École des aspirants de Cherchell pour y recevoir la formation de chef de section. A sa sortie, il choisit de servir dans les Commandos d'Afrique. Il est sous-lieutenant lorsqu'il quitte son unité en septembre 1945.

La guerre de Corée qui éclate cinq ans plus tard, donne l'occasion au lieutenant Lartéguy de s'engager une nouvelle fois. Le volontaire rejoint le dépôt du bataillon de Corée. Le 15 octobre 1951, au *Pays du Matin calme*, il est sérieusement blessé à la cuisse gauche par des éclats de mortier. Après la campagne de Corée, le capitaine Lartéguy quitte l'armée.

Après avoir obtenu une licence en lettres, il entame une carrière de grand reporter à *Paris Match*. Il couvre les conflits d'Indochine puis d'Algérie. Ses qualités professionnelles s'imposent, puisqu'il reçoit en 1955 le prestigieux prix Albert Londres. Parallèlement à son métier de journaliste, Jean Lartéguy publie une série de romans, inspirés de ses expériences. Ces



Jean Lartéguy (à droite) avec le général Marcel Bigeard.

ouvrages ont séduit au moins deux générations de jeunes gens. L'engagement dans l'armée d'active et dans la réserve de nombreux officiers doit beaucoup à Jean Lartéguy.

Ses romans véhiculent sans doute la vision romantique d'une armée qui n'existe plus. Il fut un des rares écrivains à faire apparaître dans ses ouvrages, sur fond de guerres coloniales, les états d'âmes, les tourments, les espérances, les déceptions des cadres de l'armée française après 1945. *Les Prétoriens*, *Le Mal Jaune*, *Les Chimères Noires*. *Les mercenaires* se vendent à plus de 700000 exemplaires, *Les Centurions* connaissent une adaptation cinématographique en 1965 sous la direction de l'Américain Mark Robson : Anthony Quinn campe un commandant de régiment qui ressemble à Marcel Bigeard. Maurice Ronet s'oppose à Alain Delon dans une parabole des deux frères ennemis au sein d'une armée prise dans l'alternative cruelle de la réponse à donner au terrorisme. Faut-il que la violence réponde à la violence ? Faut-il convaincre la population de la justesse du combat mené sans perdre son âme en agissant comme les rebelles ? (D'après le *Bulletin de la Réunion des officiers de réserve du service d'état-major*, mars 2011)

## Mystérieuse explosion sur une base iranienne de missiles «Shahab-3»

25 octobre 2010. Disparitions ou morts expliquées de scientifiques, défaillances techniques en tous genres, mystérieux virus informatiques... Les programmes militaires et nucléaires iraniens semblent particulièrement touchés... La responsabilité du Mossad est évoquée dans le nouvel *accident* du 12 octobre 2010, une triple explosion dans une installation ultra-protégée de missiles des *pasdarans*, les gardiens de la révolution. La base Imam Ali dépend des brigades al-Hadid en charge des armes balistiques stratégiques, une véritable armée parallèle. Des batteries de DCA et de missiles SAM défendent le site. Située dans la province du Lorestan à l'ouest de l'Iran, la base Imam Ali est un complexe souterrain de galeries abritant des rampes de lancement de missiles *Shahab-3*, qui sont ainsi protégés contre une attaque aérienne pendant le remplissage de leurs réservoirs en carburant liquide, phase la plus délicate précédant le tir. Les missiles, d'une portée de 2000 kilomètres, peuvent atteindre Israël et les bases américaines d'Irak. Ils ont peut-être été modifiés pour emporter plusieurs ogives, technique utilisée pour l'emploi de plusieurs charges nucléaires, afin de multiplier les cibles.

Une série d'explosions aurait été entendue dans les villages voisins où l'on a cru à un raid israélien. Les autorités iraniennes ont démenti une audacieuse opération secrète; l'explosion aurait été causée par « un feu survenu dans un dépôt de munitions ». Le bilan officiel de 18 morts et d'une dizaine de blessés pourrait être beaucoup plus lourd. La responsabilité du Mossad est de nouveau envisagée, on parle également d'un raid aérien. Quels qu'en soient les responsables, cette série d'explosions dans l'une des installations les plus secrètes et les mieux protégées d'Iran est un coup sérieux porté à Téhéran. Elle affaiblit ses capacités de riposte, lors d'attaque contre ses sites nucléaires. (<http://plus.lefigaro.fr/page/adrien-jaulmes>)

## Des soldats polonais perdent le nord en Afghanistan

10 novembre 2010. Un boîtier GPS est utile quand il indique la bonne route... sinon il est aussi nécessaire qu'un ouvre-boîtes dans une boîte à gant. Les militaires polonais déployés en Afghanistan – ils sont environ 2400 – ont des problèmes d'orientation à cause des systèmes GPS montés sur leurs véhicules. Les positions géographiques qui leur sont communiquées par ce matériel sont des plus fantaisistes. Au lieu de fournir des données concernant la région afghane, le système leur indique des pays africains! Ce problème serait lié à des antennes de réception défectueuse. Cela quand le matériel fonctionne, car on peut attendre jusqu'à quinze minutes pour avoir une réponse à une requête... quand les batteries, qui ont une autonomie de deux heures, ne sont pas à plat. Une enquête a été ordonnée sur des soupçons de corruption dans les marchés militaires.

## Dans les cités sensibles de Marseille, la multiplication des armes fait peur

11 décembre 2010. A Marseille, au moins douze personnes ont été tuées à l'arme de guerre depuis janvier dans les quartiers sensibles. Avant on réglait les conflits avec les poings, comme des hommes, maintenant pour rien, un regard de travers, une insulte, la réponse c'est « Je vais te tuer! » Policiers, procureur et habitants s'inquiètent de la facilité à se procurer des armes et de leur usage irraisonné. *Kalachnikov*, fusil à pompe, *M-16*, lance-roquettes, *Uzi*, grenades, on en trouve sans problème à Marseille. Pour une *Kalachnikov*, les prix varient entre 150 et 1500 euros. Pour 400 euros, on obtient un fusil à pompe, les grenades c'est encore moins cher, autour de 100 euros.

Depuis le début de l'année, il y a eu à Marseille environ quarante tentatives d'homicide par arme à feu, sans compter les tirs d'intimidation à longue distance. Les agressions armées ne se limitent plus aux trafics ou au grand banditisme, on a des passages à l'acte

débiles, par exemple pour une histoire de morsure de chiens. En cause, des armes trop vite dégainées, trop facilement acquises : c'est une mode. Jusqu'à il y a peu, avoir une arme suffisait, maintenant il faut s'en servir ! Cette prolifération bouleverse la hiérarchie au sein des trafiquants : on n'a plus affaire à des voyous chevronnés qui font autorité mais à des jeunes qui se battent pour le commerce de la drogue. Très tôt armés, ils utilisent leur flingue pour gérer toutes leurs affaires.

Les armes proviennent notamment d'ex-Yougoslavie et des Balkans via l'Italie. En janvier 2007, 200 armes dont 54 *Kalachnikov*, des fusils de chasse, des pistolets mitrailleurs et 350 kilos de munitions ont été saisis à Toulon. Le principal trafiquant, un retraité de l'armée croate et de la Légion étrangère, avait commencé à revendre ses stocks. Des armes très recherchées lors des opérations « Coup-de-poing » de novembre 2010. Au total, dans les 1300 halls d'immeuble et caves passés au peigne fin et les 5500 véhicules contrôlés, 49 armes ont été saisies. Un bilan qui n'apaise pas la peur des habitants. Au Clos La Rose, où aucune arme n'a été saisie, une habitante confiait qu'elles avaient été déplacées dans la cité voisine. Des collégiennes ironisaient sur la fouille des caves : les trafiquants choisissent une mère en galère, calme et discrète, ils lui versent un salaire et elle garde tout chez elle. (Maureen Cofflard/Agence France Presse)

### **L'armée russe ne commande plus de « Kalachnikov »**

29 septembre 2011. L'année 2011 est riche en bouleversements ! L'armée russe a décidé de se passer de ses fusils d'assaut AK-74 (*Avotmat Kalachnikovka*), la version modernisée de la fameuse *Kalach*, qui arme encore les guérilleros de tous poils de la planète. Cette nouvelle n'a pas encore été communiquée au père de l'AK-47, Mikhaïl Kalachnikov, âgé aujourd'hui de plus de 90 ans, de peur qu'elle lui soit fatale. La raison avancée est que l'armée russe possède dix fois trop d'exemplaires de ce fusil

d'assaut par rapport à ses besoins. Cela étant, la *Kalach* n'est pas prête de disparaître. D'une part, parce que l'armée russe ne lui a pas encore trouvé de remplaçant, puisqu'il reste à concevoir. D'autre part, parce que cent millions d'exemplaires sont en circulation dans le monde et que c'est sans doute l'arme qui a été la plus copiée et qui risque de l'être encore dans les années qui viennent. Mikhaïl Kalachnikov, son concepteur, qui a reçu la médaille de Héros de la Russie à l'occasion de son 90<sup>e</sup> anniversaire, vit modestement à Ijevsk, dans l'Oural. Conformément à la loi russe, les inventions dans le domaine de l'armement ne donnent pas droit à des royalties. « J'ai créé cette arme pour défendre mon pays. Voilà son but », a-t-il déclaré il y a un peu moins de deux ans.

### **Mesures anti-pirates russes au large de la Somalie**

Des commandos de la Marine russe font irruption sur un bateau somalien, peu de temps après que des pirates aient capturé un pétrolier russe. La marine de l'Union européenne, qui patrouille dans ces eaux, ne désire pas intervenir, car elle craint d'avoir des pertes humaines. Les commandos de la Marine russe libèrent leurs compatriotes et le pétrolier... puis ils transfèrent les pirates sur leur propre bateau. Les Russes ont cherché des armes et des explosifs sur ce bateau et en ont trouvé beaucoup ! Puis ils ont quitté le bateau et l'ont fait exploser avec tous les pirates restés menottés.

Oui, les commandos ont coulé le bateau pirate avec les pirates et sans aucun procès, avocats, etc. Ils ont utilisé les lois anti pirates des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : le capitaine du bateau de secours avait le droit de décider quoi faire avec les pirates. D'habitude, ils étaient pendus. Conclusion : les bateaux russes ne seront plus des cibles pour les pirates somaliens.

### **A méditer en Suisse...**

« Tout commence au sol et se finit au sol, tout commence par le politique et se termine par le

politique. Néanmoins, aucune crise depuis vingt ans ne s'est réglée sans l'intervention de la puissance aérienne, soit pour amener à la raison un dictateur, soit pour appuyer des troupes au sol. Et ces opérations doivent s'inscrire dans la durée. Si nous avons pu décoller le 19 mars 2011, lorsque l'ordre nous en a été donné, c'est parce que nous avions un dispositif permanent et donc prêt à le faire. »

Général Jean-Paul Palomeros, CEMAA, devant les sénateurs, le 18 octobre 2011.

### **Amusante, la langue française**

Les termes empruntés au monde animal sont partout... Que vous soyez fier comme un coq, fort comme un bœuf, têtu comme une mule, malin comme un singe, chaud lapin ou fine mouche, vous êtes tous, un jour ou l'autre, devenu chèvre pour une caille aux yeux de biche. Vous arrivez frais comme un gardon à votre premier rendez-vous et là, pas un chat ! Vous faites le pied de grue, vous demandant si cette bécasse vous a réellement posé un lapin. Le type qui vous a obtenu ce rancard, avec lequel vous êtes copain comme cochon, vous l'a certifié : « Cette poule a du chien, Une vraie panthère ! » C'est sûr, vous serez un crapaud mort d'amour. Mais tout de même, elle vous traite comme un chien. Vous êtes prêt à gueuler comme un putois, mais non, elle arrive !

Bon, dix minutes de retard, il n'y a pas de quoi casser trois pattes à un canard. Sauf que la fameuse souris, avec sa crinière de lion, est en fait plate comme une limande, myope comme une taupe, elle souffle comme un phoque et rit comme une baleine. Vous restez muet comme une carpe. Elle essaie bien de vous tirer les vers du nez, mais vous sautez du coq à l'âne et finissez par noyer le poisson. Vous avez le bourdon, envie de verser des larmes de crocodile. Vous finissez par vous inventer une fièvre de cheval qui vous permet de filer comme un lièvre. Vous avez beau être doux comme un agneau, faut tout de même pas vous prendre

pour un pigeon ! Mais il y a d'autres curiosités dans la langue française...

- On remercie un employé quand on n'est pas content de ses services.
- On passe des nuits blanches quand on a des idées noires.
- Pourquoi dit-on d'un pauvre malheureux ruiné qu'il est dans de beaux draps ?
- Pourquoi, lorsque vous dites à quelqu'un : « Je ne partage pas votre avis », il peut répondre : « Les avis sont partagés » ?
- Pourquoi un bruit transpire-t-il avant d'avoir couru ?
- Quand un homme se meurt, on dit qu'il s'éteint. Quand il est mort, on l'appelle « feu ».
- Pourquoi lave-t-on une injure et essuie-t-on un affront ?
- Pourquoi parle-t-on des quatre coins de la terre, puisque la terre est ronde ?
- Comment distinguer le locataire du propriétaire lorsque ces deux personnes vous disent à la fois : « Je viens de louer un appartement » ?
- Comment peut-on faire pour dormir sur les deux oreilles ?
- Pourquoi appelle-t-on coup de grâce le coup qui tue ?
- Pourquoi lorsque l'on veut avoir de l'argent devant soi, faut-il en mettre de côté ?
- Le pot a des oreilles et nous disons : « sourd comme un pot ».
- Pourquoi dit-on : « embarras de voitures » quand il y a trop de voitures, et « embarras d'argent » quand il n'y a pas assez d'argent ?

## **2. Suisse**

### **L'information n'est jamais neutre**

*« L'information n'est jamais neutre. La presse a pour mission de chercher des informations, de les sélectionner, de les présenter à des lecteurs et de leur offrir son analyse et sa grille de lecture. »*

*Une information équilibrée est un leurre, pire une menace pour la démocratie.* » C'est en ces termes que l'éditorialiste de *Pages de gauche*, dans l'édition de février 2011, s'indigne contre la loi sur la presse adoptée par la Hongrie vertement critiquée dans les autres pays européens.

Le propos n'est pas entièrement faux : une information parfaitement équilibrée est en effet un leurre. On n'ira pas jusqu'à soutenir qu'il s'agit d'une menace pour la démocratie ! On s'amuse cependant de lire cette candide déclaration dans un contexte où les journalistes, dont le cœur penche majoritairement à gauche, protestent de leur parfaite équité lorsque des personnalités de droite se plaignent de l'orientation par trop unilatérale de la presse en Suisse romande. Cette partialité que les journalistes de la presse privée sont en droit de revendiquer ne convient pas à leurs confrères du service public, qui vivent de redevances obligatoires payées par la quasi-totalité de la population : à défaut de parvenir à une neutralité absolue, ils doivent absolument veiller à ce que leurs convictions n'altèrent pas l'information qu'ils nous livrent. (d'après *Patrons* 3/2011)

## **Télévision et culture**

*« La télévision ne veut plus de culture, la télévision ne veut plus de livres. (...) on ne brûle pas encore les livres, mais on les étouffe sous le silence. (...) Pour la raison la plus simple : parce qu'ils n'attirent pas assez de public, parce qu'ils n'entraînent pas assez de publicité, parce qu'ils ne rapportent pas assez d'argent. La dictature de l'audimat, c'est la dictature de l'argent. C'est l'argent contre la culture. »* (Jean d'Ormesson : *Saveur du temps. Chronique du temps qui passe*. Paris, Editions Héloïse d'Ormesson, 2009, p. 28)

## **Voilà à quoi sert notre redevance TV...**

*Le dimanche 2 février 2011, la TSR 1 diffuse, à 20 heures, Mise au point consacrée au rôle*

*joué par les armes dans la société suisse et dans sa culture. Une dizaine de jours auparavant, le journaliste responsable m'a contacté pour me demander si je veux bien répondre à quelques questions concernant le sujet, me fournissant le canevas sur lequel il entend travailler. Je veux bien, partant du principe que l'on n'en fait jamais assez pour la bonne cause. Un détail : je n'habite pas à Genève-Plainpalais, à la Blécherette ou à Villars-sur-Glâne mais sur les dernières marches de l'Autriche profonde, entre le Danube et la frontière morave. Une équipe de quatre personnes va se déplacer comprenant le preneur de son, le cameraman, le directeur de production et le journaliste. Tout ce petit monde se rend d'abord de Genève à Zurich, y passe la nuit à l'hôtel, puis rejoint Vienne par avion pour gagner, grâce à une voiture de location, le lieu où je réside, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de la capitale autrichienne. Chacun aura compris qu'une telle expédition engendre nécessairement des frais considérables...*

*Arrivée chez moi vers onze heures, l'équipe en repart trois heures plus tard pour regagner Genève par le même chemin. Le journaliste me pose les questions prévues, qui tournent essentiellement autour de la fascination que les armes exercent depuis toujours sur les Suisses. J'explique pendant une dizaine de minutes que, d'abord, l'arme incarne un symbole de liberté, que l'opresseur se hâte, avant toutes autres choses, de désarmer le peuple qu'il entend asservir. Je cite comme exemple les nationaux-socialistes dont l'une des premières mesures après leur accession au pouvoir, en 1933, a été d'exiger la remise de leurs armes par les Israélites, en l'occurrence des armes de collection et de chasse. Je parle une dizaine de minutes. Le cameraman filme la bibliothèque et le bâtiment qui l'abrite, lequel a effectivement de quoi surprendre. Puis tout le petit monde télévisuel repart.*

*En visionnant l'émission, au moment de sa diffusion, je constate que mon propos, réduit à un peu plus d'une minute, a été totalement*

amputé et réduit à deux anecdotes insignifiantes. Enfin, l'émission s'achève – on s'est bien gardé de m'en informer au préalable – avec l'incontournable Hans-Ulrich Jost, *grand mamamouchi de l'histoire critique* apprêtée à la sauce marxiste. Je ne m'étendrai pas sur les coupures. J'aurais dû me méfier et je n'ai eu que ce que je méritais. En revanche, je m'interroge sur le déplacement de 4 personnes sur 2200 kilomètres, équipées d'un matériel lourd, pour ne retenir d'une interview que quelques dizaines de secondes, en la privant de sa substantifique moëlle. (D'après Jean-Jacques Langendorf)

### **Télévision suisse romande, « Mise au point » et défense**

Pierre Streit, directeur scientifique du Centre d'histoire et de prospective militaires à Pully, envoie le message suivant à la TSR, à la suite de l'émission *Mise au point* du dimanche 19 juin 2011 : « *Votre reportage sur la menace fantôme est d'une débilité incroyable... Vous nous avez présenté une armée qui n'existe pas, avec un char qui n'est plus en service depuis quinze ans au moins, une armée-Réduit qui n'est plus l'Armée suisse 2011, présente dans les Balkans, active à Viège et dotée de matériel moderne. Aucun militaire 2011 ne s'est exprimé... Si c'est cela le service public, je préfère qu'on le privatise de toute urgence... Un scandale... Heureusement, Jean-René Fournier, l'un des derniers officiers de milice du Parlement, invité par Mise au Point, a un peu rehaussé le niveau pitoyable du service dit public.* »

Voici la réponse passe-partout de la production de *Mise au Point*. Elle doit se trouver dans un disque dur de la TSR à Genève! « *Nous remercions pour votre message et pour l'intérêt que vous portez à notre émission... même si celle-ci apparemment n'a pas eu l'air de vous plaire! Votre jugement vous appartient et nous en prenons bonne note.* » Difficile d'être plus suffisant et malhonnête!

### **A la Télévision suisse, « En direct de notre passé »... L'horreur absolue**

Avec nos redevances et sans doute à grands frais, notre télévision nationale a produit une série consacrée à l'histoire de la Suisse. Un réalisateur a cru atteindre à l'immortalité en la concevant sous la forme d'un *Téléjournal*. Et l'on voit, dans le studio qui nous est familier, le journaliste, qui présente épisodiquement le véritable *Téléjournal*. Une pléiade de correspondants, micro en main, accompagnés de leur cameraman, interviewent un soldat survivant du massacre du 10 août 1792 ou le général Dufour pendant la guerre du Sonderbund. Une horreur absolue! De nombreux jeunes Suisses qui ont visionné tout ou partie de la série en classe risquent de croire que la télévision existait en 1291! Circonstance aggravante: il y a une trentaine d'années, la Télévision suisse avait déjà commis le même *crime*. Une série intitulée *Dernières nouvelles de notre passé*, soit douze téléjournaux historiques avec, comme présentateurs-vedettes, Gaston Nicole et Annette Lehmann, chère à Yvette Jaggi. A quand un mouvement de fond, une campagne d'objection de la redevance, le seul moyen de forcer la clique de la RTS à mieux faire?

### **Armée: plus de 15000 soldats se dérobent aux tirs obligatoires**

27 décembre 2010. Entre 15000 et 17000 soldats se soustraient aux tirs obligatoires. Les amendes qui en découlent ont rapporté en 2008, comme en 2009, plus de 3 millions de francs aux Cantons. Quelque 163000 militaires étaient astreints aux tirs obligatoires en 2008. Près de 16800, soit environ le 10%, n'ont pas respecté cette obligation. Un taux proche de 9% de négligents est aussi observé dans les statistiques 2009 du Département de la défense. Près de 164000 personnes devaient participer aux tirs obligatoires l'an passé, et près de 15000 s'y sont soustraites sans motif valable. Pour 2010, la situation ne semble guère s'être améliorée. Au début décembre,

plus de 18000 soldats se sont dérobés à l'obligation. Les contrevenants doivent s'acquitter d'une amende de 100 francs la première année, de 200 francs la deuxième année, de 400 francs la troisième année et 800 francs la quatrième. L'année suivante, le cas est traité par la justice militaire. (ATS)

### **La Suisse vend des « Leopard-2 » au Canada**

*Berne, 10 février 2011.* La Suisse vend au Canada 12 chars de combat *Leopard-2* qu'il n'est pas prévu de moderniser et qui ne sont pas attribués à la réserve de matériel. Ces blindés, livrés sans armement, sans installation radio et de communication de bord et partiellement déséquipés, seront transformés en véhicules d'appui spéciaux protégés. Le *Leopard-2* a été acquis avec le programme d'armement 1984. Sur les 380 chars introduits à la troupe entre 1987 et 1993, 134 exemplaires ont été modernisés dans le cadre du programme d'armement 2006. Des mesures d'entretien sont réalisées sur ces chars de combat, qui ont atteint la moitié de leur durée d'utilisation prévue. Sur les chars réformés en raison de la réduction des effectifs, 12 ont été transformés en chars du génie et de déminage qui opèrent dans les brigades blindées. (DDPS)

### **Pas besoin d'une réglementation sur le financement des partis!**

L'absence de réglementation en Suisse constitue-t-elle une lacune? La presse voudrait nous le faire croire lorsqu'elle prétend que la politique fédérale est dictée par le pouvoir de l'argent et que certains partis réussissent à imposer leurs idées par des moyens financiers supérieurs à ceux de leurs adversaires. On peut se demander si c'est grâce à leur argent que ces partis ont du succès, ou si c'est leur succès qui leur vaut de recevoir davantage d'argent... N'ergotez pas: la puissance financière de certains partis est réelle et elle influence certainement leur capacité à se faire entendre. On doit pourtant admettre que l'argent ne suffit pas à

gagner les campagnes politiques. Il permet de donner un plus large écho à certains messages mais on peut en dire autant des thèses qui bénéficient – sans bourse délier – de la faveur de la presse et des médias. Ces derniers, privés ou publics, se montrent généralement très critiques vis-à-vis des partis les plus riches, défendent volontiers des positions opposées. Ils constituent de ce fait un contre-pouvoir important à la puissance de l'argent. (*Service d'information du Centre patronal vaudois, 16 août 2011*)

### **Des examens pédagogiques des recrues aux enquêtes « ch-x »...**

Depuis 1848 jusque dans les années 1960, les examens pédagogiques des recrues permettaient d'évaluer les connaissances des jeunes de vingt ans en orthographe, en calcul et en instruction civique. Ces sondages, basés sur un très important échantillonnage, ont mis en évidence que, malgré les milliards investis et les innombrables réformes scolaires, les résultats ne se sont pas vraiment améliorés depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces examens ont été remplacés par une enquête « ch-x » de la Confédération.

En 2011, elle a été faite auprès de 47000 jeunes Suisses, dont 1600 femmes. Elle révèle que, dans l'esprit des personnes sondées, les notions de profession et de travail jouent un rôle important, mais pas essentiel. La profession occupe le troisième rang, derrière les préoccupations liées à la famille, au partenaire et aux enfants ainsi que les loisirs. Parmi les problèmes les difficiles à surmonter: le manque de perspective en matière de salaire, de possibilités de carrière et de développement professionnel. Un dixième des personnes sondées a interrompu des études ou un apprentissage en cours de route.

### **Forces aériennes: l'exercice d'ensemble des troupes « STABANTE »**

*7 octobre 2011.* « STABANTE », le premier exercice d'ensemble des troupes organisé depuis

1999, impliquait près de 4000 militaires et portait sur les processus du travail d'état-major, leur mise en œuvre auprès de la troupe ainsi que la collaboration entre l'aviation, la défense contre avions et l'aide au commandement. La troupe exercée était placée pour l'occasion sous le commandement du divisionnaire Bernhard Müller, chef « Engagement » des Forces aériennes. A partir d'une installation souterraine et en collaboration avec l'Etat-major des Forces aériennes, il a commandé sa troupe qui était principalement stationnée sur les bases aériennes de Meiringen et Payerne ainsi que sur des emplacements journaliers près d'Adelboden et de St. Stephan. La direction d'exercice a opéré à partir de Thoune et a veillé à ce que la troupe exercée ne manque pas de tâches complexes et proches de la réalité. Le scénario portait sur la protection de conférences. Il s'agissait avant tout de vérifier les processus de conduite, ce n'est donc pas le comportement tactique de la troupe qui a été examiné au premier chef, mais plutôt les procédures d'engagement pour l'ensemble du système des Forces aériennes. Pour que le système fonctionne, il faut que tous les échelons travaillent de façon impeccable. C'est sur ce point que la direction d'exercice s'est concentrée.

Cet exercice a été élaboré en préparation à l'exercice-cadre d'état-major de l'armée « STABILO DUE », prévu pour 2012. Il apparaît indispensable d'organiser de tels exercices, car la coordination doit être entraînée en engagement.

### **Le général Henri Guisan, désigné comme le Romand du XX<sup>e</sup> siècle**

3 décembre 2011. Le Romand du XX<sup>e</sup> siècle est le général Henri Guisan ! C'est du moins lui que les téléspectateurs de la TSR ont élu. Ils avaient le choix entre dix personnalités présentées au moyen de reportages diffusés lors d'une émission en direct sur la télévision publique romande.



L'ex-patron de Swatch, Nicolas Hayek, arrive en deuxième position et le scientifique Auguste Piccard au troisième rang. Parmi les dix personnalités retenues en finale figuraient encore Le Corbusier, Claude Nicollier, Jean-Pascal Delamuraz, Didier Cuche, Jean Tinguely, Charles-Ferdinand Ramuz et Bertrand Piccard. Ces dix personnalités étaient elles-mêmes issues d'une présélection de 90 Romands qui ont marqué leur temps. Ils avaient été présentés en septembre dans l'hebdomadaire *L'Illustré*, parmi lesquels les lecteurs ont opéré un premier choix. Massimo Lorenzi, animateur de la soirée en direct du Musée Ariana à Genève, n'a pas pu s'empêcher de prétendre qu'il s'agissait davantage d'un jeu que d'un sondage. Il aurait dû avoir le courage de dire que le résultat ne lui convenait pas, montrant au moins avec franchise l'esprit dominant à la Télévision suisse romande. (ats)

## **3. Jura et Jura bernois**

### **Le colonel Pierre Stucki nous a quittés**

Début novembre 2011, les officiers jurassiens sont dans la peine... Un vieux camarade,

Pierre Stucki, vient de s'éteindre après une longue maladie supportée avec grand courage. Né en 1918, il était parvenu au grade de colonel, comme chef des transports à l'état-major du corps d'armée de campagne 1. C'était un membre fidèle et engagé de la Société des officiers d'Ajoie, qu'il avait présidée pendant huit ans dans les années 1970. Avec ses deux frères, David et Jean, il manquait rarement une de ses manifestations. Malgré son apparence sévère, on le sentait très vite droit, juste et fidèle en amitié. Quels beaux moments d'échange, quand on se rendait avec lui, en voiture, à une manifestation militaire plus ou moins lointaine! Un grand nombre d'Ajoulots se souviennent, encore impressionnés, de l'expert qui leur a fait passer leur permis de conduire ou du patron des A.T.A. au volant d'un car, remplaçant un chauffeur défaillant... Une seule anecdote militaire suffit à révéler un autre aspect de la personnalité de Pierre Stucki.

Lors du premier Concours de patrouilles de la Société des officiers d'Ajoie, les organisateurs ne peuvent pas compter sur le personnel de la place d'armes de Bure, qui n'existe pas encore. La veille, il s'agit de préparer le repas de midi des concurrents. Et l'on voit à la halle du sémi-naire à Porrentruy les colonels Pierre Stucki et Xavier Gindrat, le major Hermann Brunner, avec des camarades plus jeunes et moins gradés, peler les pommes de terre de la salade du lendemain.



Adieu Pierre!  
Les officiers,  
membres de

l'ancienne Société des officiers d'Ajoie ne t'oublieront pas, car tu fais partie de leur univers intérieur et intime. (H. W.)

## Du sang suisse coulait dans les veines de Charles de Gaulle!

Le général de Gaulle, qui présida aux destinées de la France de 1959 à 1969, est un descendant direct d'un ressortissant de Porrentruy incorporé dans le régiment du prince-évêque de Bâle au service du roi de France. François-Ignace Nicol est l'arrière-arrière-arrière-grand-père du général, voilà ce que révèle le Cercle généalogique de l'ancien Evêché de Bâle. Né le 14 décembre 1742, François-Ignace Nicol s'engage en 1755 et se retrouve grenadier à la compagnie Duval, avant d'être promu caporal. Il meurt le 30 août 1780 à l'âge de 38 ans, probablement du typhus ou de la malaria comme 400 des 1000 hommes de son régiment chargé de drainer des marais autour de Rochefort. Sa fille Marie-Anne, née en 1769, épouse en 1790 Ludwig-Friedrich Kolb, un sujet du duc de Bade, lui aussi incorporé dans le régiment du prince-évêque. Pour pouvoir se marier, ce luthérien, qui a pris la nationalité française, doit obtenir une dispense de Rome et promettre d'élever les enfants dans la foi catholique.

Le monde a ignoré jusqu'en 2011 l'origine *helvétique* du général, à commencer par son biographe, Jean Lacouture, qui doute « *que de Gaulle ait su qu'il avait du sang suisse dans les veines.* » Le général n'est jamais venu en visite officielle en Suisse, bien que plusieurs membres de sa famille aient trouvé refuge près de Genève pendant la Seconde Guerre mondiale et que les deux fils de son frère Xavier aient fait leur lycée à la Villa Saint-Jean à Fribourg. Jean Lacouture avance une hypothèse: de Gaulle ne comprenait pas que la Suisse pouvait rester neutre. La Ville de Porrentruy se dit prête à honorer le grand homme. (*L'Hebdo*, 27 janvier 2011)

## Un nouveau président de l'Association suisse des sous-officiers

L'adjudant sous-officier Germain Beucler de Reconcilier a été élu le 14 mai 2011 président central de l'Association suisse des sous-officiers



(ASSO), à l'occasion de l'assemblée des délégués qui s'est déroulée à Airolo. L'ASSO compte quelque cent sections régionales et associations cantonales. (*Le Quotidien jurassien*, 16 mai 2011)

### Le Musée interactif de Digger DTR à Tavannes

La Fondation Digger DTR à but non lucratif construit des machines de déminage humanitaire depuis 1998. Outre son rôle actif sur le terrain, elle s'est employée à sensibiliser le public à la problématique des mines anti-personnel et du déminage. Après plus de treize ans d'une activité intense, ses fondateurs ont frappé un grand coup au niveau de la commu-



La Digger D-3.

nication. Afin d'informer le grand public de manière optimale, ils proposent depuis le mois de mai 2011 une exposition permanente sur le site où les machines sont développées et assemblées, c'est-à-dire dans les locaux de l'ancien arsenal militaire de Tavannes.

Ce musée, unique en son genre, offre un espace dynamique, éducatif et interactif dans lequel le visiteur peut s'immerger et ressentir la menace des mines. Accompagné d'un guide, il se déplace dans une contrée à peine sortie d'une guerre, pour rejoindre un camp de démineurs. Il peut remplir quelques missions, acheminer de l'aide alimentaire à un village isolé, participer, complètement équipé, aux travaux de déminage manuel, piloter une machine de déminage sur simulateur 3D et nettoyer une parcelle. Il a l'occasion de visionner un film sur l'histoire de la Fondation Digger et sur le fonctionnement d'une machine de déminage. Sur un mode un peu plus léger, verre de l'amitié à la « cantine des démineurs » et si, souhaité, dégustation de produits du terroir. Ouverture toute l'année, uniquement sur réservation, informations pratiques, voir le site [www.expo-digger.ch](http://www.expo-digger.ch) (e-mail [expo-digger.ch](mailto:expo-digger.ch)).

#### Vos dons peuvent être versés à

Fondation Digger  
2710 Tavannes

CCP 10-732824-2

# Monoblocs de lance-mines bitubes, stop à la démolition !

Col EMG Bernhard Stadlin

**L'armée suisse peut-elle encore remplir sa mission constitutionnelle de défense si on lui enlève sans cesse des moyens? On a de la peine à croire à la liquidation programmée du système de fortification bien protégé et à haute puissance de feu, les monoblocs de lance-mines bitubes de forteresse et les monoblocs d'obusiers *Bison* de 15,5 cm, car elle s'avère en totale contradiction avec la mission de défense<sup>1</sup>.**

Il faut empêcher la destruction – nous disons bien la destruction – de ce système très performants ! La fortification n'est malheureusement plus présente dans les têtes du Département de la défense et dans celles des cadres supérieurs de l'armée, pas à cause du maintien du secret, mais de la croyance aveugle à la conduite mobile des opérations.

En 2003, le dernier monobloc de lance-mines bitubes de forteresse était remis à la troupe, ainsi se terminait un vaste programme de construction couvrant l'ensemble du territoire. La Suisse dispose donc, encore aujourd'hui, d'un système d'artillerie bien protégée, tout à fait moderne, entièrement construit et payé, à haute performance de combat, capable de mener la défense antichar. Ses monoblocs couvrent, sans solution de continuité, parfois en juxtaposition, l'ensemble des secteurs praticables de la zone frontrière, également des terrains-clés sur le Plateau, tous les axes

importants de trafic et les transversales alpines. Avec ses obstacles fixes ou mobiles, ce système de fortification est conforme aux normes internationales concernant les calibres.

A long terme, ils resteront des moyens à prendre très au sérieux. Les fortifications, avec leur implantation à la juste place, compensent les désavantages d'un manque de mobilité des forces armées. Comme elles couvrent tous les terrains-clés tactiques, elles protègent comme système la Suisse entière. Comme toujours dans des affrontements armés, les opérations et la présence au sol demeureront prépondérants. De plus, la capacité de dissuasion reste encore aujourd'hui la meilleure défense.

Pour ces monoblocs, on a utilisé l'argent du contribuable, un milliard de francs. Les frais d'entretien annuels ne représentent que quelques pour mille de l'investissement, une dépense négligeable dans le budget global du Département de la défense. Compte tenu de ce facteur, il serait absurde de détruire à grand frais un tel système, de nouveau avec l'argent du contribuable. Pour des raisons de maintien du secret, on ne peut démontrer l'importance nationale de ces monoblocs en donnant leur nombre et les secteurs qu'ils couvrent... mais il serait intéressant de voir les conséquences de leur publication sur le résultat d'une initiative populaire en faveur du maintien du système des monoblocs. En dernière analyse, ceux-ci

<sup>1</sup> Traduction libre du texte de l'ancien président de l'Association FORT-CH, qui a paru dans *l'Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift* 9/2010.



*Monobloc Bison de 15,5 cm.*

appartiennent, non au Département de la défense, mais au peuple suisse qui les a payés pour sa sécurité.

Procéder à une nouvelle réduction de la puissance de feu de l'armée n'est pas responsable.

<sup>2</sup> Il faut imaginer ce que peut coûter la destruction d'un monobloc de lance-mines bitube ou d'un monobloc *Bison*... On est en droit de se demander si RUAG ne cherche pas à faire du chiffre d'affaire... (note du traducteur)



*Ce qui apparaît d'un monobloc de lance-mines bitube de 12 cm.*

Les contribuables ne comprendraient pas que l'on détruise<sup>2</sup> – toujours à leurs frais – des investissements qui leur apportent de la sécurité.

*B. S.*

## Avec Hans à l'école de recrues...

Sdt Philipp Indermühle

Après un séisme, un bâtiment situé dans un quartier a été entièrement incendié, un autre s'est effondré. C'est alors que Hans intervient. Il se déplace prestement dans les gravats et utilise tout son flair pour trouver les personnes ensevelies. Il fait rapidement une découverte et appelle le sdt Marina Baisch en aboyant. Sa maîtresse félicite Hans pour son travail. On peut commencer à dégager la personne disparue<sup>1</sup>.



Le soldat Marina Baisch et Hans son berger belge : ils vont manifestement bien ensemble.

Des scénarios de ce genre sont exercés à maintes reprises à l'école de recrues pour conducteurs de chiens. Dans ce cas, il a fallu moins de deux minutes à Marina Baisch et à son chien Hans pour s'acquitter de leur mission. Ils ont accompli 15 des 18 semaines d'école de recrues et ils forment désormais une très bonne équipe.

La Zurichoise est entrée sans chien à l'école de recrues et elle en a reçu un qui lui a été attribué. Elle aurait pu choisir entre un mâle ou une femelle, plus ou moins âgé. Elle s'en est remise au jugement de ses supérieurs qui, visiblement, ne se sont pas trompés. Quant au nom que porte son berger belge de deux ans, cette employée de banque de formation ne l'a pas choisi. C'est celui qu'il avait lorsqu'elle l'a repris. Il aurait été trop difficile pour lui de devoir s'habituer à un nouveau nom, en plus de la formation pénible qu'il a suivie.

Marina Baisch admet que la formation de conducteur de chien n'est pas une sinécure : « Les quatre premières semaines sans chien, nous avons dû travailler dur », surtout dans le domaine sportif. Elle a eu un peu plus de fil à retordre que ses collègues masculins, car les femmes ne sont pas ménagées ; elles doivent fournir les mêmes performances que les hommes. « Lorsque le chien est arrivé, cela a été encore plus intensif ; en effet, nous avions encore plus à faire » : le chien passe avant son maître. « Cependant, c'est un plaisir de travailler avec le chien et de le regarder travailler. »

<sup>1</sup> Femmes dans l'armée, septembre 2010. Lettre d'information sur Internet ([www.fda.ch/f](http://www.fda.ch/f)).

Hans deviendra chien de catastrophe. Marina Baisch et lui seront formés pour rechercher des personnes disparues dans les décombres. La jeune femme aurait eu la possibilité de suivre la formation de conducteur de chien de protection. C'est-à-dire de faire de la surveillance, de la garde et de la sûreté avec l'infanterie. « *La plupart des recrues optent pour cette formation, dit Marina Baisch, mais ce serait bien qu'il y ait davantage de conducteurs de chiens de catastrophe.* » Il faut entre deux et trois ans pour que le conducteur de chien soit apte à l'engagement et devienne membre de la Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage (REDOG). Il pourra ensuite participer à des engagements de recherche en Suisse et à l'étranger.

L'adjudant d'état-major Friedrich Zuber, l'instructeur responsable, est satisfait du soldat Baisch: « *Elle a bien évolué. Au milieu de l'école, elle a atteint ses limites physiques, mais,*

*elle s'est reprise et a été ensuite en pleine forme.* » Nous avons souhaité la revoir à l'école de sous-officiers et la former comme chef de groupe. Le 31 janvier 2011, la jeune femme entrait à l'école de sous-officiers avec Hans.

Tous les deux ont pris un peu de repos à la maison. Marina Baisch n'est plus seule; Hans est toujours là et il lui faut au minimum deux heures de promenade quotidienne. Cela nécessite de la flexibilité, tant de la part de la maîtresse du chien que du milieu dans lequel elle vit. L'employeur de Marina Baisch a dès le début soutenu son projet. Quant au propriétaire de son appartement, il a donné son accord pour qu'elle ait un chien chez elle. Même s'il a fallu faire preuve d'un peu de persuasion, la maison a l'avantage d'être désormais gardée par un vrai professionnel.

*P. I.*

# Une Suissesse à la Police militaire internationale au Kosovo



Depuis avril 2011, le lieutenant Eveline est engagé comme agente de police pour la SWISS-COY au Kosovo. Auprès de la Police militaire internationale, elle est responsable de cas dans lesquels sont impliqués des soldats de différentes nations : un défi qu'elle relève avec passion. Comme la plupart des soldats suisses, elle est

stationnée à Camp Casablanca près de Suva Reka. C'est là que se trouve le seul poste de la Police militaire internationale, comprenant des membres des contingents suisse et autrichien.

A la suite d'une plainte pour viol, elle a mené une enquête dans un camp militaire non suisse à l'est du Kosovo. Pour cette jeune femme d'une trentaine d'années, ce n'est pas une nouveauté. Elle a déjà traité de tels cas à la police du Canton d'Argovie. C'est d'ailleurs son parcours professionnel auprès de la police cantonale qui lui a permis d'être engagée à la Police militaire internationale. Ce qui est nouveau, c'est l'environnement dans lequel elle exerce son activité au Kosovo.

La PMI intervient lorsqu'une plainte concernant des militaires de différentes armées a été déposée. *« Des interprètes, des agents de la police militaire et des conseillers juridiques des deux nations étaient présents lors de l'interrogatoire du suspect et de la victime présumée »,* rapporte le lieutenant Eveline. La difficulté de son travail consiste surtout à mener les enquêtes en conformité avec le droit. Outre ce délit grave, l'agente de la police militaire a traité jusque-là de vols ou d'accidents de la circulation. Cela signifie surtout du travail administratif mais peu de travail d'enquête. Or, c'est justement ce dernier aspect de son activité professionnelle qu'Eveline apprécie tout particulièrement : *« Il est passionnant de décortiquer pas à pas le déroulement d'un cas et d'en saisir les tenants et les aboutissants. Cela m'a toujours particulièrement fascinée, déjà lorsque je travaillais à la police cantonale. »*

## Margaux Meyer... au pas!



Margaux Meyer vient de Porrentruy. Cette jeune femme de vingt ans a ressenti il y a de cela quelques années un vif intérêt pour l'armée. Intérêt qui ne s'est pas révélé anodin, puisqu'effectuer

son service militaire fait désormais partie de ses projets. Concrètement, la jeune femme est étudiante à la HE-Arc Santé à Delémont. De quoi l'inciter à devenir soldat d'hôpital. Margaux a perdu son père il y a onze ans, événement qui l'a privée d'une autorité parentale. C'est justement ce réconfort des règles qui la pousse aujourd'hui sur la voie militaire. «Dès qu'on m'enlève mes repères, je me sens perdue. C'est pour ça que j'aime autant l'armée: il y a des bases logiques», dit-elle. Au début, Margaux appréhendait le fait d'annoncer ses ambitions à ses proches. L'enthousiasme de la jeune femme a pourtant su convaincre les plus sceptiques. Le mot qui lui vient le plus souvent à la bouche est *limite*, un mot associé à tous les dépassements de soi-même. «Ce sont des limites personnelles: autant physiques que mentales. Je trouve que cela apporte énormément», affirme-t-elle. Et si Margaux parle avec autant d'assurance, c'est pour une raison bien précise: elle a déjà fait ses premiers pas dans l'armée.

Margaux a pris son courage à deux mains et a effectué son service de novembre à décembre 2010 à Moudon. Dès le départ, elle a dû s'habituer à la difficulté d'être une fille parmi les hommes – elles n'étaient que quatre sur plus d'une centaine de recrues. Inadaptées à la gent féminine, les infrastructures ont immédiatement posé problème, à commencer par l'uniforme. Sans oublier les douches, devant lesquelles des hommes étaient postés... pour surveiller qu'aucun autre n'entre! Une différence dont Margaux garde un douloureux souvenir. «La plupart des garçons essaient constamment de te faire tomber, ce qui est quand même malheureux quand on se dit qu'on a à peu près le même âge et surtout le même but: réussir notre service. On ne vient pas ici pour les juger. Qu'ils ne nous jugent pas non plus! On est à la même enseigne qu'eux; on marche autant qu'eux, on court autant qu'eux! Notre sergent était conscient que nous n'avions pas les mêmes facultés physiques que les garçons. Ce qu'il voulait, c'est qu'on soit à 100%.»

C'est notamment pour ces raisons que Margaux ne se sentait pas moralement prête à finir son service. Elle est donc revenue à la maison, avant de repartir plus enthousiaste que jamais! «Pour celles qui veulent le faire: ne faites pas attention au jugement des autres. Une fille n'est pas forcément masculine en faisant l'armée. Je porte des talons, je me maquille et je me coiffe! Et j'y suis arrivée. Alors pourquoi pas les autres!?»

<sup>1</sup> Le Quotidien jurassien, 31 décembre 2011.

# Observations et réflexion concernant la « réunification du Jura »

*Jean Michel*

**La réunification est l'action de réunifier. La réunification de la République fédérale allemande et de la République démocratique allemande, en 1990, donne naissance à l'Allemagne re-unie. Pour qu'il y ait réunification, il faut qu'il y ait eu scission: l'Allemagne scindée en deux Etats en 1949. Pour qu'il y ait scission, il faut qu'il y ait eu unité. Y a-t-il eu unité dans le Jura bernois des sept districts avant le 23 juin 1974, puis scission<sup>1</sup>?**

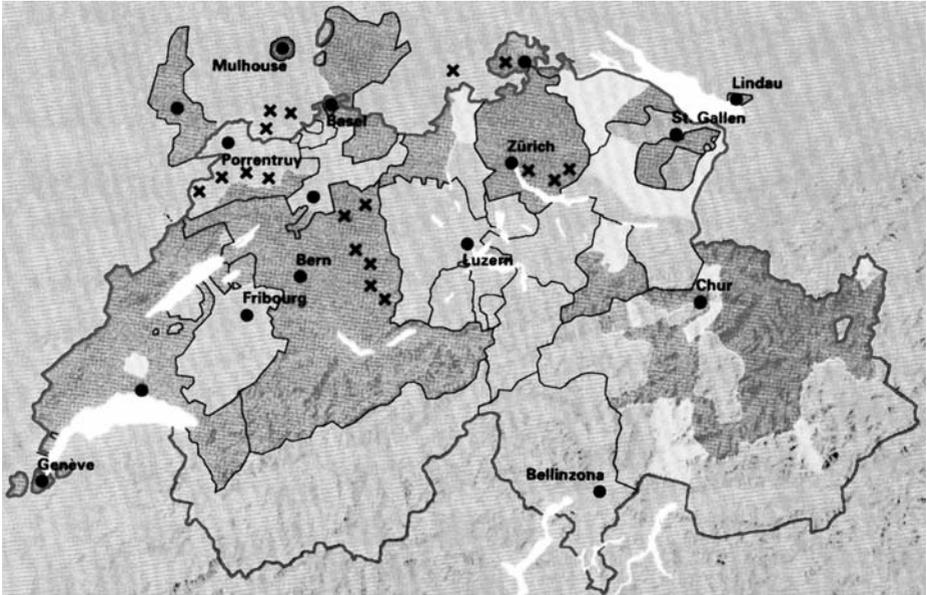
## Survол historique

Qu'en est-il de l'ancien Evêché de Bâle, de ses avatars géographiques et politiques, de ses origines à la création de la République et Canton du Jura? L'espace historico-géographique qui nous intéresse, c'est-à-dire ce que l'historien Gustave Amweg appelle « le Jura bernois à l'époque celtique », présente, en ce qui concerne son peuplement, une triade de populations nombreuses, actives et industrieuses, contrairement à ce qu'on a cru pendant longtemps, réparties en clairières forestières, en zones d'élevage et de cultures, en bordure lacustre. Ce sont les Rauraques sur la Birse, de Tavannes à Bâle et au-delà, les Séquanes dans les Franches-Montagnes, le Clos du Doubs et l'ensemble de l'Ajoie, les Helvètes au-delà de la Montagne du Droit, sur la Suze, jusqu'à Bienne et au-delà sur une bonne partie du Plateau suisse.

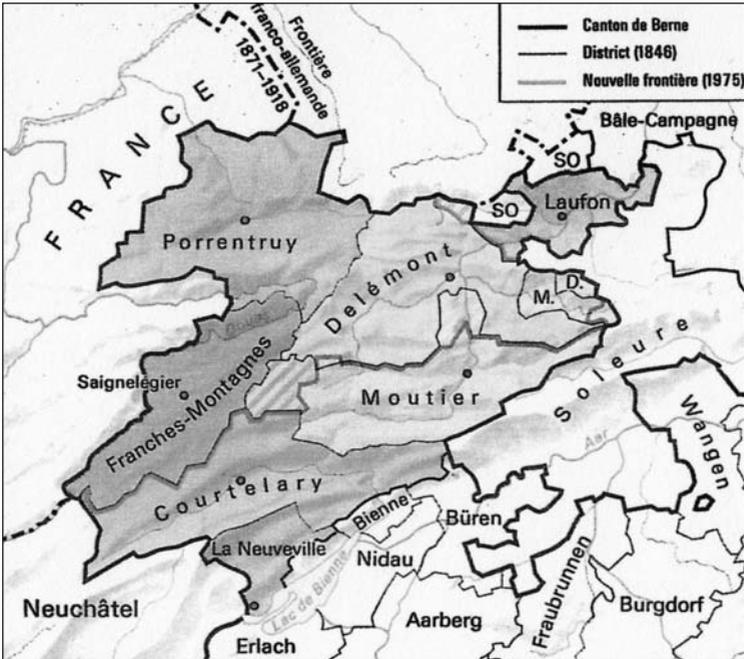
Ces trois peuples ne sont pas des ethnies différentes; ce sont des Celtes, simplement groupés en tribus, dans des territoires limités. C'est la même pâte, soumise chaque fois à des conditions différentes: configurations géographiques, climat, institutions, habitudes, activités, économie, etc. Dès la conquête romaine de la Gaule, ces populations ont été christianisées. La déliquescence assez rapide du pouvoir civil et militaire romain a permis sa substitution par une puissance naissante, celle de l'Eglise. On assiste ainsi, dès le IV<sup>e</sup> siècle, à l'organisation des évêchés et à la naissance d'institutions religieuses comme Moutier-Grandval (début du VII<sup>e</sup> s.)

- 999** Don par Rodolphe III de Stratlingen, roi de Bourgogne transjurane, de l'abbaye de Moutier-Grandval et de toutes les possessions de cette dernière à l'évêque de Bâle, Adalbéron II.
- XI<sup>e</sup> s.** Le pouvoir temporel de l'évêque, s'il existe réellement, ne s'exerce pas sur les terres qui ne figurent pas parmi les propriétés des institutions religieuses de Moutier-Grandval, de Saint-Ursanne et de Saint-Imier. Ces terres appartiennent à cinq comtes.
- 1191** Fondation de Berne par Berthold V de Zähringen, dans un lieu éminemment stratégique, qui explique l'expansion et l'autorité naturelles de la ville.

<sup>1</sup> Condensé d'un dossier naturellement plus étoffé.



En clair, implantation du catholicisme en 1600. Les croix situent les lieux d'affrontements militaires à connotation confessionnelle.



Le district du Jura bernois jusqu'en 1974. La frontière entre les cantons de Berne et du Jura (1975).

**1230** Fondation de Bienne, par le prince-évêque Henri de Thoune. D'emblée Bienne se lance dans la recherche d'une plus grande autonomie. Elle s'allie avec ses voisins et signe un traité de combourgeoisie avec Berne en 1352 déjà. Qui plus est, la ville obtient d'être représentée à la Diète fédérale et exerce bientôt le droit de bannière sur l'Erguël. Ce pouvoir affaiblit, sinon annihile celui du prince-évêque sur cette partie de sa principauté épiscopale, au point qu'en 1598, Jacques-Christophe Blarer de Wartensee cherche à vendre Bienne à Berne contre la récupération de ce droit de bannière. Sans résultat !

**1283** L'évêque de Bâle, Henri d'Isny, érige le Schlossberg.

**1310 env.** L'évêque Gérard de Vuippens fait construire la Bonneville (Neuveville), bourgade de marche, donc de franchises. Les conseils de la ville s'organisent, élaborent leurs propres règlements. L'exercice de la justice est de leur ressort, de même que le domaine des finances, pierre de touche de l'indépendance. En 1386, après à peine un demi-siècle, la ville jouit d'une autonomie quasiment égale à celle de Bienne.

**1388** Traité de combourgeoisie de La Neuveville avec Berne ! Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s., l'histoire du pays est jalonnée de traités de combourgeoisie avec Berne et Soleure et d'accords de franchises. Ces traités réduisent à chaque coup l'autorité du prince-évêque. Ajoutons que la Réforme lui soustrait quasiment tout pouvoir sur la partie helvétique de ses terres, c'est-à-dire le Jura Sud actuel.

**1521** Bâle obtient son autonomie envers l'évêque et, malgré l'opposition de ce dernier, conclut une alliance avec la Confédération des huit cantons.

**XVIII<sup>e</sup> s.** Il est illustré par les nombreuses manifestations contre l'autorité monarchique du prince-évêque.

### La période française

*« Inquiet, le prince-évêque de Bâle avait eu la mauvaise idée de faire appel aux troupes autrichiennes. Le prétexte est tout trouvé pour la France révolutionnaire d'occuper la partie septentrionale du territoire épiscopal qui, depuis les troubles des années 1730-1740, s'est distancée des cantons, alors que la partie méridionale est toujours considérée comme appartenant à l'alliance confédérale et protégée par la neutralité helvétique. C'est au XVII<sup>e</sup> siècle que la coupure entre la partie nord et la partie sud des territoires du prince-évêque de Bâle a des conséquences politiques durables. Le Sud est traditionnellement lié par des traités de combourgeoisie à Berne et Soleure. Le Nord est territoire d'Empire et allié des cantons catholiques (alliance de 1579 renouvelée en 1717) <sup>2</sup>. »*

**1792** **27 avril.** Le prince quitte Porrentruy pour Bienne. Les troupes françaises du général Custine n'occupent que la partie germanique de la Principauté, la partie helvétique étant strictement respectée, à savoir la prévôté de Moutier-Grandval, qui bénéficie de sa combourgeoisie avec Berne, le couvent de Bellelay, combourgeois de Soleure et de Berne, Soleure étant de surcroît la ville des ambassadeurs de France. De Bienne, le prince désigne un conseil de régence pour le

<sup>2</sup> François Walter, *Histoire de la Suisse*, vol. 3, « Le temps des révolutions (1750-1830) ». Neuchâtel, Editions Alphil-Presses universitaires suisses, coll. dirigée par A. Cortat, 2010, pp. 63-64.

Porrentruy. Il agit de même pour la Prévôté et pour l'Erguël.

**27 novembre.** Proclamation de la République rauracienne qui ne concerne que les trois districts du Nord: Porrentruy et l'Ajoie, la Prévôté de Saint-Ursanne, Delémont et les Franches-Montagnes, c'est-à-dire les terres germaniques.

**17 décembre.** Première assemblée nationale. Le pasteur Frêne note dans son Journal: «*Les Etats de ladite Principauté se sont assemblés à Porrentruy pour dresser la Nouvelle Constitution Rauracienne; le premier jour a été le 17 décembre; notre Prévôté y a été invitée, mais nous nous y sommes refusés.*» C'est le refus des terres helvétiques.

**1793** **3 mars.** «*Un officier français arrive à Tavannes au nom des Commissaires de la Convention nationale de France pour inviter les Communautés à se rencontrer le 7 à Porrentruy aux fins d'y tenir une nouvelle Assemblée nationale de la Rauracie. Les Communautés ont estimé que ces messieurs les Français s'étaient trompés en envoyant dans ce pays des proclamations qui concernaient uniquement la République nouvelle de la Rauracie.*»

**23 mars.** Fin de la République rauracienne.

**1793-1797** Département du Mont-Terrible, exactement même répartition territoriale.

**1797-1800** Le Directoire de Paris réorganise ce département en y ajoutant le district de Montbéliard, Audincourt et Désandans (15000 habitants).

**1797** Début de l'invasion par les troupes françaises de la partie helvétique de la Principauté épiscopale. «*En*

*décembre 1797, le Directoire relance encore une fois l'ardeur révolutionnaire et fait occuper le sud de l'évêché de Bâle (Moutier, Erguël, La Neuveville, Bienne), jusqu'alors préservé par les liens étroits avec les cantons. Pour la première fois, les armées révolutionnaires prennent pied sur un territoire considéré comme suisse<sup>3</sup>.*»

**1798** **mars.** Chute de Berne et occupation de la Confédération.

**1800** **17 février** et jusqu'au traité de Paris du 30 mai 1814, la totalité de l'ancienne Principauté fait partie du Département du Haut-Rhin, est donc totalement française et, pour la première fois de son histoire, connaît une véritable *unité administrative*, faisant fi de tous les particularismes ancrés qui caractérisaient l'organisation de l'ancien Etat princier. Cependant, un *clivage subsiste: l'administration française, novatrice, choqua dans le Nord catholique, car les prêtres perdaient beaucoup de leur prérogatives.* Elle fut bien perçue dans le Sud.

**1814** **30 mai.** Par le Traité de Paris, la France est ramenée à ses frontières de 1792. En Suisse, le colonel Hans Conrad Finsler de Zurich est chargé par la Diète d'étudier un périmètre idéal. Son mémoire propose d'annexer *une partie de l'évêché de Bâle.* Il s'agit, naturellement des anciennes terres helvétiques, c'est-à-dire le Jura-Sud. Encore une fois clivage originel! Cependant, la Diète n'est pas écoutée. Le territoire de l'ancienne Principauté est confié au baron d'Andlau, qui l'organise à sa manière. Admise dans les terres germaniques, sa conception de l'Etat connaît une

<sup>3</sup> François Walter, op. cit.

violente opposition dans les terres helvétiques. Nouveau clivage entre le Nord et le Sud!

**1815 20 mars.** Déclaration du Congrès de Vienne, article 3 : « *La Confédération helvétique ayant témoigné le désir que l'Evêché de Bâle lui fût réuni, et les puissances intervenantes voulant régler définitivement le sort de ce pays, ledit Evêché et le territoire de Bienne feront à l'avenir partie du canton de Berne.* »

A propos du passage de la France à la Suisse, Xavier Elsaesser écrit dans *l'Histoire de mon Temps*, édition de 1868 : « *Aussi bien le peuple était-il en général fatigué du joug, aspirant le repos par tous les pores et dominé par un seul sentiment : la haine de la France<sup>4</sup>.* » La fin de la phrase a été supprimée dans l'édition de la Bibliothèque jurassienne de 1961. Etrange, non ?

Epoque bernoise des sept districts, époque d'unité administrative exclusivement. A de nombreuses reprises, comme par le passé, les habitants des terres helvétiques se sont exprimés différemment des habitants des anciennes terres impériales ou germaniques.

Quelques exemples révélateurs! La publication des articles de Baden en 1834. En 1848, Xavier Stockmar écrit : « *On m'accuse tantôt de vouloir une république unitaire, tantôt un canton du Jura ; non, je ne voudrais pas d'un canton du Jura, son existence dût-elle dépendre de ma seule personne. Ni la paix, ni la prospérité, ni une bonne administration ne peuvent régner dans un petit canton.* » En 1864, le parti radical inscrit dans son programme la laïcisation de l'état-civil et de l'école primaire. Le mot

d'ordre est : « *Emancipons le Jura catholique. Guerre à l'obscurantisme!* » Expression d'un nouveau clivage! En 1890, après l'ébullition du *Kulturkampf* de 1860 à 1880, qui a surtout affecté le Jura-Nord catholique, les Chambres fédérales divisent le Jura en deux arrondissements fédéraux : le Jura-Sud comprend La Neuveville, Courtelary, Moutier et le district catholique des Franches-Montagnes ; le Jura-Nord comprend les districts de Delémont, de Porrentruy et de Laufon.

Le pangermanisme du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle a été cause du premier mouvement séparatiste. On accreditait alors la thèse de la germanisation du Jura. Or, dès 1880, la proportion de germanophones dans le Jura bernois tombe de 23,6% à 16,7% en 1910. Cette diminution n'a cessé de se produire jusqu'à aujourd'hui. « *Depuis la fin du siècle passé cependant (XIX<sup>e</sup>), le processus de francisation du Jura suisse romand est continu, à quelques exceptions près<sup>5</sup>.* »

Sans entrer dans le détail des événements concernant le premier mouvement séparatiste de 1915 à 1919, rappelons que le clivage est le même que celui que l'on observera de 1947 à la fondation de la République et canton du Jura. Les événements de la période du deuxième mouvement séparatiste sont très connus. Retenons trois dates.

**1951 Votation du 29 octobre.** AF du 12 avril 1951, article 1<sup>er</sup> « *Le canton de Berne est une république démocratique et l'un des Etats de la Confédération suisse. Il comprend le peuple de l'ancien canton et celui du Jura.* » Article 2 : « *La souveraineté de l'Etat réside dans l'ensemble du peuple de l'ancien canton et du Jura.* » L'ambiguïté de cet article conduit à la dissolution du Comité de Moutier créé le

<sup>4</sup> Porrentruy, Imprimerie J. Gurtler, p. 4.

<sup>5</sup> Frédéric Chiffelle : *L'Arc jurassien romand à la frontière des langues. Faut-il craindre la germanisation?* Lausanne, Payot, 2000. Frédéric Chiffelle est directeur de l'Institut de démographie de l'Université de Neuchâtel.



*La Chaux d'Abel: ancienne ferme.*



*Schafis: maison Kirchberger.*

2 octobre 1947, au renforcement du Mouvement séparatiste et à la naissance de l'UPJ. De nouveau se manifeste la frontière entre le Nord et le Sud. En 1954, le Rassemblement jurassien (RJ) publie une Déclaration dans laquelle il définit précisément le territoire sur lequel il entend ériger un Etat. Celui-ci comprend les sept districts mentionnés dans la Constitution bernoise.

**1959 5 juillet.** Vote sur le texte de l'initiative du RJ: «*Voulez-vous que le Jura forme un canton souverain de la Confédération suisse?*» L'initiative est repoussée. Le RJ arrête une nouvelle position. Sa politique qui, jusque-là, était historique, devient linguistique, inspirée du Rapport Veiter. Elle comprend les mesures suivantes:

- Unité des six districts francophones et refus d'un éclatement du Jura par le biais d'une procédure en cascade.
- Exclusion des districts de Laufon et de Bienne.

- Attribution du droit de vote aux citoyens originaires du Jura francophone, aux immigrés de longue date, etc.

**1974 23 juin.** Les résultats du plébiscite qui «*était à la fois une trahison, un suicide et l'éclatement – programmé et définitif – de ce pays*<sup>6</sup>» révèlent que les aspirations du Nord et du Sud divergent.

Pour Bernard Voutat, «*il n'y a pas là de scandale, mais seulement une réalité dont on doit prendre acte. Qu'on le veuille ou non, les plébiscites auront eu le mérite de montrer que le conflit jurassien n'est pas un conflit linguistique et qu'il n'oppose pas Berne au Jura, mais bien*

*le Jura-Nord au Jura-Sud.*» Et de conclure: «*Loin de constituer une réalité géographique, religieuse, ethnique ou culturelle, le Jura n'existe pas.*»

Ce survol trop rapide confirme qu'il n'y a jamais eu d'unité sociétale dans l'aire géographique, historique et sociologique concernée. Tout au plus, le pays a-t-il connu quelques moments d'unité administrative, en particulier durant la période française du Département du Haut-Rhin (1797-1814) et, qu'on le veuille ou non, durant la période bernoise de 1815 à 1979. L'histoire montre clairement que le Jura-Nord et le Jura-Sud sont *deux mondes* différents. La méconnaissance de cette dualité empêche une analyse pertinente et, partant, un dialogue constructif.

### 1. Qu'est le Jura?

Le Jura se décline en significations, connotations et sens fort divers: géographique, orographique, politique, sociétal, institutionnel, économique et même linguistique.

### 2. « La Rauracienne »

*L'hymne national* de la République et canton du Jura, inspiré par la fort brève République rauracienne qui ne comprenait que les terres germaniques, ne concerne pas les Helvètes du Jura-Sud et laisse indifférents la plupart des Séquanes du Jura-Nord. Les retraites aux flambeaux faisaient peur à beaucoup, car elles rappelaient les *retraites de feu* de certaine jeunesse de bien triste réputation.

Chacun sait depuis Hippolyte Taine et d'autres anthropologues ou sociologues que l'homme est aussi le produit de son milieu (*De l'Intelligence*, 1870). Le Jurassien du Jura plissé n'est pas le même homme que le Jurassien du Jura tabulaire ou que l'Ajoulot

<sup>6</sup> J.-M. Joset.

de la plaine. Le Jurassien n'est pas unique. Il n'y a pas de peuple jurassien, mais il y a des populations jurassiennes. Il n'y a pas de musique jurassienne, mais des compositeurs jurassiens. Il n'y a pas de peinture jurassienne, mais des peintres jurassiens qui se rattachent à des mouvements divers. Il n'y a pas d'architecture jurassienne, mais des fermes des Franches-Montagnes, des églises comtoises, des clochers souabes, etc. Il n'y a pas de littérature jurassienne, il y a des écrivains, des poètes, qui sont connus bien au-delà, heureusement, de la petite aire ici envisagée. Ces créateurs, et c'est là leur grandeur, se rattachent à de vastes mouvements.

### 3. Le drapeau

Le drapeau de la République et canton du Jura est aujourd'hui totalement faux. Si la crose épiscopale est un rappel historique, les sept bandes représentent les sept districts, alors que l'Etat n'en compte que trois. Les quatre bandes de gueules correspondent aux districts catholiques et les trois bandes d'argent aux districts protestants. Y a-t-il ingérence à y inscrire déjà ces dernières ?

Qu'ont de commun les habitants de l'Ajoie, du Laufonnais, des Franches-Montagnes, de la cuvette de Delémont et des vallées du Sud ? Ajoutons Bienne ! Peut-on parler du peuple du Jura ? Reportons-nous à la constatation de Bernard Voutat dans sa thèse de doctorat. Parler de *réunification* est donc un leurre :

1. Il n'y a jamais eu durant l'histoire évoquée ci-dessus d'unité autre qu'administrative et de moindres durées.

2. Il est donc faux de parler de *réunification* autre qu'administrative.
3. Envisager, dans l'état actuel des choses, une unification sociétale est illusoire, attendu l'ancrage profond des particularismes.
4. En revanche, on peut parler de réunification administrative, si les Jurassiens du Nord et ceux du Sud, et non les gouvernements jurassiens et bernois, décident librement d'unifier leur administration, en conservant leurs particularismes.

## Conclusion

Le canton du Jura est une république libérale et démocratique, qui protège ses citoyens contre les ingérences, à l'image des cantons suisses. En vertu du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le droit d'ingérence intercantonal n'existant pas, il est impératif de laisser les gens du Sud prendre leur destin en mains. S'ils décident de rester Bernois, c'est leur affaire et c'est leur droit le plus légitime. Ils peuvent aussi s'organiser en canton indépendant, lier leur sort au canton de Neuchâtel, lier leur sort au canton du Jura, en formant avec lui un nouveau canton ou deux demi-cantons.

S'ils décident de former un seul canton avec les populations du Jura-Nord, alors peut s'amorcer un dialogue, dont il faut exclure les anciens combattants des deux camps, trop enfermés dans une dialectique passéiste anti-bernoise ou pro-bernoise.

Discuter aujourd'hui avec les gens du Sud qui n'ont pas encore choisi leur destin est vain, d'où l'inutilité de l'A.I.J. dans sa formation actuelle, émanation des gouvernements<sup>7</sup>.

J. M.

<sup>7</sup> Pour y voir plus clair, deux ouvrages fondamentaux. Bernard Voutat : *Espace national et Identité collective. Pour une sociologie politique du conflit jurassien*. Préface de Michel Bassand. Livre politique N° 19. Lausanne, Institut de Science politique, 1992. Claude Hauser : *Aux Origines intellectuelles de la Question jurassienne, culture et politique entre la France et la Suisse romande (1910-1950)*. Courrendlin, éditions CJE, 1997.

# L'AJURENT MEMBREZ SA

GÉNIE CIVIL  
VOIE FERRÉE

Tél. 032 422 43 26

[www.membrez.ch](http://www.membrez.ch) 2800 Delémont

# 1912-1915: des aéroplanes au-dessus de Porrentruy

Jean-François Nussbaumer

**En 2013, la Société jurassienne des officiers, qui fêtera alors son centenaire, publiera en collaboration avec les Editions D+P un ouvrage largement illustré, intitulé *Jura et Jura bernois... Aviation civile et militaire, guerre aérienne. 1900-2011. En avant-première, un extrait du chapitre consacré aux pionniers et à la Première Guerre mondiale.***

2010 marquait en Suisse le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'aviation. Cent ans auparavant, le *plus lourd que l'air* l'emportait en effet sur les aérostats dans la conquête du ciel. Les Failloubaz, Audemars, Grandjean et autres Taddeoli, sans oublier le Tavannois Cobioni ou le Neuchevillois Favre, construisent des avions et animent les premiers meetings aériens.

A Porrentruy, la Société hippique organise la première manifestation du genre dans le Jura en juillet 1912, au Champ de courses du Banné, devant une foule estimée à quatre mille personnes, sans compter les badauds qui se sont agglutinés jusque sur le toit de la tour Réfous, pour ne rien manquer des évolutions de René Grandjean et Emilio Taddeoli sur la ville.

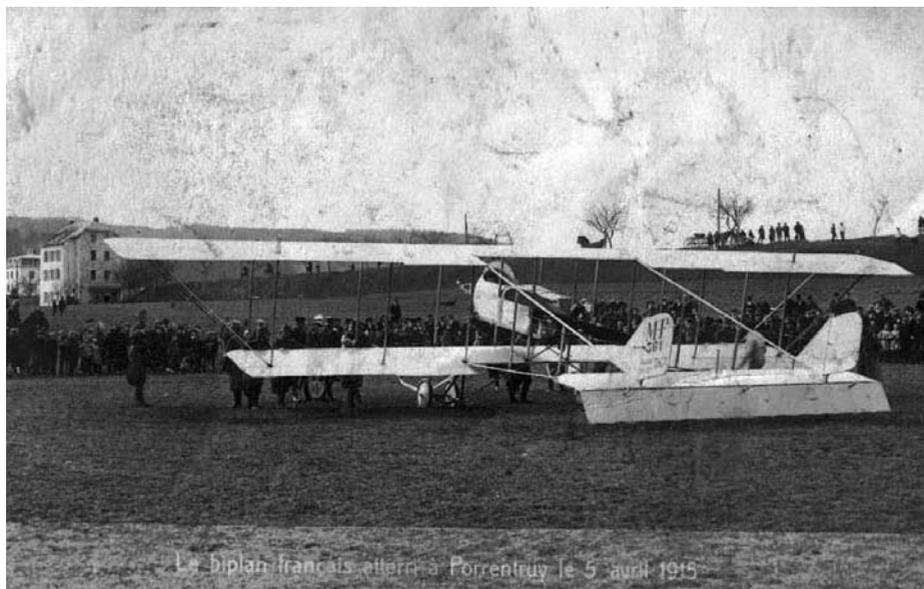
Deux ans plus tard c'est la guerre et l'espace aérien ajoutolot se trouve sous la menace des aéroplanes militaires allemands et français. Les survols, d'abord effectués par des avions d'observation égarés ou pas, sont fréquents. Les bombardements n'épargnent pas non plus la ville de Porrentruy où s'installe peu à peu un

sentiment d'insécurité, face à ces armes nouvelles contre lesquelles l'armée suisse n'est pas encore équipée.

Le lundi 5 avril 1915, toutefois, c'est plus la curiosité que la peur qui anime les Bruntrutains témoins de l'atterrissage forcé d'un appareil français, un biplan *Maurice Farman*. L'appareil s'est posé peu après 18 heures, à proximité des bains, entre la route de Courgenay et les voies de chemin de fer. Deux militaires en descendant, le sergent Madon et le caporal Châtelain. Le premier se dit observateur et le second pilote de l'appareil immatriculé *MF-361*.

Georges Félix Madon est une des futures vedettes – on disait alors des as – de la guerre aérienne de 1914-1918. Il a vu le jour dans la ville tunisienne de Bizerte, le 28 juillet 1892. Breveté à Etampes en 1911, il entre dans l'aviation militaire et se distingue, parfois au grand mécontentement de ses chefs, par des vols audacieux sur les lignes allemandes en temps de paix ou des acrobaties, alors interdites dans l'armée. 1914 le voit affecté à une escadrille de surveillance dont les pilotes, le 2 avril 1915, doivent prendre livraison d'appareils *Maurice Farman* au Bourget, pour les amener à Belfort, via Toul.

Le *MF-361* atterrit d'abord à Bar-le-Duc, reprend l'air pour Remiremont où Châtelain a passé sa jeunesse. Les deux aviateurs, trompés par un brouillard et des précipitations de pluie



Le Farman atterri à Porrentruy, entre la ligne de chemin de fer et la route de Courgenay. Carte postale de 1915.

en plus denses au-dessus des Vosges, dépassent Belfort, où Madon a été basé avant la guerre, pénètrent dans l'espace aérien ajoutot par l'Ouest en fin d'après-midi du 5 avril. La navigation se fait alors à vue, le long des routes et des cours d'eau; les aviateurs déclarent avoir pris l'Allaine pour le Doubs, en s'imaginant remonter ce dernier. Alors qu'ils survolent la région, ils sont vraisemblablement abusés par le Creugenat, en forte crue, qui ne figure sur aucune carte! Leur appareil est signalé au-dessus de Réclère, Roche-d'Or, Grandfontaine et Chevenez. Près de Damvant, il essuie un tir nourri de soldats suisses, ce qui le rend partiellement incontrôlable. Pendant la nuit suivante, des faisceaux de projecteurs français, observés le long de la frontière, fouillent le ciel, peut-être pour envoyer des signaux à l'avion, ou essayer de le guider.

Après l'atterrissage dans la plaine entre Porrentruy et Alle, les deux aviateurs sont

conduits à l'hôtel de ville pour interrogatoire par les services de l'armée. On apprend que le sergent était porteur de *bombes* destinées à faire sauter l'appareil s'il avait atterri en territoire ennemi et qu'au moment de la descente sur Porrentruy, les deux hommes ont brûlé leurs documents d'identité, ce qui explique les papiers qu'on a vu tomber en flamme du côté de Courtedoux. Ils sont ensuite dirigés vers Delémont. Les deux hommes seront internés en Suisse, d'abord à Berne, puis en Suisse centrale d'où ils réussissent à s'évader pour gagner la région lémanique et rejoindre Evian, par le lac, le 7 janvier 1916.

Madon ne reçoit pas en France l'accueil escompté: on le menace du conseil de guerre, suite à son internement en territoire étranger. Il reprend toutefois du service à l'approche de l'offensive sur Verdun et est affecté à une escadrille de chasse. Dès lors, il donne toute la mesure de ses talents et de sa folle audace de

pilote, servi par une chance inouïe. Avec quarante-et-une victoires homologuées, il termine le conflit au quatrième rang des as français, derrière Fonck, Guynemer et Nungesser.

Durant l'entre-deux-guerres, une *légende dorée* auréole les premiers aviateurs combattants. Madon apparaît comme un prédateur indomptable qui se jette sur ses adversaires et prend tous les risques. Il réussit chaque fois à s'esquiver et à échapper aux balles ennemies, le fuselage de son avion encore marqué du sang de l'adversaire. Même un obus allemand qui, en plein ciel, emporte le moteur et toute la partie avant de son *Spad*, ne l'empêche pas d'atterrir sain et sauf. Pendant toute la guerre, la baraka est au rendez-vous pour Madon, même au-dessus de l'Ajoie, lorsqu'il essuie les tirs des *moblars* helvétiques, ce fameux 5 avril 1915...

C'est dans sa Tunisie natale qu'elle va finir par le lâcher... Revenu à Bizerte en 1924, Georges Madon se tue le 11 novembre dans une de ces démonstrations aériennes, dont il est devenu routinier. Une banale panne sèche l'envoie s'écraser sur le toit d'un bâtiment. On célèbre, ce jour-là, le sixième anniversaire de l'armistice et l'inauguration d'un monument en l'honneur de Roland Garros qui a achevé à cet

endroit, en 1913, la première traversée en avion de la Méditerranée.

Revenons à Porrentruy, au lendemain de l'atterrissage forcé du biplan français. Il est sous bonne garde et séquestré par l'armée. Les curieux ne manquent pas au Voybœuf pour s'étonner devant cet étrange oiseau de près de dix-huit mètres d'envergure, équipé d'une hélice propulsive. C'est d'ailleurs ce type d'appareil qui donnera aux biplans et triplans le surnom de *cages à poules*, à cause des nombreux fils qui en maintiennent la structure.

Dans la soirée du 7 avril, l'Allaine inonde la prairie près des bains et il faut mettre l'avion à l'abri. Ce jour-là, deux pilotes suisses et un mécanicien arrivent de Dübendorf pour y ramener l'engin par la voie des airs. Il faut y renoncer, car la météo se montre toujours aussi peu clémente. C'est par le train que l'avion gagne la base militaire zurichoise. Il y servira à la formation des pilotes jusqu'en août de la même année, où l'un d'entre eux se tue aux commandes de l'appareil qui est détruit. Seul subsiste à ce jour, dans les collections du Musée de l'aviation militaire de Dübendorf, le moteur Renault de 80 chevaux qui équipait le *MF-361*.

J.-F. N.

1914-1918, des deux côtés de la frontière  
à l'extrémité du front Ouest

# L'association franco-suisse des Amis du Kilomètre Zéro

André Dubail et Hervé de Weck

**2014 marquera le 100<sup>e</sup> anniversaire du début de la Première Guerre mondiale. Dans ce contexte historique, l'Association franco-suisse, constituée symboliquement le 11 novembre 2008 à proximité de la borne-frontière 111 près de la ferme du Largin, a pour but de dresser l'inventaire et de dégager les vestiges qui se trouvent sur les premiers kilomètres de la partie Sud du front Ouest.**

Ce travail concerne les communes de Mooslargue et de Pfetterhouse, celle de Bonfol, avec

particulièrement le Largin, le «Bec-de-Canard» sur les cartes topographiques françaises, coincé au «Kilomètre zéro», entre les réseaux des tranchées françaises et allemandes. Le front de la Largue reste sans enjeux stratégiques, donc sans grands combats pendant tout le conflit, si bien que les publications concernant la Première Guerre mondiale l'ignorent. Cela ne signifie pourtant pas qu'il ne s'y passe rien! Aujourd'hui, le secteur, dans le Sundgau et en Suisse, est un terrain abandonné et difficile d'accès.

Le comité des Amis du Km 0		
Fonction	Nom	Courriel
Président	André Dubail (Pfetterhouse)	ben.dubail@wanadoo.fr
Vice-président français	Michel Buecher (Ferrette)	-
Vice-président suisse	Hervé de Weck (Porrentruy)	herve.deweck@bluewin.ch
Secrétaire	Bénédicte Heyer-Dubail (Pfetterhouse)	ben.dubail@wanadoo.fr
Trésorier et responsable des dégagements d'ouvrages	Christophe Tischmacher	christophe.tischmacher@laposte.net
Membres d'honneur	Fernand Gasser, maire de Bonfol Jean-Paul Bucher, maire de Mooslargue Jean-Rodolphe Frisch, maire de Pfetterhouse	commune.bonfol@bluewin.ch mairie.mooslargue.wanadoo.fr secretariat.mairie@pfetterhouse.net
Adresse association	Les Amis du Km 0 Mairie de Pfetterhouse 1, place Saint-Géréon F-68480 Pfetterhouse	amis.km.zero@gmail.com



*Le blockhaus Nord du Largin en construction.*



*Vestige d'un ouvrage bétonné allemand à proximité du Km 0.*

Il subsiste des vestiges des tranchées, des fortifications de campagne construites avec de la terre, du bois, des pierres et des tôles, des ouvrages bétonnés permanents ou semi-permanents, surtout dans le dispositif allemand. Du côté français, il y a la *Villa Agate*.

Des membres de l'association ont déjà dégagé une dizaine d'ouvrages allemands, jouant en quelque sorte le rôle d'archéologues. Il s'agit encore de reconstituer quelques centaines de mètres de la barrière électrifiée, édiflée par les Allemands entre Liebsdorf et Village-Neuf, qui devait empêcher les Alsaciens de gagner la France, surtout les *Malgré nous* forcés de servir dans l'armée impériale. Et, pourquoi pas, d'édifier quelque part sur le sentier didactique un «Mémorial des Trois Puissances»? Pour que le public puisse visiter le «Kilomètre Zéro», il faut aménager, sur le territoire des communes de Mooslargue, de Pfterterhouse et de Bonfol, un sentier didactique d'environ cinq kilomètres qui respecte l'environnement, y placer des panneaux explicatifs. Le tracé est en passe d'être fixé. La grande partie du financement sera prise en charge par l'Office du tourisme intercommunautaire du Sundgau qui, en juillet 2011, prévoyait un budget de 25000 euros pour ce qu'il considère comme un «projet-phare».

De très nombreuses formations de l'armée suisse ont occupé la position du Largin, y édifiant des ouvrages de campagne. Elles *sentaient le souffle de la guerre*. La Commune de Bonfol, en collaboration avec Les Amis du Km0, va construire une passerelle sur la Largue, partie intégrante du sentier didactique, qui assurera le passage entre la France et la Suisse. Bonfol reconstituera la redoute qui se trouvait au nord de la ferme et dont on voit encore les levées de terre. Afin de disposer du terrain touché par le projet, elle a procédé à un échange avec le propriétaire de la ferme du Largin, Fritz Haefele.

Pour que les coûts des travaux restent supportables et ne mettent pas le projet en péril, Bonfol a fait appel aux troupes du génie. La division

territoriale 1, commandée par le divisionnaire Roland Favre, a accepté sa demande. Les plans de la passerelle et de la redoute sont prêts, deux reconnaissances ont eu lieu sur place et les travaux, impliquant une section du génie, devraient commencer au printemps 2012. La Commune doit fournir le bois nécessaire, surtout du chêne, soit quatre tonnes et demie pour la seule passerelle. Elle bénéficie de l'appui et, à terme, de subventions du Service de l'économie de la République et canton du Jura. Son chef, Michel Friche, a d'ailleurs participé à la séance du 18 juillet à l'Office du tourisme intercommunautaire du Sundgau.

Les Amis du Kilomètre Zéro entendent également exploiter les archives allemandes, françaises et suisses, car la confrontation de ces sources avec les témoignages, les récits, les souvenirs donnera des résultats intéressants, dignes de conférences et de publications.

L'association des Amis du Km 0, actuellement une cinquantaine de membres, tiennent à ce que l'essentiel de leur projet soit réalisé en août 2014. Tenant compte des contingences administratives et financières, elle s'est lancée assez tôt, mais elle a encore besoin de renforcer ses effectifs et ses moyens financiers.

A. D. / H. W.

#### **Pour une adhésion, une adresse**

Hervé de Weck  
7, rue Saint-Michel  
2900 Porrentruy  
Tél 032 466 52 32  
Courriel [herve.deweck@bluewin.ch](mailto:herve.deweck@bluewin.ch)

#### **Pour un don, un compte de chèque postal en Suisse**

12-578344-2  
Les Amis du Km Zéro  
F- 68480 Pfterterhouse

Armando Bottacchi, réfugié italien  
pendant la Seconde Guerre mondiale...

# De l'Italie au camp de Tramelan

Marie-Angèle Lovis

**Au printemps 2004, lors d'une visite à Armando Bottacchi, domicilié à Milan, j'ai appris qu'il avait séjourné au camp d'internés de Tramelan – Les Reussilles pendant la Seconde Guerre mondiale. Il évoquait son expérience avec vivacité et spontanéité. Il m'a montré des documents liés à son séjour, qu'il commentait d'une manière précise et d'un ton assuré comme si l'événement venait de se produire.**

Le *Bulletin* de la Société jurassienne des officiers m'offrant la possibilité de rendre compte de ce témoignage, j'ai demandé des précisions à M. Bottacchi, lors d'une visite en juin 2010. En novembre, je me suis rendue aux archives fédérales à Berne où j'ai retrouvé son dossier personnel. Son contenu m'a incitée à poser de nouvelles questions à l'intéressé, début décembre<sup>1</sup>.

Armando est né le 29 octobre 1925, à Oggiono, commune de Cannero, dans la province de Verbania, sur la rive droite du lac Majeur<sup>2</sup>. Adossé à une pente assez raide, ce hameau, situé à 500 mètres d'altitude, offre une magnifique vue sur le lac. Les parents d'Armando pratiquent une agriculture vivrière comme la population de l'arrière-pays montagneux dont

les sommets avoisinent les 1500-2100 mètres. Oggiono se trouve à quelque 20 kilomètres de la frontière tessinoise.

Le jeune Armando a fait un apprentissage de cuisinier dans différents hôtels, se formant *sur le tas* comme c'était l'usage. En 1943, il est employé depuis le mois de mai au Grand Hotel de Riccione, ville balnéaire sur l'Adriatique. Les forces alliées débarquent en Sicile en juillet 1943 et, le 8 septembre, le gouvernement Badoglio signe un armistice. Le régime fasciste s'effondre. Dès le 9 septembre, le Grand Hotel ferme ses portes en raison des événements politiques. Armando perd son emploi et rentre chez ses parents.

## Sous la République de Salò

L'armistice entraîne l'occupation de l'Italie par la *Wehrmacht*. Avec l'aide des Allemands, Mussolini crée en Italie du Nord, en septembre 1943, la République sociale italienne appelée également République de Salò. Armando a alors dix-huit ans. Comme conscrit, il doit être incorporé dans l'armée de Salò. Au chef des carabinieri qui vient le chercher au domicile de ses parents, Armando signifie son refus de rejoindre les troupes fascistes. Magnanime, le

<sup>1</sup> AF, E 4264 1985/196, Bd 1766, dossier 20660. Les entretiens se déroulent en italien. Je prends des notes, en l'interrompant uniquement pour me donner le temps de relever le plus d'informations possible. Je traduis simultanément ses propos, mais je relève en italien certaines tournures idiomatiques. Les passages écrits en italique dans le texte correspondent, soit à des expressions prononcées par M. Bottacchi, en italien, soit à une traduction textuelle de ses propos, en français.

<sup>2</sup> Dans les années 1940, la commune est rattachée à la province de Novara.



*Au camp de Tramelan – Les Reussilles. Armando Bottacchi tient le couteau.*



*Armando Bottacchi au volant d'un tracteur.*

carabinier n'insiste pas : « *Je dirai que je ne t'ai pas trouvé, mais disparais d'ici.* » A l'instar d'autres jeunes de son âge, qui ont également refusé de servir, Armando doit se cacher. En effet, un refus équivaut à une condamnation à mort.

Dans un premier temps, ces jeunes gens vivent isolés. Puis ils se rassemblent et rejoignent un groupe de résistants armés sous le commandement du capitaine Filippo Beltrami<sup>3</sup>. Armando ne l'a jamais rencontré. Il a encore un souvenir du quartier général du chef, situé dans la montagne, au-dessus du village d'Omegna, à une quarantaine de kilomètres d'Oggiono. On y pénétrait par une entrée unique donnant accès à trois galeries, deux sorties permettaient de quitter les lieux. Un de ces tunnels grimait jusqu'à l'*Osservatorio* d'où l'on voyait toute la région jusqu'à Sesto Calende, à 50 kilomètres de Milan. Le groupe de Beltrami initie brièvement les jeunes gens au maniement des armes qui leur sont ensuite reprises, en raison de leur inexpérience, selon M. Bottacchi. Avec le recul, il estime cette décision fort sage. En effet, si l'un d'entre eux, sur un coup de tête, avait tiré sur un Allemand en faction à un poste de contrôle, les représailles sur la population locale auraient été terribles. Quelques villages en avaient déjà fait la triste expérience.

Armando prend le maquis d'octobre 1943 à fin janvier 1944. « *A l'époque, on était jeune, on riait, on plaisantait, on ne se rendait pas compte du danger, en dehors des moments où il y avait des ratisages.* » Et ceux-ci deviennent de plus en plus fréquents. Les *repubblichini* (les fascistes de Salò) fouillent les maisons pour débusquer les réfractaires. Mais les jeunes gens



*Sortie à ski dans les Franches-Montagnes.*

peuvent compter sur les villageois pour les avertir. Alors, ils se réfugient dans les fermes abandonnées de la campagne environnante, se nourrissent de châtaignes, de pommes et de choux cueillis dans des champs laissés en friche, ou sont ravitaillés par les femmes du village lorsque la situation le permet. Les ratisages s'intensifient, avec des moyens toujours plus importants. Les jeunes doivent monter plus haut dans la montagne. La connaissance du terrain leur donne une bonne longueur d'avance sur les militaires fascistes et allemands.

M. Bottacchi ne se souvient plus de la date de sa première tentative de fuite en Suisse ni du nombre exact d'individus qui formaient le groupe auquel il s'est joint : 4 ou 5 personnes dont 3 juifs, lors de l'entretien en 2004, une

<sup>3</sup> Ce jeune architecte milanais de 35 ans, né à Omegna, au bord du lac d'Orta, prend, dès septembre 1943, le commandement d'un groupe de *partigiani*. Désigné par le terme de capitaine par ses hommes, il collabore avec les mouvements de résistance de la vallée de l'Ossola, qui réussirent à former une éphémère République en septembre 1944. Il meurt le 13 février 1944 lors d'un affrontement avec les Allemands à Megolo, avec 12 de ses compagnons. Le plus jeune avait 17 ans. Plusieurs sites internet évoquent la biographie de Filippo Beltrami, dont celui de l'*Associazione Nazionale Partigiani d'Italia* (ANPI) (<http://www.anpi.it/donne-e-uomini/filippo-beltrami>) et celui de *Wikipédia*, article «*Filippo Berltrami*», qui propose des liens intéressants.

quinzaine dont 10 juifs, en décembre 2010. Il ne connaît pas ces personnes. Toutes franchissent la frontière suisse en passant par des sentiers de montagne et arrivent à Piodina, hameau tessinois faisant partie de la commune de Brissago. Les fugitifs se présentent à la police suisse. On leur sert une boisson chaude, puis on les interroge. Les policiers se montrent courtois, ils écoutent, demandent les papiers d'identité. Tout le groupe passe la nuit au poste sur des lits de camp. Le lendemain, les policiers annoncent l'acceptation des juifs italiens sur sol suisse.

Malheureusement, les autres, dont Armando, sont refoulés, car ils ne peuvent être considérés comme réfugiés. Ils sont dans l'incapacité de fournir une preuve de l'obligation de servir dans l'armée de la République de Salò. Avant de les renvoyer, les fonctionnaires suisses coupent un petit coin de la première page de leur pièce d'identité comme preuve de leur entrée en Suisse et de leur non-acceptation dans le pays. A leur demande, les policiers ne les refoulent pas sur la route qui longe le lac Majeur où les soldats fascistes et allemands les auraient facilement repérés. Ils les raccompagnent à l'endroit où ils étaient arrivés en Suisse. Le transport s'effectue en camion, à la tombée de la nuit.

De retour à Oggiono, Armando reprend *la solita vita*, caché dans les environs du village, remontant dans la montagne au moment des ratissages. Un jour, les femmes du lieu avertissent les jeunes gens que les Allemands et les fascistes font une grande battue, qu'ils sont lourdement armés et qu'ils les poursuivront probablement dans la montagne, vu les moyens engagés.

Ce risque décide Armando à chercher refuge en Suisse pour la deuxième fois, le 1<sup>er</sup> février

1944. Il décide de ne plus s'annoncer aux autorités à Piodina, convaincu qu'on l'aurait refoulé sur le champ. Toujours à pied, il se rend chez un oncle et une tante à Brissago. La sœur de sa mère avait épousé un Tessinois, Secondo Omarini. Le couple tient la *pensione Primavera* où travaille Lidia, la sœur d'Armando<sup>4</sup>. Le lendemain de son arrivée, son oncle le conduit à Bellinzone, caché dans sa camionnette. Il le laisse à l'extérieur de la ville d'où il se rend à pied à *La Casa d'Italia*. Ce bâtiment, construit avant la guerre par Mussolini pour les Italiens à l'étranger, est occupé par la police.

## Interrogatoires à Bellinzone

M. Bottacchi a en mémoire l'accueil reçu. Les policiers lui demandent ce qu'il désire. A sa réponse, ils le font entrer. Puis commencent les interrogatoires. Le premier a lieu le jour même, complété par un deuxième, le lendemain. Les procès-verbaux se trouvent dans le dossier consultable aux archives fédérales. Daté du 9 février 1944, on y trouve encore un questionnaire de quinze pages, que doit remplir toute personne désirant se réfugier en Suisse. Les trois documents concernent ses coordonnées, sa situation personnelle, les raisons pour lesquelles il fuit l'Italie ainsi que les noms des personnes qu'il connaît en Suisse. Ces documents permettent d'établir des comparaisons entre les informations recueillies au moment des faits et la version donnée par Armando, plus de soixante ans après leur déroulement.

**Son entrée dans la résistance.** Témoignage oral et sources écrites concordent sur la perte de son emploi au moment de la signature de l'armistice, la présence de jeunes qui, comme lui, ont refusé de servir dans l'armée fasciste, leur ralliement au groupe du chef des résistants de la région, Filippo Beltrami.

<sup>4</sup> Le couple Omarini a également accueilli un frère d'Armando né en 1930, Aleardo, entré clandestinement à la frontière de Ponte Stresa, en septembre 1943. L'adolescent a obtenu le statut d'interné civil avec permis de tolérance. Il a résidé à Brissago jusqu'à son retour en Italie en septembre 1945. (AF, E 4264 1985/196, Bd 1766, dossier 20660).

**Le quartier général des partisans.** Lors de nos entretiens, Bottacchi fait allusion au quartier général de Beltrami, dans *la montagna*. Dans sa déposition, on apprend qu'il s'agit d'un ancien fortin de la Première Guerre mondiale où les partisans ont déposé des armes et des vivres provenant du pillage d'un dépôt militaire au moment de l'armistice. Avec les deux sources, les informations se complètent.

**L'initiation au maniement des armes.** Soixante ans plus tard, l'intéressé donne peu d'importance à cette formation tandis que, dans sa déposition du 2 février 1944, il signale qu'il est resté un certain temps au quartier général de Beltrami, où il a suivi une école pour le maniement des armes et le lancement des grenades, étant donné qu'il n'avait pas fait de service militaire.

**Les activités du groupe de partisans.** Les procès-verbaux des deux interrogatoires relatent un acte de sabotage auquel Armando a participé. Sur ordre de Beltrami, il se joint au commando d'une quinzaine de résistants chargés de saccager le siège du parti fasciste à Intra, une petite ville au bord du lac Majeur. Durant la nuit du 2 au 3 janvier 1944, un camion les conduit d'Omegna à Intra. Ils enfoncent la porte du bâtiment, répandent de l'essence un peu partout et y boutent le feu. Durant cette opération, la seule à laquelle il ait participé, des fascistes épaulés par quelques Allemands cherchent à capturer les résistants. Des coups de feu sont échangés sans qu'Armando ne sache s'il y a eu des blessés ou des morts. Il cherche à se mettre à l'abri et voit s'éloigner le camion qui l'a conduit avec ses camarades. Il échappe à ses poursuivants et regagne son village à pied, par les sentiers forestiers de montagne.

Il n'a jamais fait allusion à cet épisode avant que je le lui rappelle. Même la lecture du récit qu'il a donné de l'événement lors de ses interrogatoires à Bellinzona ne lui rappelle rien. « *Mi è andata fuori della testa, via della mente.* »

A la suite de cet acte de sabotage, déclare-t-il dans les interrogatoires, les contrôles fascistes s'intensifient. Il ne peut plus rejoindre les partisans de Beltrami, près d'Omegna, sans risquer de tomber dans une embuscade. Les fascistes le recherchent aussi au domicile de ses parents à Oggiono. Il se cache dans la campagne et la forêt avoisinantes. C'est ce climat d'insécurité, la crainte d'être fusillé qui l'incitent à se réfugier clandestinement en Suisse. Ces éléments consignés dans les procès-verbaux des interrogatoires correspondent à l'actuel ressenti d'Armando Bottacchi de la situation qu'il a vécue à l'époque, même s'il a oublié l'épisode d'Intra.

**Les personnes données comme référence en Suisse.** Une question posée lors de son interrogatoire du 1<sup>er</sup> février 1944 et figurant dans le questionnaire rempli quelques jours plus tard porte sur les personnes qu'Armando peut donner comme référence en Suisse. Bien qu'il n'ait pas de souvenir concernant cette rubrique, l'évocation des noms mentionnés dans ses dépositions lui rappelle des visages, notamment celui du gendarme Giovanni Pelleggata, de Ponte Tresa. Il évoque en souriant une anecdote d'avant-guerre. Ce Tessinois était un ami de famille. Il avait travaillé pendant quelque temps à Brissago où Armando l'avait revu, un jour en fin d'après-midi, sur la place du village. M. Pelleggata l'arrête, lui demande des nouvelles de ses parents, puis lui fait remarquer que son vélo n'a pas de lumière ni à l'avant ni à l'arrière. Or, en Suisse, à partir de 18 h, il est obligatoire d'allumer la lampe et il est 17 h 55. Armando lui assure qu'il sera en Italie dans cinq minutes. « *Impossibile* », répond le gendarme, qui l'amende, étant donné que la scène a eu des témoins. « *Ti faccio la multa... la pago io perché so che non hai soldi.* »

**Les faits volontairement tus.** Dans ses dépositions, Armando tait de façon délibérée sa première tentative de fuite en Suisse. Il craignait d'être renvoyé en Italie si la police de Bellinzona avait su que c'était la deuxième fois qu'il

essayait de se réfugier en Suisse. Comme document officiel, il avait son acte de naissance, pas sa carte d'identité qui aurait dévoilé son premier essai avorté. Dans ses déclarations, il indique qu'il est arrivé à pied à Locarno, d'où il a pris le train pour aller s'annoncer au poste de police de Bellinzona. Confronté à la version orale qu'il m'a donnée, il me confirme qu'à l'époque il avait *aménagé la réalité* afin de ne pas créer d'ennuis à son oncle de Brissago.

Les faits évoqués dans les procès-verbaux des 1<sup>er</sup> et 2 février 1944 et les témoignages oraux de 2004 et 2010 coïncident et se complètent, à l'exception du coup de main d'Intra qu'Armando Bottacchi a effacé de sa mémoire. Il justifie oubli volontaire et transformation de la réalité par rapport à ses dépositions de Bellinzona. Par contre, la lecture de ces documents fournit d'autres indications précises concernant les lieux, les dates et les effectifs du groupe de résistants<sup>5</sup>, que les années ont effacées de la mémoire de M. Bottacchi. Il m'a également semblé que la revendication de militant antifasciste est beaucoup plus marquée dans les procès-verbaux de 1944 que dans les témoignages de 2004 et 2010, qui insistent plus sur les dangers personnels encourus. La seconde tentative de fuite a été la bonne : le Département fédéral de Justice et Police, Division de Police, accepte Armando Bottacchi sur territoire suisse en tant que réfugié civil ayant demandé l'asile pour des raisons politiques.

## Séance de désinfection et passage au camp de Büsserach

Armando Bottacchi pense avoir séjourné une semaine à Bellinzona. Il se rappelle *il castello*, où on lui a posé beaucoup de questions, mais surtout la séance de désinfection, me confie-t-

il en riant. « *Nous étions une dizaine dans une salle de douche. Un employé suisse passait avec un bidon contenant un produit savonneux. Il trempait le bout d'une longue spatule en bois dans cette solution et nous en badigeonnait le dos. Puis il a ouvert le robinet des douches et nous avons été arrosés d'une eau bouillante, il y avait beaucoup de mousse, on ne se voyait même plus. Pendant quelques instants, j'ai cru ma dernière heure venue ! Puis il y a eu de l'eau plus tiède pour le rinçage, on nous a donné des linges pour nous essuyer et nous avons repris nos vêtements. Nous étions donc tout propres et désinfectés et prêts à être envoyés dans le camp de Büsserach.* »

Il n'a plus en mémoire la durée de son passage dans ce camp, installé dans une filature désaffectée, mais a l'impression que son séjour était en lien avec une période de quarantaine. Une petite anecdote lui revient à l'esprit. Il était dans un groupe où il n'y avait que des Italiens. Ils étaient plusieurs à couper des pommes de terre en fines rondelles, à les plaquer autour d'un petit fourneau, non pas parce qu'ils avaient faim, mais simplement pour passer le temps. « *Ils ne venaient pas tous cuire les pommes de terre, mais tous venaient voir s'ils pouvaient en manger quelques-unes* », ajoute-t-il, amusé à l'évocation de la scène. Le responsable du camp les regardait d'un œil rieur sans leur faire de remarques.

Un document déposé dans son dossier nous apprend qu'il est transféré à Tramelan le 20 mars 1944, avant 18 heures, est-il précisé, afin que l'admission puisse avoir lieu. Cette lettre de la *Zentralleitung der Arbeitslager* cite les noms et prénoms des vingt-sept réfugiés italiens qui doivent être internés le même jour. Cependant aucun de ces noms n'évoque un visage connu chez M. Bottacchi.

<sup>5</sup> Armando estime leur nombre à environ 200. Selon lui, il variait en fonction de l'arrivée de nouveaux *ribelli* et du départ d'autres qui renonçaient spontanément à se battre. Les informations sur le site de l'ANPI, confirment ce chiffre. Dans une interview du 29 janvier 1996 au journal *Corriere della sera*, Michele Beltrami, un des fils du capitaine, souligne le côté hétérogène du groupe qui rassemblait autour de son père un éventail de personnes allant des modérés jusqu'aux communistes.

Name des Inhabers Nom du titulaire	<i>Bottacchi</i>	
Cognome del titolare		
Vorname Prénom	<i>Armando</i>	
Nome		
geboren den né le	<i>29 März 1915</i>	
am le		
in à	<i>Genève</i>	
in à		
Staatsangehörigkeit Nationalité	<i>Italien</i>	
Nationalità		
Bei Staatsangehörigkeit früherer Staatsangehörigkeit Dans les cas d'apatrides, ancienne nationalité		
Per gli apolidi, nazionalità precedente		
Beruf Profession	<i>cuoco</i>	
Professione		
Zivilstand Etat civil	<i>celib</i>	
Stato civile		
Signalement / Connotati:		
Größe Grandeur	<i>170 cm</i>	Statur Corpulence
Statura		<i>forte</i>
Haare Cheveux	<i>schwarz</i>	Augen Yeux
Capelli		<i>schwarz</i>
Besondere Merkmale — Signes particulières — Segni particolari		
(Photographie) (Fotografia)		
		
Unterschrift des Inhabers: Signature du titulaire: Firma del titolare:		
<i>x Bottacchi Armando</i>		

La carte délivrée à Armando Bottacchi par le Département de justice et police à Berne.

## Séjour au camp de Tramelan-Les Reussilles (20 mars 1944 - 4 mai 1945)

Armando Bottacchi a conservé son livret de réfugié ainsi qu'une douzaine de photos agrafées dans un album<sup>6</sup>. Elles lui rappellent des atmosphères. Bien qu'il ne reconnaisse aucun de ses compagnons, ses souvenirs s'enchaînent, certains très précis. Il y avait à Tramelan un camp pour les civils et un pour les militaires, les deux totalisant une cinquantaine de réfugiés, des hommes, originaires de l'Italie du Nord. Parmi eux, quelques juifs.

**Le confort.** Les internés dormaient dans des baraquements en bois. Il y avait l'eau courante dans les chambres et des robinets à l'extérieur. Armando estime qu'il bénéficiait d'un régime de faveur, car le responsable du camp l'avait installé dans une pièce où étaient stockées les

pommes de terre, les pâtes et autres provisions. Il était seul, au calme et dormait sur un matelas mince, posé sur une planche. *Ero un signore, li, da solo*, il apprécie encore a posteriori sa situation, sans aucune allusion au confort spartiate. Il est également fier de la mission de gardien de vivres qui lui était confiée. Vu sa formation, la tâche de chef cuisinier du camp lui incombeait presque naturellement<sup>7</sup>. Afin d'éviter les réclamations concernant les pratiques culinaires suisses, les responsables avaient l'habitude de charger un réfugié de préparer les repas pour ses compatriotes. La population homogène à l'intérieur des camps facilitait l'application de cette mesure<sup>8</sup>. M. Bottacchi s'estime aujourd'hui avoir été à la hauteur de son rôle, malgré son jeune âge. Il avait de l'expérience, puisqu'il avait fait son apprentissage dans de grands hôtels à Courmayeur, à Milan et à Riccione. Chaque semaine, il établissait la liste des menus qu'il remettait au chef de camp pour les faire approuver et contresigner. Il

<sup>6</sup> Ces photos sont publiées sur le site [www.notrehistoire.ch](http://www.notrehistoire.ch)

<sup>7</sup> Dans le questionnaire rempli à Bellinzona, Armando a indiqué qu'en dehors de la profession apprise, il pouvait s'adapter à l'activité de paysan et de bûcheron.

<sup>8</sup> Claude Hauser: *Les réfugiés aux frontières jurassiennes (1940-1945)*. Saint-Imier, Walter von Kaenel, 1999, p. 77.

n'apprêtait pas des mets très recherchés. « *Je faisais des choses très simples que je pouvais cuisiner facilement. Je préparais des pâtes et comme il y avait beaucoup de pommes de terre, et qu'il fallait utiliser ce qu'il y avait à disposition, je faisais donc beaucoup de gnocchis de pommes de terre! On mangeait en abondance.* » Sa journée était rythmée par l'organisation et la préparation des repas de midi et du soir.

**Travail dans les tourbières.** Durant son temps libre, il avait la possibilité d'aller travailler dans les tourbières comme tous les réfugiés du camp qui, toutefois, n'y étaient pas contraints. Lui, il se portait toujours volontaire et *on était payé*: il met en évidence la chance qui lui était offerte. Il se souvient avoir été chargé de surveiller les briquettes de tourbe qui étaient transportées sur une sorte de tapis roulant, du lieu d'extraction au lieu de chargement. Il marchait rapidement, allait et venait le long de cet engin, afin d'éviter que les briquettes ne tombent du tapis.

## Les loisirs

Depuis les Reussilles, il lui arrivait de descendre à Tramelan boire un verre avec d'autres internés. Il ne se rappelle pas avoir ressenti des tensions avec la population locale. « *On était respecté car on respectait tout le monde. On ne s'est jamais permis de faire quelque chose de pas bien.* » Aucun souvenir non plus d'avoir entendu évoquer des heurts entre jeunes gens de Tramelan et réfugiés italiens à propos des filles du village, qui avaient eu lieu quinze jours avant son arrivée au camp<sup>9</sup>.

Les photos que M. Bottacchi conserve des marches et sorties à ski dans les Franches-Montagnes enneigées révèlent une ambiance de bonne humeur. Ce n'est pas une particularité

du camp de Tramelan, puisqu'on en organisait également au camp des Enfers<sup>10</sup>. Luxe suprême, le jeune Armando a été invité par son chef suisse alémanique à l'accompagner à une partie de chasse dans les Franches-Montagnes! Preuve en est la photo où il tient fièrement le putois que son chef a tiré. « *Bien sûr, je n'avais ni arme, ni chien.* »

Comment ignorer le marché-concours de Saïgnelégier, ce rendez-vous franc-montagnard incontournable? Armando s'y rend mais, au lieu d'assister aux courses de chevaux, il fait le tour des magasins d'horlogerie. Avec l'argent gagné en travaillant à la tourbe, il achète une montre de marque Starina pour sa sœur Lidia, afin de lui faire un cadeau le jour où il rentrera en Italie.

## Retour en Italie

La chute de la République de Salò intervient le 25 avril 1945. C'est la date qu'Armando Bottacchi a retenue pour son retour en Italie. Cependant l'avis de sortie envoyé par le responsable du camp de Tramelan à la Direction centrale des camps de travail à Zurich est daté du 4 mai 1945. Lorsqu'il prend connaissance de ce document en décembre 2010, une rubrique lui procure un grand plaisir: les 37.50 francs mentionnés sur son compte d'épargne à la sortie du camp. Pour lui, c'est une confirmation des bonnes conditions à Tramelan. Non seulement il était hébergé, jouissait d'une grande liberté, pouvait travailler s'il le désirait, mais son travail était rémunéré lui assurant de l'argent de poche. Les treize mois passés à Tramelan sont sans comparaison avec la période d'errance et les dangers encourus avant son arrivée en Suisse.

De mémoire, il égrène les étapes de son retour en Italie: « *On nous a conduits en car jusqu'à Tavannes et de là, en train jusqu'à Domodos-*

<sup>9</sup> Ibidem, p. 99.

<sup>10</sup> Ibidem, p. 72

*sola. Nous étions accompagnés par un des chefs du camp, un Suisse allemand, celui avec lequel j'avais été faire une partie de chasse. J'ai pris congé de lui avec tristesse, car nous étions devenus presque des amis.»* Pour rejoindre Oggiono, il prend le train jusqu'à Verbania, puis le tram jusqu'à Intra. Il parcourt les treize derniers kilomètres à pied, car il n'y a plus de moyens de transport. Rien n'est encore organisé, les Allemands venant de se retirer. Armando n'ose pas entrer dans son village car, durant sa période d'internement en Suisse, il n'a eu aucune nouvelle de sa famille. A cause des fascistes d'Intra et des SS, il n'avait pas été possible de faire passer des lettres. Le jeune homme craint que ses parents aient fait l'objet de représailles. Il s'assied sur un mur. Une dame de la localité le voit, le reconnaît, s'avance vers lui en souriant. A son expression, Armando comprend que rien de fâcheux ne s'est produit durant son absence.

Quelques jours plus tard, le *Comando di liberazione*, formé de résistants, fait circuler l'information selon laquelle 20 AM-lire, monnaie mise en circulation par les Alliés, seraient versées aux personnes qui étaient allés dans la montagne, c'est-à-dire qui avaient résisté aux fascistes et aux Allemands. Armando enfourche une vieille bicyclette, descend à Intra et se rend à l'hôtel indiqué où il rencontre des hommes portant un foulard rouge et qu'il ne connaît pas. Ce sont des chefs du *Comando di liberazione*, venant de Novare. Il leur explique sa situation mais s'entend répliquer qu'il n'est

qu'un déserteur et qu'il n'a aucune revendication financière à formuler. Autre déconvenue: n'ayant pas de document prouvant son passage dans la montagne, il doit faire dix-huit mois de service militaire dès 1948. Même s'il est affecté à la cantine des officiers comme cuisinier, il en garde un très mauvais souvenir.

Ses obligations militaires accomplies, il reprend son métier de cuisinier dans des hôtels, puis à la Compagnie internationale des wagons-lits. Lors des Jeux olympiques de Rome en 1960, il est responsable du pavillon abritant le restaurant italien. Après cette parenthèse romaine, il est engagé comme contrôleur des différents secteurs de la Compagnie des wagons-lits, au sein de laquelle il travaille jusqu'à l'âge de sa retraite, en 1983.

Apprenant que son récit allait être publié, Armando Bottacchi – il est décédé le 30 avril 2011 à Milan – a insisté pour que je n'oublie pas de remercier la Suisse en son nom. Je me contenterai de reporter ses paroles, en italien, en guise de conclusion à son témoignage: «*Entrando in Svizzera, abbiamo avuto un trattamento ottimo già all'entrata, a Bellinzona, ed in più a Tramelan, dove si poteva guadagnare qualche soldo, lavorando, sempre volontariamente. Sono molto grato e riconoscente alla Svizzera per il trattamento che mi hanno riservato.*»

M.-A.-L.

# La vie des deux côtés de la frontière (1937-1945)

Hervé de Weck

**Christian Favre, correspondant parlementaire de la Radio suisse romande, a soutenu en 2009 une thèse intitulée *Une frontière entre la guerre et la paix. Les échanges au quotidien autour de l'Arc jurassien (1937-1945)*<sup>1</sup>. Le jury lui a attribué la mention *Summa cum laude*. Ce travail de recherche, dirigé par les professeurs Francis Python (Université de Fribourg) et Robert Belot (Université de Belfort-Montbéliard), donne un éclairage nouveau de la vie des deux côtés de la frontière entre la France et la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale.**

«*Si la frontière est un cadre, disait Lucien Febvre, ce n'est pas le cadre qui importe mais ce qui est encadré.*» Christian Favre fait du saute-frontière, compare les perceptions qu'ont les contemporains de leurs voisins d'outre-frontière, séparés par une ligne de mort, un fossé ou un mur que certains n'hésitent pas à franchir. Ces populations se trouvent sous une triple surveillance, militaire, policière et douanière, qui résulte de décisions prises par les autorités suisses, les forces d'occupation allemandes et le gouvernement de Vichy. La zone frontière n'en reste pas moins un espace de refuge, de transit, de trafic licite ou illicite. L'approche de Christian Favre, qu'on appelle

en allemand *Alltagsgeschichte*, révèle les contrebandiers, les candidats au refuge, les résistants, les collaborateurs, les espions, les déserteurs, les gardes-frontière qui préfèrent l'ombre à la lumière.

Entre 1937 et 1945, l'Arc jurassien n'apparaît pas comme une région, car les gens qui y vivent se définissent comme Vaudois, Neuchâtois, Ajoulots, Bisontins ou Belfortains. Quelle est la gestion des questions frontalières par les autorités suisses, françaises et allemandes? Quelles relations entre les gardes-frontière d'Ajoie et des Franches-Montagnes, les militaires et les gens du Service de renseignement du colonel Roger Masson qui opèrent dans ce secteur? Les rapports de ces Suisses avec les *Grenzschutz* et les hommes de la *Wehrmacht* déployés à la frontière Ouest de la Suisse? Quelles sont les conséquences de la fermeture de la frontière sur les économies régionales, la vie quotidienne des populations, leur vision du conflit, l'attitude, du côté suisse, face à la colonie française, du côté français, face à la colonie suisse? Celle-ci comprend en Franche-Comté environ 15000 personnes, dont 4000 double-nationaux<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Préface de Claude Hauser. Neuchâtel, Alphil, 2010. 532 pp.

<sup>2</sup> 11000 dans le département du Doubs, 1600 en Haute-Saône, 1300 dans le territoire de Belfort, 1500 dans le département du Jura.



*Un barrage infranchissable (?), à la frontière de l'Ajoie. (Photo Jakob Güdel)*



*Un soldat allemand en patrouille à la frontière près de Fahy. (Photo Jakob Güdel)*



*Des femmes contrebandières près de Fahy. (Photo Jakob Güdel)*



*Petit soldat du grand Reich au poste de douane des Verrières.*

Dès l'été 1940, les Allemands déclarent zone réservée la Franche-Comté, incontournable pour gagner la Suisse; ils en font un *région-tampon* dans laquelle les mouvements sont sévèrement contrôlés. Leur politique vise à ce que, dans les territoires occupés, l'économie fonctionne le mieux possible, ce qui assure une certaine tranquillité sociale, partant moins d'engagements dans les mouvements de résistance.

## **La fermeture de la frontière n'empêche pas des passages**

Aux frontières de l'Ajoie, on dresse dès septembre 1939 des barrages avec des chars à échelle, des herbes enguirlandés de barbelés. Les gardes-frontière, renforcés par des militaires, surveillent

une frontière fermée. Les autochtones n'ont pas le droit de s'en approcher, même de lier conversation avec des Français, alors que la topographie offre des conditions idéales pour les passages clandestins. Le commandement militaire français est à l'unisson, car il craint les espions, la cinquième colonne en Alsace et dans les régions limitrophes, où se trouvent d'importantes infrastructures et des fortifications; il a ordonné l'évacuation des localités proches de la frontière avec l'Allemagne.

A partir de juin 1940, les Allemands adoptent une politique similaire, pour empêcher le trafic clandestin et assurer leur mainmise sur les sites industriels de la région. Les entrepreneurs suisses actifs en France, les agriculteurs ajoulots qui louent ou possèdent des terres outre-frontière n'en tirent plus rien et ne reçoivent aucune

compensation. Certains réduisent leur cheptel, d'autres liquident leur exploitation. Les gorges du Doubs, à l'exception de Goumois et de quelques hameaux du Clos du Doubs, forment une barrière naturelle qui sépare des populations françaises et suisses qui n'échangent guère; en revanche, les lieux s'avèrent propices à la contrebande.

Jusqu'en mai-juin 1940, l'armée française passe pour la première du monde aux yeux des Suisses et des Jurassiens. Quel choc, quel désarroi, quand elle s'écroule en quelques semaines. Beaucoup tiennent une valise prête, mais peu gagnent l'intérieur du pays, comme ce conseiller national de Porrentruy qui part en voiture avec des matelas sur le toit et qui revient discrètement chez lui, quelques jours plus tard... Entre le 16 et le 18 juin, près de 30000 réfugiés civils français entrent en Suisse, 17300 en Ajoie, 2000 dans le Clos du Doubs, 5600 dans les Franches-Montagnes, les passages clandestins n'étant naturellement pas chiffrés. Des militaires et des gardes-frontière, sensibles à la détresse de ces fugitifs, oublient les ordres restrictifs et laissent passer les hommes de seize à soixante ans. Les trois quarts de ces réfugiés regagnent leurs foyers après quelques jours, les autres, souvent venus de loin, se retrouvent dans un camp à Romont.

Le 45<sup>e</sup> corps d'armée français demande son internement en Suisse. Près de 50000 militaires entrent, surtout par le Clos du Doubs, les Franches-Montagnes et l'Ajoie, secourus par la population qui les accueille comme des héros. On entend des « Vive la France! » peu neutres. La division polonaise, toujours cohérente et motivée, couvre la débandade des troupes françaises. A Réclère, des gardes-frontière suisses observent des Polonais qui ouvrent le feu sur des Français, ne supportant pas de les voir s'enfuir sans combattre. En revanche, 2000 républicains espagnols et membres des brigades internationales, engagés comme travailleurs dans l'armée française, se font refouler.

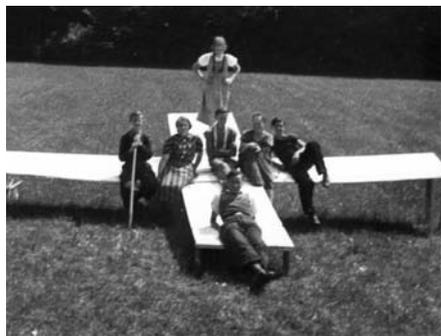
Le Conseil fédéral craint les foudres de Berlin et de Madrid, le renforcement en Suisse de *foyers communistes*, les réactions des conservateurs-catholiques qui voient les républicains comme des égorgés de religieux.

A Porrentruy, c'est l'engagement des samaritains, des scouts de la Vigie, des dames de la Croix-Rouge, du Comité de secours en faveur des victimes de la guerre, de la Défense aérienne passive, de la garde locale et de certaines d'écoliers qui permet de faire face à ce raz-de-marée, de le préparer à une évacuation vers l'intérieur du pays.

Dans le Jura Nord, la fermeture de la frontière n'affaiblit la solidarité avec les voisins français. Dès juillet 1940, un Comité de secours aux victimes de la guerre organise des distributions de vivres qui passent par différents postes de douane en Ajoie. Il y a, chaque semaine, l'action du Kilo de pain. Jusqu'en 1944, plusieurs tonnes de pommes de terre partent pour la Franche-Comté. En février 1944, Lucien Lièvre, inspecteur des écoles secondaires, crée l'Aide fraternelle favorable aux gaullistes.

Lorsqu'en novembre 1944, la 1<sup>re</sup> Armée française déclenche son offensive contre le territoire de Belfort, quelque 15000 frontaliers trouvent provisoirement refuge en Suisse; une partie transite, via le poste de douane de la Motte, vers la France libérée; les hommes en âge de se battre peuvent, s'ils le désirent, rejoindre les forces alliées par le même cheminement. Puis les réfugiés, dont le nombre s'accroît, partent en train jusqu'aux Verrières d'où ils gagnent le territoire français libéré. Il s'agit de ne pas encombrer les axes utilisés par les troupes du général de Lattre. Environ 14000 enfants, acheminés par les soins de la Croix-Rouge, viennent en Suisse se refaire une santé.

Du côté suisse, le contrôle de la zone frontière implique une collaboration entre les gardes-frontière renforcés par des militaires, la troupe



*Balisage de la frontière devant la ferme Güdel à Fahy. (Photo Jakob Güdel)*



*Arrivée des Allemands à la ferme Güdel à Fahy. (Photo Jakob Güdel)*



*Des réfugiés au poste de douane de Fahy. (Photo Jakob Güdel)*



*Arrivée des éléments de tête de la 1<sup>re</sup> Armée française à la frontière d'Ajoie. (Photo Jakob Güdel)*

qui se trouve dans le secteur et le Service de renseignement. Durant la Seconde Guerre mondiale, les gardes-frontière se voient comme les *gardiens des portes de la nation*. Ils apprécient peu les soldats qui leur sont subordonnés ou qui se trouvent dans leur secteur (ils manquent de discipline et ne respectent pas les ordres concernant les réfugiés), encore moins les agents du Service de renseignement qui

passent la frontière sans subir de contrôle et font de la contrebande: si les Allemands les interceptent avec un ballot, ils risquent une amende et quelques jours de prison, alors que leur véritable mission leur vaudrait le poteau d'exécution! Lorsque le territoire français frontalier est libéré en automne 1944, les gardes-frontière font arrêter pour contrebande plusieurs collaborateurs du SR suisse!

Pour de nombreux trafiquants, suisses et français, le verrouillage de la frontière, les restrictions en Suisse, la pénurie en France annoncent de juteuses perspectives. Certains deviennent de véritables entrepreneurs spécialisés dans le trafic du tabac, de montres, de fournitures industrielles, de billets de banque<sup>3</sup>; ils ravitaillent les maquis. Malgré la pénurie qui règne dans leur pays, des Français passent en Suisse des diamants industriels (bort), des métaux rares, des produits alimentaires (jambons, viande, fromage), du papier à cigarettes qu'ils échangent contre du tabac, du café et des souliers. Nombre de contrebandiers, passeurs bénévoles ou rétribués, honnêtes ou malhonnêtes, font franchir clandestinement la frontière à des réfugiés, à des aviateurs alliés abattus, à des résistants. Du 1<sup>er</sup> juin 1943 au 31 juillet 1944, les gardes-frontière interceptent 286 trafiquants à la frontière du Jura bernois. Parmi eux, combien de collaborateurs du SR ?

## La colonie suisse en Franche-Comté et la colonie française en Suisse

Avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, les Suisses établis en Franche-Comté ont mauvaise presse, les Alémaniques sont assimilés à des *boches*, les francophones accusés de s'enrichir sur le dos des Français. On peine à admettre leur neutralité, il est scandaleux de ne pas prendre parti ! Les privilèges dont jouit la colonie renforcent l'agressivité à son égard. Dès le début de l'occupation, le consul suisse de Besançon distribue des lettres de protection. Ces citoyens d'un Etat neutre échappent aux réquisitions allemandes et au service obligatoire du travail, ce qui passe mal chez leurs voisins, en particulier dans les campagnes, d'où des règlements de compte. Beaucoup sont des agriculteurs ou des fromagers ; comme

leurs collègues français, ils souffrent peu de la pénurie et peuvent s'enrichir en vendant leurs produits. Dans les entreprises, des Suisses sont licenciés au nom de la *préférence nationale* : « Le travail aux Français d'abord ».

Près de cinq cents Suisses se font arrêter par les Allemands, l'écrasante majorité de ceux qui résident en Franche-Comté pour passage clandestin de la frontière, le 15 % (ordre de grandeur) pour activité de résistance. En 1944, immédiatement après la libération de la Franche-Comté et du territoire de Belfort, de nombreux Suisses, surtout des Alémaniques établis dans les campagnes franc-comtoises, se trouvent en proie aux menaces, aux persécutions, aux exactions, aux arrestations sans mandat. La plupart n'ont pas commis d'actes répréhensibles et ne sont pas des *collaborateurs*<sup>4</sup>, mais ils ont été amenés, vu leur langue maternelle, à fréquenter des Allemands, à servir de traducteurs, voire de médiateurs entre les autochtones et les occupants.

Certains – paysans ou fromagers – ont fait de bonnes affaires pendant l'occupation, ce qui provoque jalousies et haine. Ils se font accuser par des voisins malveillants qui en veulent à leurs biens ou sont les cibles de FFI qui ne font pas dans la dentelle. Accuser un Suisse de collaboration, c'est assurer son éviction et faire place libre à un concurrent français... Trois cents d'entre eux se mettent à l'abri en Suisse, peu avant la Libération, vingt sont assassinés, dont deux familles entières.

Dans le même temps, les cérémonies binationales fêtant la libération se multiplient dans les mêmes régions, la croix suisse se trouve en bonne place à côté du drapeau tricolore et des bannières des anciens combattants.

<sup>3</sup> Avant le débarquement de Normandie, le commandement allié veut que chaque soldat ait sur lui cinq cents francs français pour faire face à des imprévus.

<sup>4</sup> Le pourcentage des véritables résistants et des véritables collaborateurs suisses en Franche-Comté ne dépasse pas celui de la population française.

Des conseils municipaux adressent louanges et remerciements aux autorités suisses, la presse publie des articles dithyrambiques sur l'aide apportée par la Suisse et les liens fraternels qui n'ont jamais cessé d'unir les deux nations: «*La Suisse, écrit la revue Quand même le 28 novembre 1944, ce nom a été sur les lèvres de tous les Belfortains pendant les heures tragiques et héroïques qui ont précédé la Libération. Il fallait se sauver, échapper aux mains de l'ennemi (...); il fallait atteindre cette frontière si proche. C'était le but, la sauvegarde, (...) parce que près de nous ce vaillant petit peuple avait su préserver de la tourmente l'idéal d'indépendance, de justice et de fraternité cher à tous les Français.*»

Les Français établis en Suisse vivent une situation infiniment plus favorable, car ils ne subissent aucun ostracisme. Comme l'écrasante majorité de leurs concitoyens restés au pays, ils acceptent avec soulagement, en juin 1940, la Révolution nationale du maréchal Pétain; ils manifestent de l'anglophobie et de l'antisémitisme. L'appel du général de Gaulle ne rencontre pas grand écho dans la colonie dont les amicales d'anciens combattants adhèrent à la Légion française<sup>5</sup>. La section du Jura bernois compte près de cinq cents membres à sa création en 1941.

Beaucoup d'industriels et de commerçants profitent de leur présence sur sol suisse pour faire des affaires avec l'Allemagne. Jusqu'en été 1944, la colonie reste fidèle à Vichy, ce qui fait dire à l'attaché militaire près l'ambassade de France à Berne, acquis au général de Gaulle, qu'on ne peut pas compter sur elle pour aider la Résistance. A ce moment, elle commence à rompre avec son passé pétainiste.

## Quelques destins contrastés

Un certain Trouillat, propriétaire du Café de la frontière à Réchésy, qui se trouve à cheval sur la frontière, doit interrompre toute activité pendant la *drôle de guerre*, il profite du déménagement pour passer en fraude d'importantes quantités de marchandises avec la complicité active de plusieurs soldats. En avril 1940, François Nussbaumer<sup>6</sup>, de Bourrignon, se fait prendre à Delle en flagrant délit d'espionnage, il sera libéré par les troupes allemandes.

Le 26 juin 1940, *Le Pays*, quotidien conservateur-catholique de Porrentruy, publie un vibrant éditorial sur l'impérieuse nécessité de s'adapter au nouvel *ordre mondial*. Il se montre très pétainiste jusqu'à la fin 1944, traitant encore à ce moment les gaullistes de *terroristes*. En 1943, Arthur Nicolet, ancien légionnaire, écrivain et poète, personnage impulsif et bagarreur, familier de la pensée de Maurras, part en France s'engager dans la Légion des volontaires français qui se bat sur le front Est avec la *Wehrmacht*. Il se fait arrêter par les Allemands qui l'envoient travailler dans une usine du *Reich*! En novembre 1944, il revient dans le département du Doubs où les autorités françaises l'arrêtent immédiatement.

Roger Glasson, originaire de Moutier, radio-électricien établi à Belfort se fait arrêter en octobre 1943 pour avoir utilisé un appareil de radio, il est fusillé le 27 février 1944. René Vallat, âgé de dix-huit ans, fait partie d'un groupe Franc-tireur et Partisan, il est arrêté en janvier 1944 comme plusieurs de ses camarades. Treize d'entre eux sont

<sup>5</sup> La Légion française est l'organisation des anciens combattants, créée le 29 août 1940 par Xavier Vallat et présidée par le maréchal Pétain.

<sup>6</sup> A ne pas confondre avec le capitaine Marcel Nussbaumer condamné pour espionnage par les Allemands et qui a connu l'antichambre de la mort.

fusillés. Grâce à l'intervention du consul suisse, le jeune homme échappe à la peine de mort, commuée en quinze ans de prison. Il meurt à Dachau en janvier 1945. Les milieux résistants l'accusent d'avoir eu la vie sauve, pour avoir dénoncé des résistants. Sa mère gagne alors précipitamment la Suisse. André Montavon, de Cœuve, arrêté avec seize compagnons en juin 1943, est condamné à mort. Grâce aux interventions des autorités suisses, sa peine est commuée en quinze ans de prison. Il rentre de déportation en été 1945. Tous ses camarades ont été fusillés.

Louis Joliat et son fils Raymond, originaires de Courtételle, résident à Dannemarie (Doubs), les Allemands exigent qu'ils fassent office d'interprètes, ce qui suffit à les faire arrêter à la libération. Avec l'aide du consul suisse, ils rassemblent des témoignages qui attestent qu'ils ont sauvé de nombreux juifs en les faisant passer en Suisse. Après six mois d'incarcération, ils sont acquittés.

La frontière coupe en deux la ferme de Jakob Güdel à Fahy; des douaniers allemands en occupent une partie, ce qui donne des avantages au propriétaire qui leur procure alcool et chocolat.

## Un difficile retour à la normale

A la fin des combats aux frontières des Franches-Montagnes et de l'Ajoie en novembre 1944, les populations souhaitent rétablir le plus vite possible les échanges transfrontaliers d'avant-guerre, les agriculteurs exploiter à nouveau leurs terres outre-frontière. Ces espoirs se heurtent aux mesures sécuritaires de la 1<sup>re</sup> Armée française, qui visent à empêcher la contrebande et à intercepter les collaborateurs. De plus, Paris veut reprendre le contrôle des frontières, ce qui ne va pas sans mal. Les douaniers français en poste sur la frontière franco-suisse en 1940 ont été mutés à l'intérieur du pays pendant l'occupation, pour assurer la surveillance des prisons. Les FFI, agressifs et indisciplinés, qui les remplacent temporairement, posent plus de problèmes qu'ils n'en résolvent. Bien que la distribution de cartes frontalières reste parcimonieuse, les gardes-frontière suisses s'opposent à ces tolérances jugées trop risquées. Seuls les convois de vivres organisés par la Croix-Rouge passent sans encombre. Il faut attendre la fin avril 1945 pour que les relations transfrontalières, dans la zone des dix kilomètres dans le Jura bernois et la France, connaissent un courant normal. Le préfet d'Ajoie, Victor Henry, y est pour beaucoup.

*H. W.*

# 1/33 Belfort, le cerveau des drones, c'est l'équipage !

*Lt col Christophe Fontaine<sup>1</sup>*

**Les drones sont devenus incontournables, pour ne pas dire indispensables, dans la conduite des guerres modernes. Les récentes opérations aériennes en Libye le démontrent au quotidien. Au-delà de la technologie et des progrès réalisés dans l'automatisation, ce sont pourtant bien les hommes qui font la différence, car le drone reste très largement *homo sapiens* dépendant.**

## **Le drone, l'élément visible d'un système complexe**

Au-delà d'un cercle restreint d'initiés, la représentation des drones dans l'inconscient collectif du grand public est celle d'engins volants, aux formes parfois bizarres, déshumanisés et évoluant de manière quasiment autonome. La réalité est beaucoup plus complexe.

L'engagement d'un système de drone repose, intrinsèquement, sur quatre éléments fondamentaux.

– Un segment sol d'abord, qui comprend les stations de contrôle où sont regroupées les fonctions de préparation de mission, de pilotage et d'exploitation des données recueillies. Dans le cas du drone français *Harfang*, c'est le centre nodal du système qui centralise toutes les fonctions et les

personnes nécessaires à l'accomplissement de la mission.

– Un satellite de communication, couvrant la zone d'action est, en outre, indispensable pour piloter les grands drones et la mise en œuvre des charges utiles. Des antennes spécifiques au sol assurent ces liaisons et la diffusion au client, via un réseau sécurisé, d'un flux vidéo en temps réel.

– Le vecteur, est un avion propulsé par un moteur à hélice ou par un ou plusieurs réacteurs. Il dispose de tout un ensemble de capteurs (optiques, radars, laser), de bombes ou missiles guidés. Il est équipé, à l'instar de tout avion civil ou militaire, de l'ensemble des équipements de radio et de navigation. En d'autres termes, c'est un avion piloté, certes à distance, mais piloté tout de même. C'est l'homme, et non la technologie, qui permet donc de faire cohabiter, en toute sécurité, dans un même espace aérien, des avions «habités et non habités».

– Si les hommes incarnent le cerveau du drone, les charges utiles en sont certainement le cœur. Elles représentent le prolongement de l'œil du combattant ou de l'expert sur le terrain. Placés au sein d'un cockpit virtuel, le fantassin au sol, le pilote en vol, le décideur ou ses conseillers juridiques ou opérationnels, bénéficient ainsi, en temps réel, de l'intelligence et la capacité d'appréciation de situation de l'équipage du drone.

<sup>1</sup> Publié par *Mamouth leader*, 14 novembre 2011.

## Des pionniers dans un domaine d'avenir

Le déploiement et la mise en œuvre de telles technologies ne sont possibles que grâce aux hommes et femmes qui composent les unités de drones. C'est particulièrement vrai en France avec l'escadron de drones 1.33 Belfort déployé sur les théâtres afghan et libyen. Ces personnels ont réussi, en quelques mois après leur arrivée dans l'Armée de l'air, à faire d'un système intérimaire et expérimental (SIDM) un drone opérationnel en Afghanistan baptisé *Harfang*.

Une des caractéristiques propre au *Harfang* est l'organisation de son équipage. A la différence des autres systèmes alliés, les principales fonctions – pilotage du vecteur et des capteurs, la conduite de la mission et l'interprétation des données – sont toutes co-localisés. Cela permet une très grande flexibilité et réactivité tant pour la gestion, en temps réel, des demandes de recueil que pour la qualité de l'analyse du renseignement. Ce sont ces mêmes hommes et femmes qui, bien que déjà fortement sollicités par leur engagement en Afghanistan, ont été capables d'optimiser l'emploi d'un outil technologique désormais obsolète et déployé en urgence, afin qu'il puisse en-

core réaliser sa mission dans le cadre d'« HARMATTAN ».

Quinze jours après le déploiement du personnel de l'ED 1/33 Belfort sur la base de Sigonella en Sicile, le *Harfang* effectuait déjà son premier vol. Les officiers et sous-officiers de cet escadron, fort de leur sens du devoir et de la passion de l'aéronautique, deux éléments consubstantiels à l'engagement des aviateurs de l'Armée de l'air, ont permis au *Harfang*, de tenir encore toute sa place dans le cadre des opérations en Libye.

## Des hommes qui préservent la vie d'autres hommes

En raison des particularités du mandat et de l'opération OUP, la préservation des vies civiles et la limitation des dégâts collatéraux sont des dimensions fondamentales auxquelles contribuent les drones en général, le *Harfang* et ses équipages, en particulier. Les termes de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU N° 1973 précisent qu'il faut protéger les civils. Cette dimension est la priorité numéro une de la coalition en Libye. Les forces pro-Kadhafi utilisent cette obligation en s'imbriquant au plus près des populations civiles. Il s'agit donc pour le commandement, par l'emploi des drones en



Drone Harfang.

particulier, de déterminer le moment où la probabilité de présence de civils permet de réaliser une frappe. De plus en plus souvent, la présence d'un drone sur la zone conditionne ainsi l'emploi d'un armement et la frappe sur l'objectif, en particulier lorsqu'elle a lieu en zone urbaine. La dimension légale, à laquelle le *Harfang* et les autres drones contribuent ainsi de manière directe, est loin d'être un frein aux opérations. C'est une dimension essentielle de la bataille des perceptions, c'est-à-dire la manière dont la population perçoit notre action. Il s'agit, par ailleurs, de ne laisser aucune capacité à la propagande ennemie de réaliser une contre-information en prétextant des prétendues « bavures » de la coalition. La « conquête des cœurs » commence par cette nécessaire absence de dégâts collatéraux dès le début de la campagne.

## Conclusion

Les drones sont donc bien loin de l'image souvent véhiculée – des robots déshumanisés parce qu'automatisés. En Libye, le *Harfang*, ses équipages, et tous ceux qui assurent sa mise en œuvre, ont contribué, aux côtés des autres drones de la coalition, au recueil du renseignement mais aussi à la préservation et à la sauvegarde des vies de civils libyens. En Afghanistan, ils sauvent la vie de soldats de l'ISAF. « Renseigner et préserver des vies », sont de très nobles missions pour les drones qui seraient tout simplement impossibles sans les hommes et les femmes qui les mettent en œuvre. Il faut préserver ce capital humain précieux et unique, ainsi que son esprit de « pionnier » qui, à la différence de la technologie, ne s'achètent pas une fois qu'ils sont perdus.

## Publications 2008-2010

- **Général Henri Paris** : *Les guerres qui viennent*. Essai. S.I., Le Fantoscope Editions, 2010. 394 pp.

Le général de division français Henri Paris n'a pas trouvé, semble-t-il, un grand éditeur car, pour obtenir son livre par l'intermédiaire d'une librairie suisse, il a fallu plusieurs semaines. L'auteur a-t-il subi une discrète censure, parce que ses thèses ne sont pas *politiquement correctes* et qu'il met le doigt sur les graves faiblesses de l'Union européenne et de sa politique de défense.

L'Europe peine à se constituer! Les guerres dans la zone « Europe » révèlent ses contradictions, ses faiblesses, ses structures compliquées et peu démocratiques, l'absence d'une autorité commune habilitée à contrôler la maîtrise économique et budgétaire des Etats-membres, les lacunes de la coopération monétaire des Etats de la zone euro en cas de crise... Ou l'on constitue une telle autorité, ou l'on renonce à terme à la monnaie commune! L'Europe des 27 souffre des conséquences d'une boulimie. A la place de s'approfondir, l'Union européenne s'est étendue. Dès lors, l'unanimité conduit à l'impuissance et la majorité qualifiée, prévue par le traité de Lisbonne, apparaît comme un pis-aller. Alors que le XXI<sup>e</sup> siècle ne se présente pas sous des aspects radieux!

Pratiquer la politique de l'autruche, refuser la prospective apparaît suicidaire, car on ne peut pas tableter, à moyen terme, sur l'absence d'agressions et de conflits internes. Les conflits

futurs auront-ils les caractéristiques, l'intensité, les enjeux, les résultats de ceux que nous avons connus? Qui peut le dire aujourd'hui? Qui avait prévu les révolutions en Tunisie et en Egypte? Des conflits peuvent agir comme la gangrène ou le cancer et s'étendre... Le poids politique de l'Union européenne se mesure à l'aune de la défense militaire, car elle révèle une volonté d'être acteur dans les relations internationales toujours marquées par les rapports de force. L'Europe de la défense n'a pas de plus grand ennemi qu'elle-même! Elle a connu quelques avancées parcellaires, seulement de quoi former une base. Pour beaucoup, une Europe-puissance relève toujours de l'utopie.

- **Belot, Robert; Sick, Klaus-Peter** : *La Seconde Guerre mondiale pour les nuls*. Paris, 2011. 575 pp.

- **Guillaume Tell et la libération des Suisses**. Sous la direction de Jean-Daniel Morerod et Anton Näf. Société d'histoire de la Suisse romande, 2011. 276 pp.

Neuf médiévistes proposent aux Romands, pour la première fois, la traduction en français d'aujourd'hui de textes d'avant 1525 qui racontent les débuts de la Confédération suisse au XIII<sup>e</sup> siècle avec ses héros, en particulier Guillaume Tell, qui n'appartiennent pas à l'histoire mais à la légende et au mythe. Les auteurs

s'arrêtent à 1525, alors que le nombre des textes est encore raisonnable, car ils veulent être exhaustifs. Les documents les plus anciens (une chanson, une pièce de théâtre, des chroniques en particulier le *Livre blanc*) qui évoquent le célèbre arbalétrier datent de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, cent quatre-vingts ans après les événements. Depuis quelques décennies, les historiens ne s'interrogent plus sur l'existence de Guillaume Tell et de ses compagnons, ils ne cherchent plus à faire la part de l'authenticité et du légendaire. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les mises en doute ont varié en fonction du besoin de croire à la réalité du mythe.

Comme tous les mythes, ceux qui concernent les premières alliances des Waldstaetten reflètent l'époque (le XVI<sup>e</sup> siècle) qui les a conçus et mis en forme, plutôt que l'époque qu'ils prétendent expliquer. Il faut comprendre les mythes suisses pour comprendre le Louable – Corps helvétique au moment où il risque de se disloquer après les guerres de Bourgogne, alors que la France et l'Autriche sont à l'affût avec des alliés à l'intérieur. Les Suisses ont besoin d'une histoire de solidarité, d'alliances indestructibles, on va la leur écrire...

• **François Walter: *La Suisse au-delà du paysage*. Paris, Découvertes Gallimard, 2011. 128 pp.**

Pour se trouver une origine, la Suisse s'est inventé des légendes, entre autres Guillaume Tell et les trois Waldstaetten sur la prairie du Grütli. Au XXI<sup>e</sup> siècle, elle reste encore prisonnière d'images qu'elle a contribué à projeter: pays du coucou, des montagnes, des vaches, du chocolat. Après les mythes, la réalité: la Suisse est devenue une place financière internationale, une puissance industrielle, tout en conservant sa nature et ses paysages. Au XIV<sup>e</sup> siècle, les Suisses passaient pour des paysans violents, grossiers et belliqueux, une image qu'ils ont su retourner, parce qu'ils manifestent

une grande habileté à bricoler les éléments qui font leur identité pour donner d'eux une image positive.

Aujourd'hui, le sentiment d'être Suisse s'ancre dans l'amour d'un pays-paysage, ce qui explique une préoccupation précoce pour l'environnement. L'amour des Suisses pour leur terre, leur croyance en un destin spécifique (le *Sonderfall*) sous-tendent leur réticence à entrer dans l'Union européenne, il y a imbrication entre l'identité nationale et l'environnement naturel. L'esthétisation du pays en paysages a été associée à la construction nationale, une manière pour les habitants de se représenter comme un tout, avant de faire de cette image une réalité profondément vécue. Ces paysages sont pittoresques au sens étymologique du terme, c'est-à-dire dignes d'être peints. Pendant les deux guerres mondiales et l'entre-deux-guerres, l'idéologie de l'ancrage terrien connaît une sorte d'apogée, passant même dans la loi.

Sans pour autant devenir un historien critique à la Hans-Ulrich Jost, Walter François, professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'Université de Genève, fait une approche critique de l'histoire suisse. Par-delà les mythes et les clichés, il donne des éclairages nouveaux à des événements dont on croyait que tout avait été dit. « La Suisse pourra-t-elle supporter, se demande-t-il, de devenir ordinaire quand toute son histoire a reposé sur la conviction d'être unique? »

• **Gérard Ramseyer: *L'Arpète. Récit*. Genève, Editions Slatkine, 2011. 141 pp.**

A l'âge de quinze ans, Gérard Ramseyer, qui veut vivre dans la pratique, décide de faire un apprentissage: dans les années 1960, il devient *arpète* selon la terminologie genevoise. Cet officier d'infanterie, qui finira par commander le bataillon d'aéroport 1 en charge de Cointrin, va mener de front, deux carrières, l'une dans

une compagnie d'assurances où il devient chef du Département des sinistres, la seconde à l'exécutif de la ville de Versoix, avant de siéger à plein-temps au Conseil d'Etat de la République et canton de Genève.

Il raconte avec verve sa vie professionnelle dans l'assurance où, souvent, les clients feignent de feindre... afin de mieux dissimuler. D'emblée, alors que le maître d'apprentissage enseigne tout à son *arpète*, aussi bien la pratique que la connaissance du pourquoi et du comment, Gérard Ramseyer constate que, dans l'entreprise, « il y a une certaine hiérarchie dans le matériel. Ainsi dans les machines à écrire. Les secrétaires au top niveau ont les machines (...), meilleurs produits de la technologie en la matière: les machines à boule, les machines électriques. L'arpète, lui, a des engins qui ont bien connu les tranchées, Verdun, ou le maréchal Foch. » A une certaine époque, « député-colonel-assureur », Gérard Ramseyer travaille septante heures par semaine, dont les deux tiers pour sa compagnie, le reste pour la mère-patrie cantonale et fédérale.

• **Stephen P. Halbrook: *La Suisse face aux nazis. Introduction et traduction de Jean-Jacques Langendorf. Bière, Editions Cabédita, 2011. 336 pp.***

Après les contre-vérités de la Commission d'experts indépendants Deuxième Guerre mondiale... Redonner une image réaliste et honnête de la Suisse entre 1933 et 1945 !

Le juriste et historien américain, Stephen P. Halbrook, docteur ès lettres, s'est fait connaître en Suisse par son ouvrage *Target Switzerland. Swiss Armed Neutrality in World War II* publié aux Etats-Unis en 1998. Dans ce livre, qui a été traduit en français sous le titre de *La Suisse encerclée*, il montre les efforts déployés par les Suisses pour assurer leur indépendance face aux menaces de l'Allemagne nazie. Dans son nouvel ouvrage, préfacé par l'ambassadeur

Carlo S. F. Jagmetti, il se penche sur l'attitude des Suisses et de leurs autorités durant la Seconde Guerre mondiale. Sur la base de nombreux témoignages oraux, il décrit notamment – cela est inédit – le comportement de la population et sa volonté de résistance au national-socialisme. Il souligne le rôle important joué par la satire dans la lutte contre Hitler, ainsi que celui assumé par les actualités filmées. Il se penche également sur les analyses des Services secrets allemands, sur le rôle de l'espionnage et de la subversion et sur les nombreux avantages que les réseaux de renseignement américains ont retirés de la Suisse.

• **Jean-Christian Lambelet: *De la Suisse pendant la Guerre. Son image et le rôle de celle-ci dans l'affaire des fonds en déshérence. Genève, Slatkine, 2011. 132 pp.***

Les intellectuels suisses portent la responsabilité de la mauvaise image de notre pays pendant la Seconde Guerre mondiale ! Et rien n'est plus difficile que de libérer les esprits de tels mensonges, dès lors qu'ils sont accrédités. Pourtant, « la pratique suisse envers les réfugiés pendant la guerre a été largement conforme aux traditions humanitaires du pays et il n'y a pas lieu d'en avoir honte » : sur 51 000 réfugiés *illégaux* accueillis, 21 000 juifs reçoivent asile en Suisse, soit les quatre cinquièmes des candidats recensés. La décision de fermeture de la frontière du 13 août 1942 n'a pas été appliquée sur le terrain... à l'incitation de ceux qui l'avaient prise...

Le professeur Jean-Christian Lambelet conteste les erreurs, les critiques non fondées et les silences du Rapport définitif de la Commission Bergier. Comme de nombreux intellectuels dans notre pays, ces *experts*, pleins de préjugés, font une lecture systématiquement culpabilisante de la Suisse entre 1933 et 1945, ils minimisent tout ce qui peut lui faire honneur. Notre pays a pourtant fait nettement mieux que les autres neutres de l'époque. Non à l'auto-flagellation ! Jean-Christian Lambelet se situe

parmi les quelques intellectuels, journalistes et historiens qui osent démontrer les aspects inacceptables de l'histoire critique dominante, qui sévit dans notre pays. Citons Frank Bridel, Marc-André Chaguéraud, Christian Favre, Stephen P. Halbrook, Jean-Jacques Langendorf, Herbert R. Reginbodin<sup>1</sup>. Jean-Christian Lambellet consacre de nombreuses pages aux fonds en déshérence, au chantage réussi et au racket du Congrès juif mondial soutenu par le président Clinton, à l'impéritie du Conseil fédéral.

• **Hervé de Weck: *La Suisse peut-elle se défendre seule? Essai. Bière, Cabédita, 2011. 160 pp.***

Cet essai pose deux questions d'une actualité brûlante, à un moment où la Suisse peine à définir sa politique de sécurité et de défense et son organisation militaire: la Suisse est-elle en mesure d'assurer sa défense toute seule? La neutralité est-elle compatible avec des collaborations militaires avec un Etat tiers en prévision d'une invasion? Hervé de Weck, adoptant une approche historique, montre que, depuis la fin du Moyen-Age, la Suisse a toujours dépendu de l'étranger pour garantir sa défense. Petit pays face à des puissances plus grandes, elle a systématiquement recherché la coopération avec l'étranger pour palier sa faiblesse militaire.

Depuis 1848, l'organisation militaire fédérale devient de plus en plus centralisée. La question d'une collaboration avec les Etats voisins se pose et diverses conversations ont lieu, avec la France, puis l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne. Les contacts avec les Français reprennent au cours de la Première Guerre mondiale, l'envoi d'un groupe d'armées français « H » et la subordination de l'armée suisse au généralissime Pétain sont prévus en cas d'invasion alle-

mande. Après la période pacifiste des années 1920, il y a des contacts personnels, d'ordre privé, avec la France lorsque la menace nazie prend de l'importance. A partir de septembre 1939, le général Guisan pousse très loin, à l'insu du Gouvernement et de l'Etat-major de l'Armée, la coopération avec la France. Celle-ci soutiendrait l'armée suisse en cas d'attaque allemande par l'envoi de forces importantes. Après la défaite française, la Suisse doit se défendre avec ses seuls moyens, ce qui conduit à la stratégie du Réduit national.

Au cours de la Guerre froide, les contacts avec l'étranger sont nettement plus limités. La Suisse met en place une défense autonome, se dote d'une armée nombreuse et relativement bien équipée. Cet *Alleingang* connaît deux limites: l'acquisition de systèmes d'armes et la défense aérienne. Outre l'acquisition d'avions de combat, la formation des pilotes et la surveillance impliquent des coopérations avec l'étranger. Celles-ci commencent au milieu des années 1960 et se traduisent par des stages de formation en Sicile, en Suède, en Ecosse, des contacts secrets avec les Israéliens.

Après la chute du mur de Berlin, la Suisse adopte le principe de la « sécurité par la coopération ». La menace militaire du Pacte de Varsovie a disparu, d'autres apparaissent ou prennent davantage d'importance: terrorisme, catastrophes naturelles ou dues à l'homme, migrations, armes balistiques à longue portée, cybercriminalité... Les moyens de l'armée diminuent. Après les réformes « Armée 95 » et « Armée XXI », les effectifs tombent à 120000 militaires actifs et le matériel manque en raison de crédits insuffisants. Les nouvelles menaces ne peuvent être contrées qu'en coopération avec l'étranger.

<sup>1</sup> Frank Bridel: *Pour en finir avec le Rapport Bergier*, 2009; Marc-André Chaguéraud: *La Suisse présumée coupable*, 2001 et *La Suisse lynchée par l'Amérique*, 2005; Christian Favre: *Une frontière entre la guerre et la paix*, 2010; Stephen P. Halbrook: *La Suisse face aux nazis*, 2011; Jean-Jacques Langendorf: *La Suisse dans les tempêtes du XX<sup>e</sup> siècle*, 2001; Herbert R. Reginbodin: *Guerre et neutralité*, 2008; Collectif: *La Suisse face au chantage*, 2002; Collectif: *La Suisse au pilori*, 2006.

Hervé de Weck se positionne d'une manière particulière, qui mécontente les deux extrêmes de l'éventail politique. Une certaine droite n'y retrouve pas les fondements mythologiques de son idéologie, à savoir une Suisse autarcique et repliée sur elle-même. Quant à la gauche, si elle peut se réjouir de la nécessité pour la Suisse de coopérer avec l'étranger, elle a du mal à accepter celle de maintenir un niveau de dépenses élevé. Ce dernier élément apparaît fondamental, car la coopération implique d'avoir quelque chose à mettre en commun, à partager. Ce n'est pas un oreiller de paresse ou un prétexte pour affaiblir l'armée. (*Dimitry Queloz*)

• **Langendorf, Jean-Jacques: *Capitulation ou volonté de défense? La Suisse face à un défi.* Préface de Christian Lüscher. Bière, Cabédita, 2011. 80 pp.**

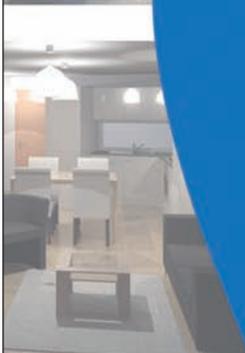
Aux yeux de Jean-Jacques Langendorf, le doute n'est plus permis! Soumise à des attaques politiques et économiques «d'une violence inouïe», entourée de pays qui jalourent ses succès et sa richesse, menacée par une immigration mal contrôlée, la Suisse doit retrouver la volonté de résister. Les attaques les plus récentes n'ont pas été de nature militaire, elles

n'en ont pas moins été violentes. Bernard Kouchner ou Peer Steinbrück, deux ministres de pays voisins, ont prétendu qu'une bonne raclée nous ferait du bien... La période de la Guerre froide était moins dangereuse que celle que nous vivons aujourd'hui: les menaces sont diffuses, inattendues, protéiformes. La Suisse, en particulier les régions genevoise et lausannoise, subit en permanence des attaques venues de la banlieue lyonnaise, qui sont le fait de bandes organisées que la police ne parvient pas à démanteler.» La montée des nationalismes en Europe de l'Est, l'absence de contrôle des flux migratoires sont évidemment des menaces bien plus considérables. On ne peut pas exclure la Suisse fasse un jour l'objet d'une attaque armée, «peut-être avalisée par l'ONU», visant ses réserves d'eau «au nom de l'intérêt supérieur de l'humanité». Une telle guerre pourrait n'être que commerciale, avec des menaces du genre: «Donnez-nous votre eau, ou nous vous empêchons d'importer du pétrole.»

«Je rêve, confesse Jean-Jacques Langendorf, d'un peuple suisse capable de se défendre en toutes circonstances.» Dans un tel contexte, il faut également une armée mieux diversifiée, équipée et formée, plus mobile, avec des services spéciaux aptes à intervenir de façon ciblée.

# SIRONI • SA • ARCHITECTES • SIA

ATELIER SIA / FSAI / CSEA / ISO 9001 - CH 2900 PORRENTRUY



- Adresses :  
Auguste-Cuenin 8  
Case postale 1632  
CH-2900 Porrentruy  
[www.sironi.ch](http://www.sironi.ch)
- Contacts :  
Tél. +41 32 465 11 90  
Fax +41 32 466 22 39  
[architecture@sironi.ch](mailto:architecture@sironi.ch)
- Domaines d'activité :  
Architecture  
Urbanisme  
Expertises techniques  
Expertises immobilières  
Planification  
Physique du bâtiment

